

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE NATIONAL, DE L'URBANISME
DE L'HABITAT ET LA POLITIQUE DE LA VILLE
AGENCE URBAINE DE TAZA



PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGGLOMÉRATION RURALE DE TRAIBA

-PROVINCE DE TAZA -



Potentialités touristiques au sein du territoire de la C.R. Traiba



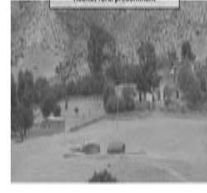
Unités de commerce, anciennes et nouvelles au niveau du souk.



Habitat rural prédominant



Habitat rural prédominant

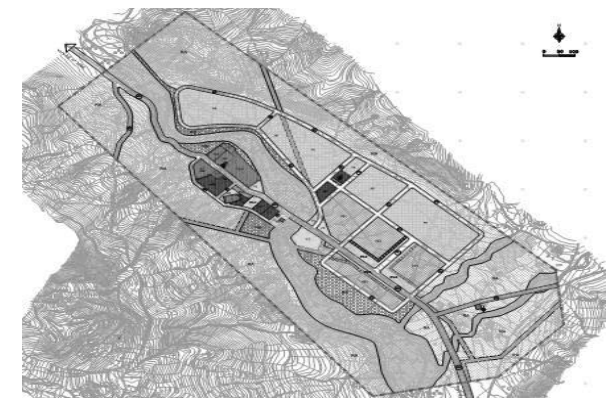


Habitat moderne (logement de fonction)



NOTE DE PRESENTATION

JUILLET -2017



MIHFAD RACHID – Architecte DENA : 24, Rue Moulay Rachid, Appart. N°5 – Hassan – Rabat / Tél : 06-61-77-01-26 ; Fax : 05-37-70-34-47 / E-Mail : mihfad@hotmail.com

En collaboration avec :

BET « PROSPECT 21 » : 10, Immeuble 9, rue Ryad, Hassan – Rabat. / Tél.05.37.73.42.34 GSM 06.79.79.12.78 / E-mail : prospect21.fs@gmail.com

Table des matières

PREAMBULE	2
PREMIÈRE PARTIE : CARACTERISTIQUES SOCIO-SPATIALES DE L'AIRE D'ETUDE	3
CHAPITRE I : ANALYSE SOCIOÉCONOMIQUE DE L'AIRE DE L'ÉTUDE	3
A- CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES	3
B-CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET NATURELLES	7
C- CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES	12
D- CARACTÉRISTIQUES SOCIOÉCONOMIQUES	21
CHAPITRE II : ÉQUIPEMENTS D'INFRASTRUCTURE ET DE SUPERSTRUCTURE	35
A- ÉQUIPEMENTS D'INFRASTRUCTURE DE BASE	35
B- ÉQUIPEMENTS DE SUPERSTRUCTURE	40
C- INSSUFUSANCES DANS L'AGGLOMERATION	43
CHAPITRE III : HABITAT ET DYNAMIQUE SOCIO-SPATIALE	46
A- MORPHOLOGIE ET DÉVELOPPEMENT SPATIAL	46
B- CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DES CONSTRUCTIONS	51
CHAPITRE IV : DOCUMENTS D'URBANISME ET ASPECT ENVIRONNEMENTAL	58
A-DOCUMENTS D'URBANISME	58
B-ASPECT ENVIRONNEMENTAL	62
DEUXIÈME PARTIE : PROJECTIONS SOCIO-SPATIALES ET PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT	67
CHAPITRE I : PROJECTIONS DÉMOGRAPHIQUES	67
A. PRINCIPES DES PROJECTIONS	67
B- RÉSULTATS DES PROJECTIONS	68
CHAPITRE II : PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES	70
A. PRINCIPES ET FONDEMENTS	70
B. PRINCIPAUX AXES DE DÉVELOPPEMENT	74
CHAPITRE III: PRESENTATION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT	82

PRÉAMBULE

La note de présentation est un document qui synthétise les principes d'aménagement ainsi que les options d'Aménagement pour l'établissement du projet du plan de développement au 1/2000^{ème} du centre de la commune de Traiba - Province de Taza. Cette note a pour finalité :

- I- Ressortir les principales caractéristiques du centre chef-lieu de la commune de Traiba liées au développement socio-économique et spatial ;
- II- Établissement des projections en termes de la population et les besoins futurs en équipements sur lesquels s'articulent l'aménagement retenu ;
- III- Établir un ensemble des recommandations répondent aux tendances actuelles et futures de l'aire d'étude.

PREMIÈRE PARTIE : CARACTERISTIQUES SOCIO-SPATIALES DE L'AIRE D'ETUDE

CHAPITRE I : ANALYSE SOCIOÉCONOMIQUE DE L'AIRE DE L'ÉTUDE

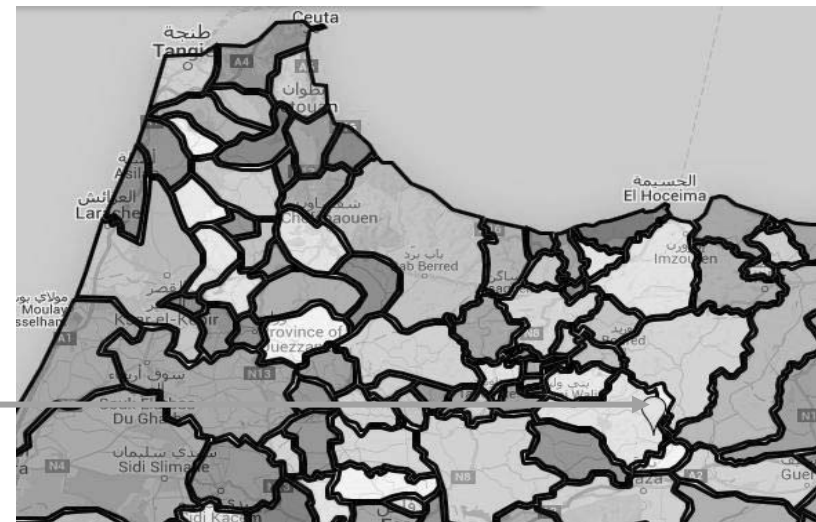
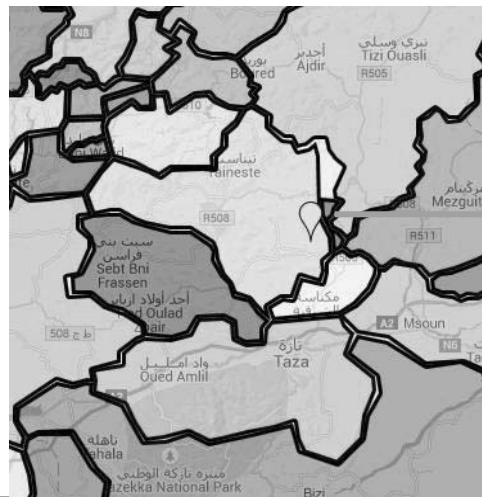
A- CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

La connaissance du contexte administratif, géographique, historique et naturel de l'aire de l'étude est un élément précieux de compréhension globale du territoire. Les caractéristiques géomorphologiques, climatiques, hydrologiques déterminent des potentialités et des contraintes qui induisent une certaine logique d'exploitation et d'occupation du territoire.

I- APERÇU HISTORIQUE

La population de l'aire de l'étude relève de la tribu Branès. Branès est une tribu berbère, son origine remonte à Branès fils de Mazighe, l'ancêtre des berbères. Les tribus Masmouda, Sanhaja, Ketama et Zenata sont des branches de cette grande tribu.

Selon Ibn Khaldoun, lors de la conquête arabe au VIIe siècle, les tribus Aouraba, Houara et Sanhaja forment la grande confédération des Branès. C'est dans la tribu d'Aouraba installée à Volubilis qu'Idriss Ier, fondateur du Maroc, trouva le soutien et épousa la fille de l'un de leurs chefs qui lui donna naissance à Idriss II.



Nous ne manquerons pas de signaler que la commune Traiba tire son nom de la terre, dite en arabe « **Trab** », en se référant à la bonne qualité des sols qui la couvrent.

II- CADRE ADMINISTRATIF

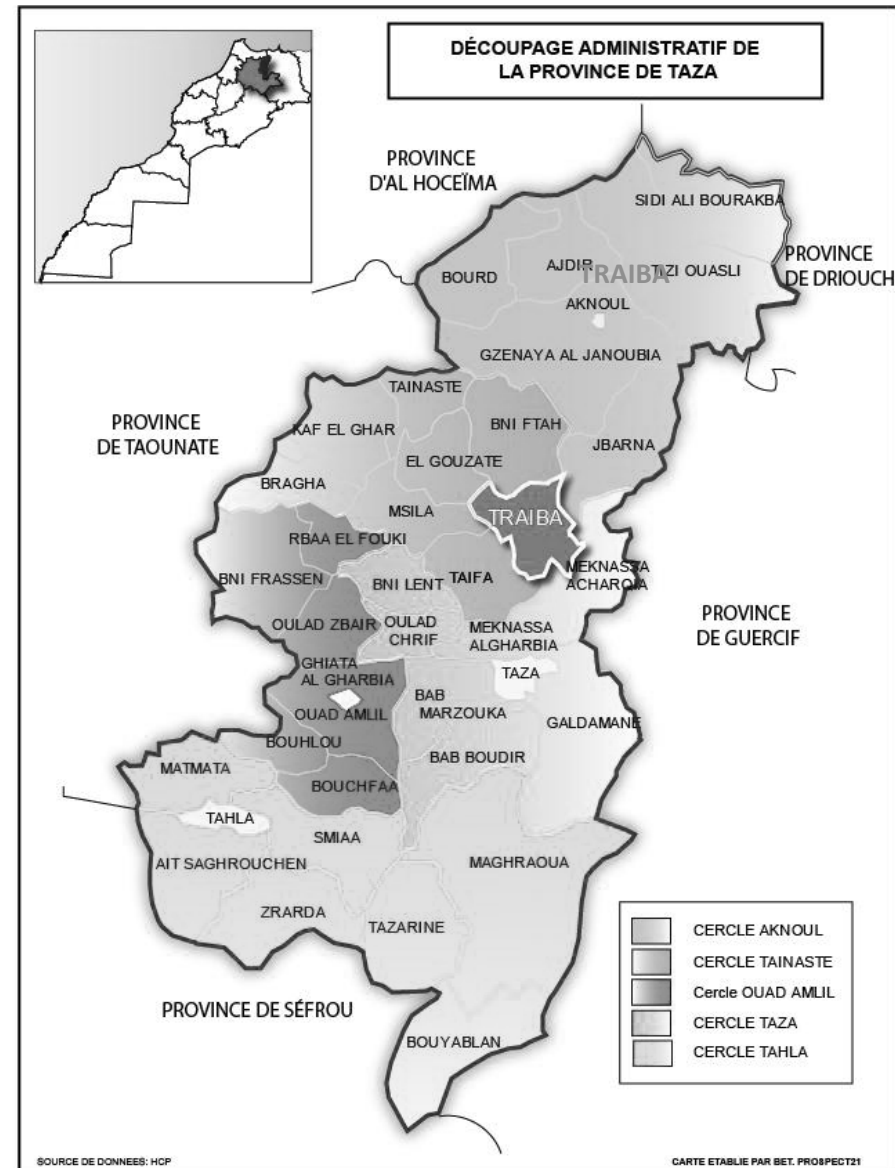
Traiba est une commune faisant partie du cercle de Tainast, Caidat de Bab El Merouj de la province de Taza, région de Taza-Al Hoceima-Taounate. Elle est composée de 3 fractions : Traiba, Oulad Jrou et Oulad Rahmoun englobant 17 douars.

Le siège administratif de la commune de Traïba a été instauré en 1977. Depuis, sa création, ce siège a connu un seul découpage administratif. Ce fut en 1992, où l'on a annexé au territoire de la commune deux douars à savoir : Dar El Amri et Amâada, et où le douar Bouklal a été expulsé de Traïba et affecté vers la commune de Maknassa Acharkia.

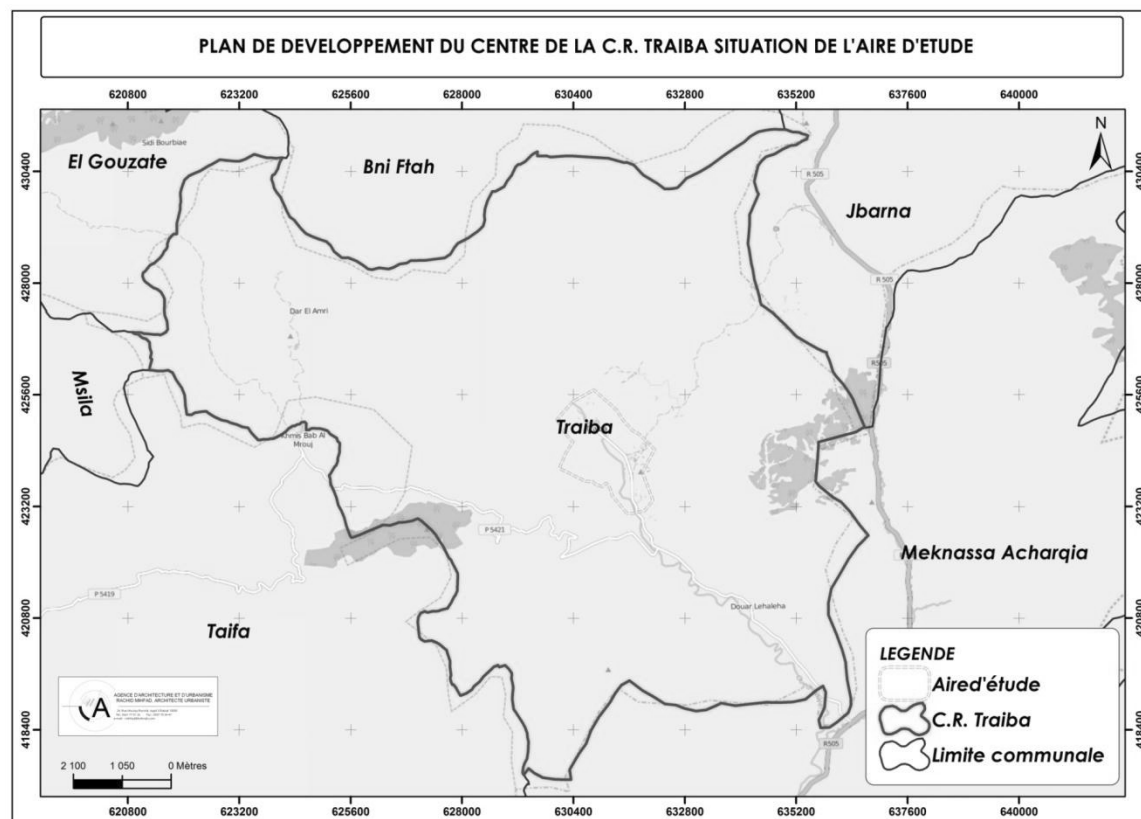
III- SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Au cœur du rif, la commune de Traïba s'étend sur une superficie de **111 Km²**. Elle est délimitée :

- Au Nord-Est par la commune de Jbarna ;
- Au Nord par la commune de Bni Ftah ;
- Au Nord-Ouest par la commune El Gouzate ;
- A l'Ouest par la commune de Msila ;
- Au Sud-Ouest par la commune de Taifa;
- Au Sud-Est par la commune de Maknassa Acharkia ;



Quant au centre de Traiba est caractérisé par une situation géographique particulière marquée par son emplacement en retrait par rapport aux axes routiers importants desservant la commune de Bab Mrouj, à savoir : la RR505 reliant les villes de Taza et Al Hoceima, et la RP5412 reliant le centre de Bab Mrouj à la RR505. Cette situation ne favorise pas l'attractivité du centre ;



IV- ACCESSIBILITÉ ET VOIRIE

La commune de Traiba jouit d'un niveau d'accessibilité assez satisfaisant. Elle est traversée par quatre types de routes. Nous citons les routes provinciales goudronnées **RP.5421** et **RP.5423** qui s'étendent sur 22 Km, une route provinciale non goudronnée de 8 Km **RP.5410**, des passages enduits de sable (sur 21,5 Km) ainsi que 124Km de pistes non goudronnées. Cependant, l'emplacement reculé d'un ensemble de douars rend leur accessibilité difficile.

La distance par rapport aux principaux équipements d'infrastructure de la région se décline comme suit :

- ♣ Gare ferroviaire de Taza à 48,7 Km ;
- ♣ Grand Port de Nador à 379 Km ;
- ♣ Aéroport de Fès Saïss à 147 Km ;



B-CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET NATURELLES

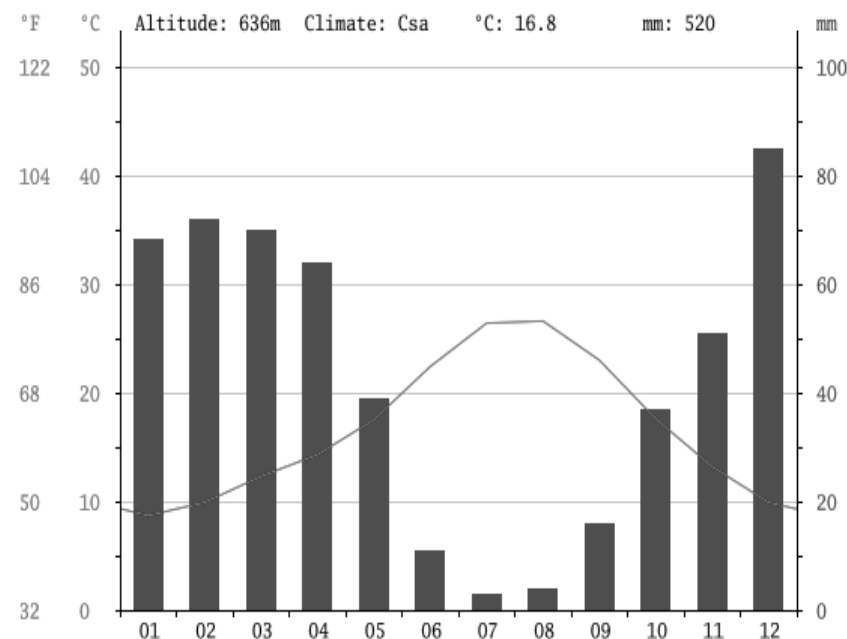
I- CLIMAT

Le climat est favorable et humide dans le sud et l'ouest de la commune, chaud et sec dans le nord et l'est en particulier dans la fraction Traiba. Le climat est également caractérisé par une température élevée en été, par un froid rude en hiver et par une douceur favorable au printemps et en automne.

A Traiba, les précipitations sont plus importantes en hiver qu'en été. Et le climat y est classé comme étant de type méditerranéen. Sur l'année, la température moyenne à Traiba est de 16.8°C et les précipitations moyennes y sont de 520 mm. Les précipitations moyennes les plus faibles sont enregistrées en Juillet avec 3 mm seulement. En Décembre, les précipitations sont les plus importantes de l'année avec une moyenne de 85 mm.

Au mois d'Aout, la température moyenne est de 26.6°C. Aout est de ce fait le mois le plus chaud de l'année. Janvier est le mois le plus froid de l'année. La température moyenne est de 8.7°C à cette période.

Diagramme climatique de la zone de Traiba



Source : Climate-data.org

II- HYDROLOGIE

Le réseau hydrographique de la commune de Traiba est principalement constitué de sources d'eau qui dépendent des précipitations, de puits d'eau douce et d'eau salée et d'oueds.

En fait, le relief accidenté et les pentes fortes ne permettent pas des écoulements étalés dans le temps pour constituer des ressources en eau de surface intéressante.

Par ailleurs, la commune se trouve dans le rif où les formations géologiques en place ne possèdent pas en profondeur des perméabilités notables pouvant favoriser la constitution d'aquifères de grande envergure.

Malgré la multitude des sources d'eau et de puits dont dispose la commune, la majorité de ces eaux restent non potable et à faible qualité. Tandis que l'eau des oueds est généralement utilisée pour le breuvage du cheptel.

Le centre Traiba est menacé par les inondations durant chaque période de fortes crues. Son emplacement dans le lit mineur de **l'oued Larbaa** et aussi dans la zone de confluence de plusieurs oueds le rend vulnérable aux moments de passage des crues, qui sont assez fréquentes dans cette zone, ce qui constitue un danger d'inondation permanent pour le centre. En outre, le centre se situe au piémont de deux chaâbas (4 et 5) qui endommagent les constructions traversant leur cheminement. Ces deux chaâbas posent aussi un problème de transport solide.

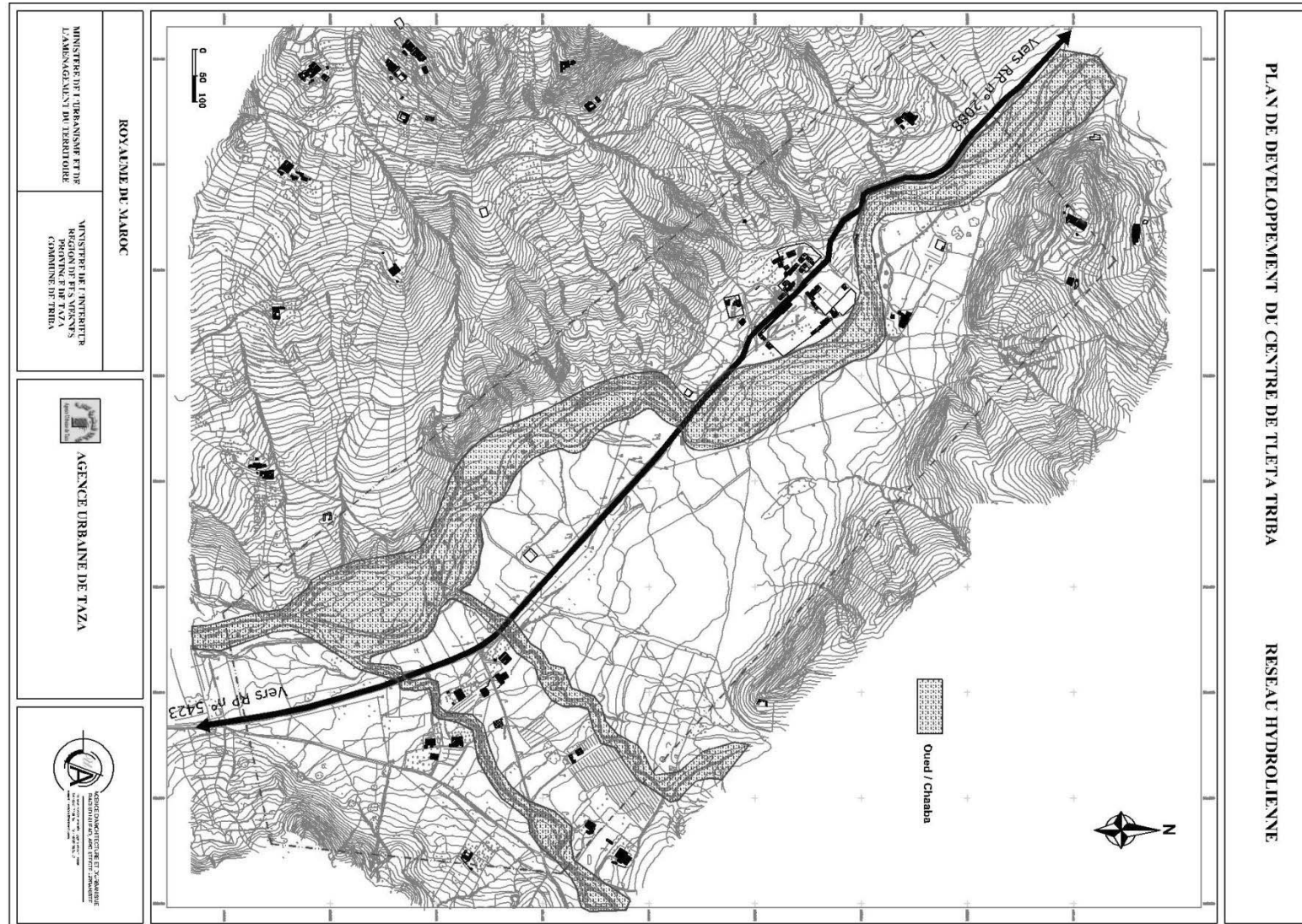
Les crues ont incité les responsables communales à mettre en place des endiguements en gabion au niveau de la zone du centre en contact direct avec la rive droite de l'oued Larbaa. Ceci engendre une surélévation du niveau d'eau sur la rive gauche pendant le passage des crues, ce qui inondait certaines habitations. Pour remédier à ce deuxième problème, les responsables ont mis en place un remblai en tout venant sur la rive gauche pour permettre de minimiser les inondations.

Au niveau des endiguements en gabion existant, récemment mise en place, on note l'existence d'une ouverture pour permettre de véhiculer les eaux de la Chaâba 5 vers oued Larbaa. Néanmoins, pendant les fortes crues, l'oued Larbaa bloque les eaux du Chaâba 5 ce qui provoque un retour d'eau vers les habitats situés proche du siège de la commune. Les endiguements sont encore en bon état.

Caractéristiques des bassins versants au centre Traiba

Bassins	Superficie (Km ²)	Périmètre (Km)	Longueur (Km)	H max (NGM)	H min (NGM)	Pente (%)
Oued Larbaa	79	46,6	10,8	1232	625	5,6%
Chaâba 1	9	14,0	5,8	1067	625	7,6%
Chaâba 2	2,01	6,6	2,8	690	625	2,3%
Chaâba 3	0,24	2,0	0,8	861	625	27,9%
Chaâba 4	0,06	1,9	0,8	841	635	25,2%
Chaâba 5	0,20	2,8	1,2	920	636	23,3%

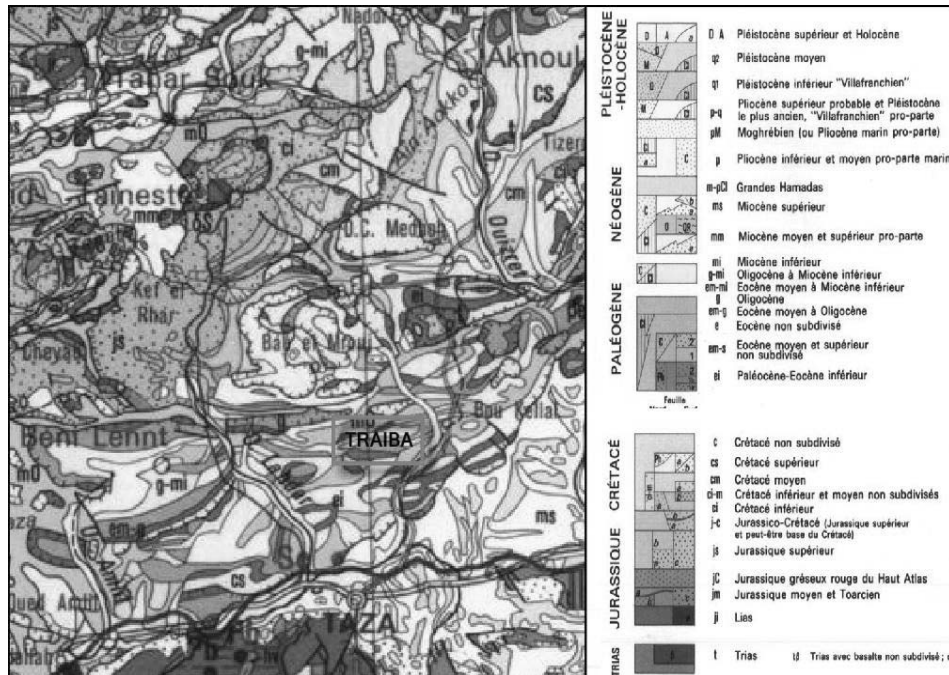
Source : Agence du Bassin hydraulique de Sebou



III- GÉOLOGIE

La commune de Traiba fait partie de la zone Meso-Rifaine aux frontières avec les pays orientaux. Les formations géologiques dans cette aire sont principalement en calcaire et flyschs jurassico-crétacés.

EXTRAIT DE LA CARTE GEOLOGIQUE DU MAROC LA ZONE DE TRAIBA



IV- RELIEF

La commune est caractérisée par la diversité de ses reliefs (Montagnes-collines-plaines). La colline est le relief prédominant dans la commune (50%) puisque la région s'ouvre sur les montagnes du Rif, suivis par les montagnes (34%) ensuite les plaines avec un taux de 16% et qui se situent sur les rives des oueds.

Le relief accidenté a une influence négative sur la rentabilité de l'agriculteur. Ce dernier ne peut en effet diversifier les produits agricoles de manière continue.



V- SÉISME

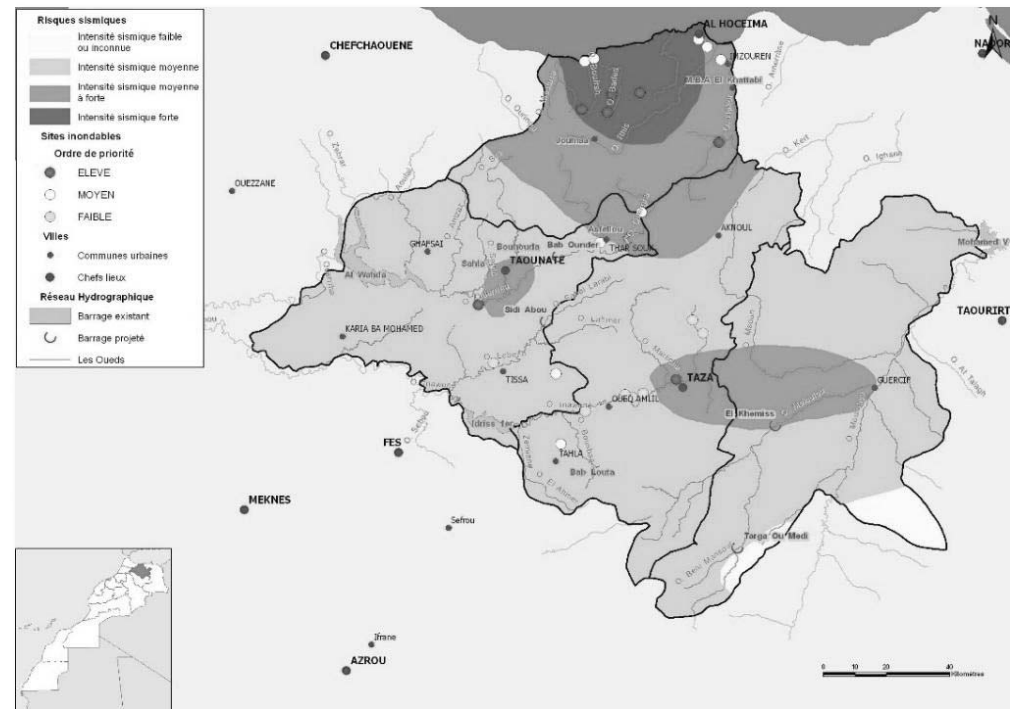
La province de Taza connaît un risque potentiel de séisme qui se déclenche sans préalable alerte. Ceci a des retombés sur la stabilité démographique et économique dans la région, éventuellement la commune de Traiba avec une forte intensité sismique moyenne. Elle doit prendre en compte ce risque dans l'élaboration des politiques d'aménagement de son territoire. Ceci revient à contrôler l'expansion spatiale de l'habitat et le respect des normes de construction...

VI- ENVIRONNEMENT

La commune de Traiba regorge d'un patrimoine naturel constitué de **730 ha de forêt** répartie en deux parties : la **forêt d'Aghram** (430 ha) et la **forêt d'Azdem** (300 ha). Dans ces deux forêts on trouve différents types d'arbres, nous citons : le Taida, l'eucalyptus, le chêne vert et le genévrier, en plus de diverses plantes.

Deux montagnes existent également au sein de la commune à savoir la montagne d'amsaf à Douar Dar el Amri et la montagne boukhnos à douar El Kharouba.

Ce paysage est orné par **des sources d'eau**. Ces dernières sont de vrais sites touristiques témoignant l'abondance en eau dans la commune.



C- CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

INTRODUCTION

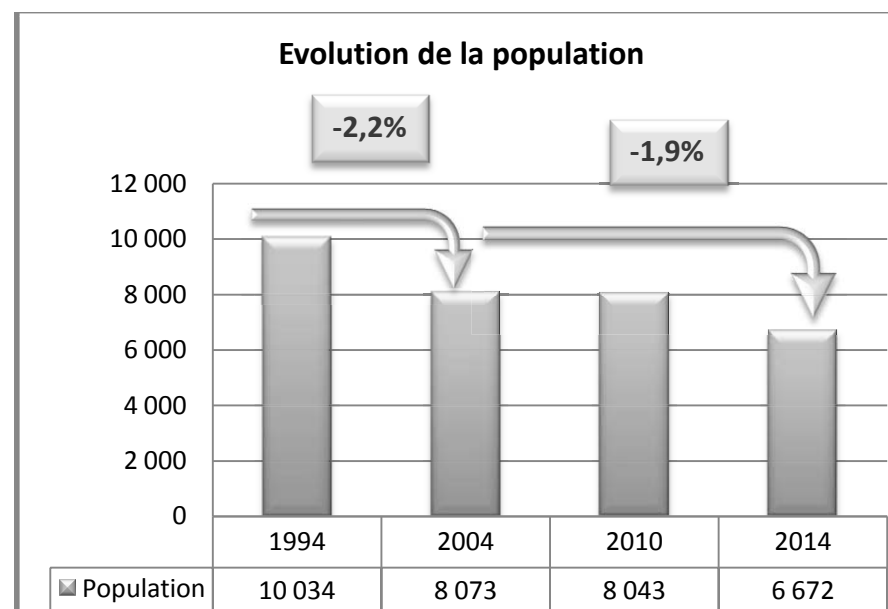
L'analyse des indicateurs démographiques et sociaux caractérisant l'aire de l'étude de Traiba et sa commune mère et les effets qui en découlent tente de répondre aux diverses demandes sociales qui constituent la finalité de toute action de planification urbaine et de développement socioéconomique.

I- ÉVOLUTION DE LA POPULATION

Selon le RGPH de 2014, la commune de Traiba compte **6672 habitants** répartis sur **1217 ménages**, soit une taille moyenne des ménages de l'ordre de 5,48 personne/ménage. En ce qui concerne la répartition spatiale de la population, la densité affichée est de **60,1hab/Km²**.

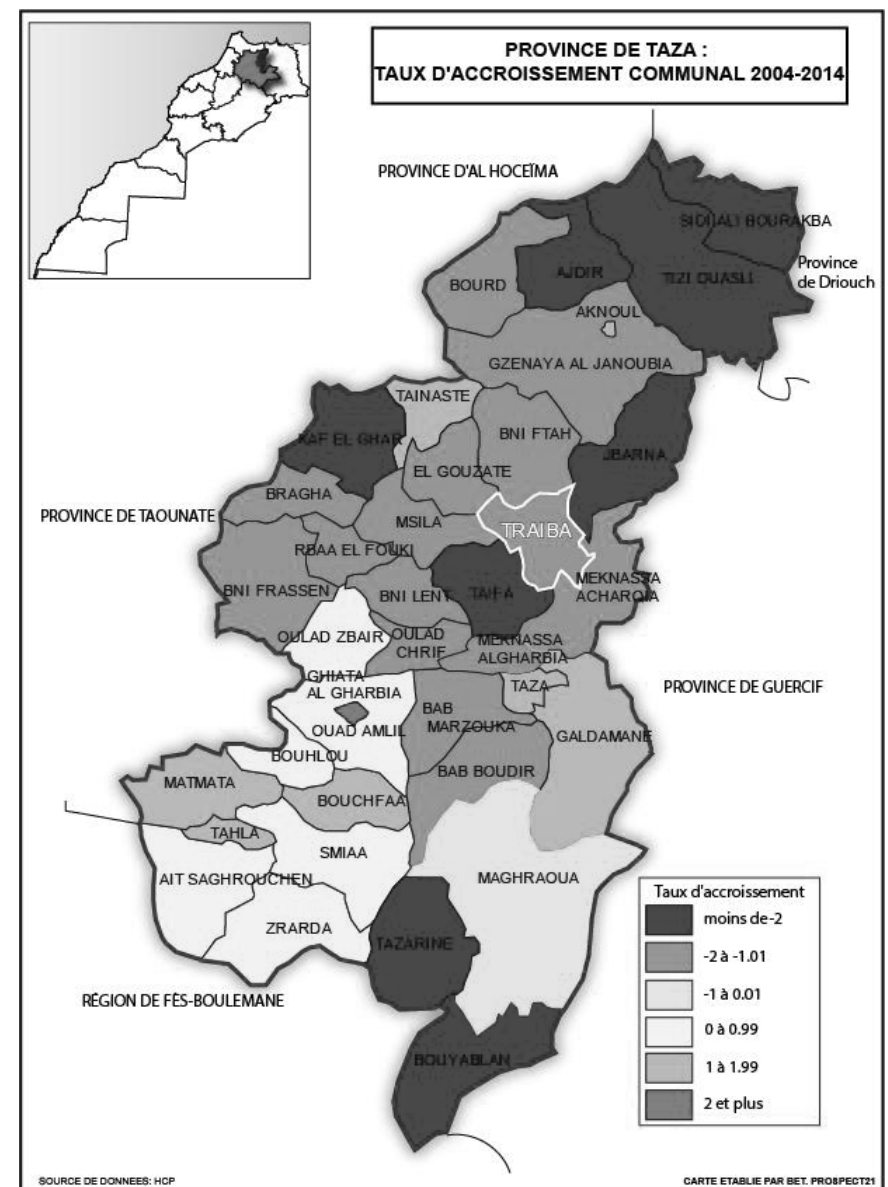
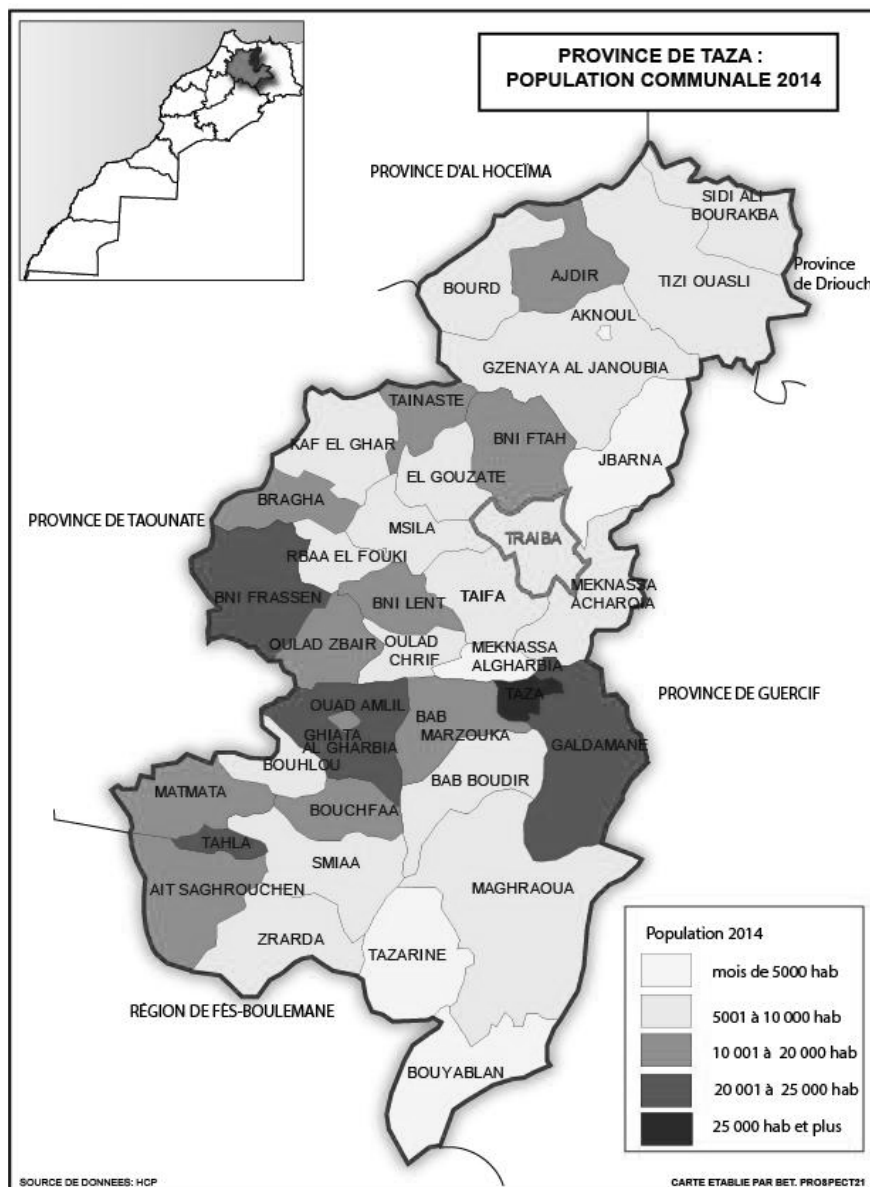
En termes d'évolution de la population communale, on remarque un recul du taux d'accroissement depuis 2004 avec un **TAMA de -1,9%**. Ceci est dû essentiellement à la migration des jeunes vers les centres urbains ou vers l'étranger.

En termes d'évolution de la population communale par douar, la carte de répartition a connu un redimensionnement des effectifs des habitants ainsi que des tailles des ménages



Source: RGPH 2004

ÉTABLISSEMENT DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGGLOMÉRATION RURALE DE TRAIBA-PROVINCE DE TAZA



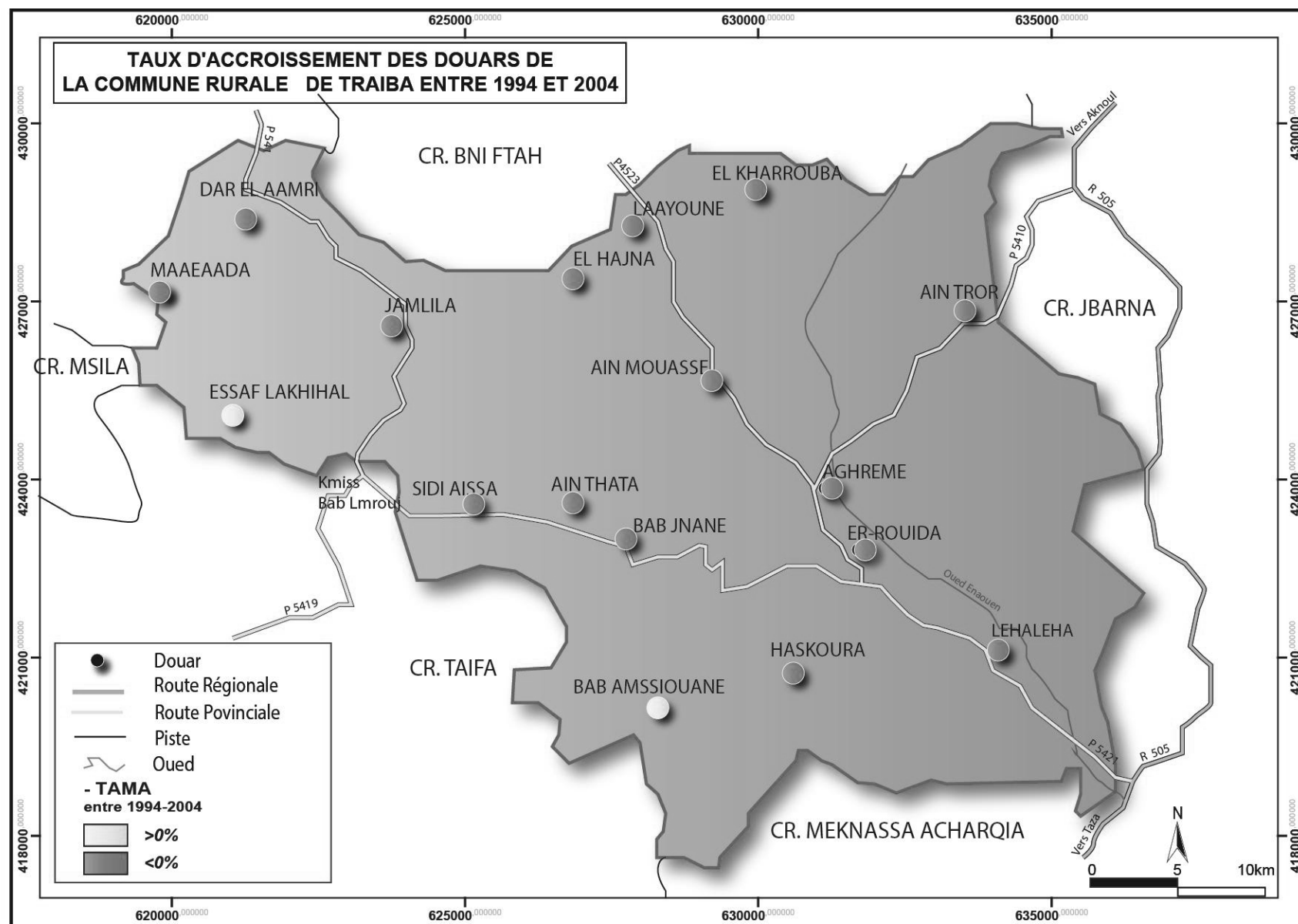
Evolution de la population de la commune par fractions et par douars

Fractions	Douars	Population 1994	Ménages 1994	Population 2004	Ménages 2004	TAMA
FRACTION DE TRAIBA	ER-ROUIDA	376	53	273	43	-3,21%
	AGHREME	212	33	140	25	-4,1%
	AIN MOUASSE	810	110	699	109	-1,5%
	EL HAJNA	237	30	190	26	-2,2%
	LAAYOUNE	604	82	359	56	-5,1%
	EL KHARROUBA	766	103	626	95	-2%
	AIN TROR	496	70	374	55	-2,8%
	EL HALHA	968	131	773	129	-2,2%
FRACTION D'OULAD RAHMONNE	JAMLILA	732	102	618	96	-1,7%
	ESSAF LAKHIHAL	284	39	347	52	2%
	DAR EL AAMRI	1262	164	934	148	-3%
	MAAEAADA	431	54	323	43	-2,8%
FRACTION D'OULAD JRAR	SIDI AISSA	388	60	331	56	-1,6%
	AIN THATA	1175	160	962	158	-2%
	BAB JNANE	406	52	328	51	-2,1%
	BAB AMSSIOUANE	198	27	199	32	0,1%
	HASKOURA	629	83	597	85	-0,5%

Source : RGPH 1994 et 2004

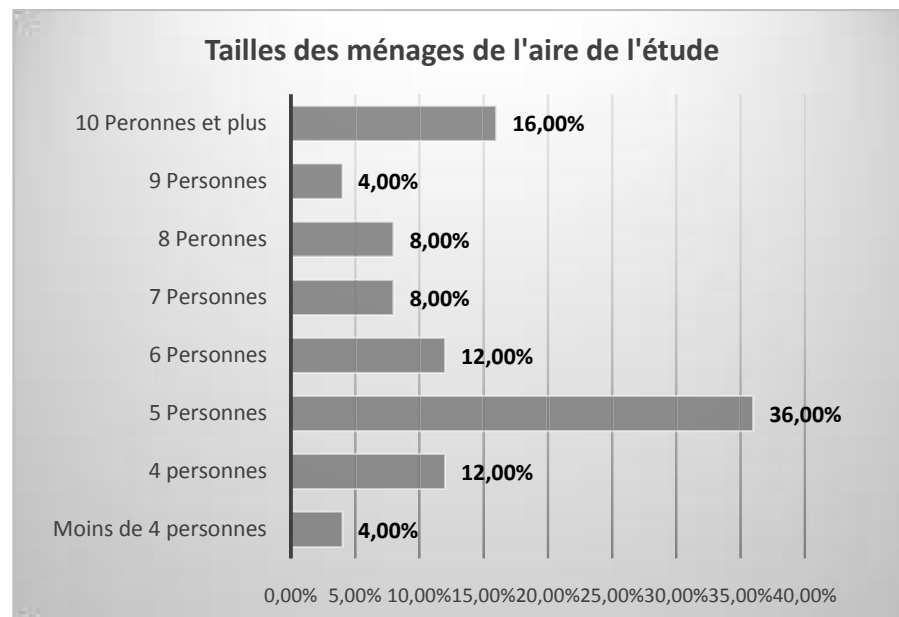
L'aire de l'étude du présent plan de développement fait partie de trois douars : Rouida, Ighrem et Ain Mwass sans les couvrir totalement. Elle englobe, selon le plan de restitution et nos investigations de terrain, quelques 44 logements.

Assimilant chaque logement à un ménage, et optons pour la taille moyenne des ménages dégagée par l'enquête-ménages-logement (soit 6,32 personnes par ménage), nous pouvons estimer la population de notre aire d'étude à quelques 278 habitants en 2016.



II. STRUCTURE DES MÉNAGES

Au niveau de l'aire d'étude, elle relève partiellement de Trois douars à savoir Ain Mouassa, Aghreme et Er Rouida. La taille des ménages de ces douars est passée de 7,13 à 6,28 individus



Source : Enquête ménages 2016

par ménage entre 1994 et 2004. Pour douar Aghreme, cette taille est passée de 6,42 en 1994 à 5,6 personnes par ménages en 2004.

En 2016, la taille des ménages de l'aire de l'étude est de **6,32 personnes par ménages**.

La ventilation des ménages de l'aire d'étude selon leur taille, présentée dans le diagramme suivant, confirme la structure de familles de tailles, généralement, moyennes.

Ainsi :

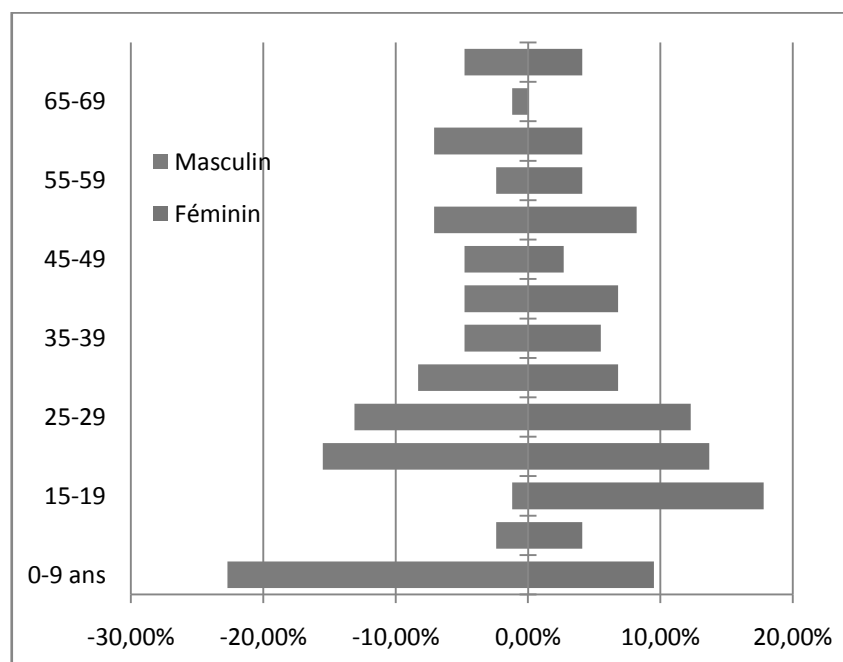
- ↳ Les familles d'au plus 3 personnes (tailles petites) représentent à peine 4% du total ;
- ↳ Les familles de 4 à 6 personnes (tailles moyennes) représentent 60% du total ;
- ↳ Les grandes familles, de 7 personnes et plus, constituent près de 36% du total, dont 16% comptent au-delà de 10 personnes.

Ces valeurs révèlent la persistance encore du mode de vie rural où les ménages ont tendance à s'organiser au sein de familles de tailles de moyenne ou grande, conformément aux autres zones rurales du pays.

III- STRUCTURE D'ÂGE DE LA POPULATION PAR SEXE

Au niveau de l'aire de l'étude, les données de l'enquête ménages se rapportant à la structure démographique par tranches d'âge quinquennal et par genre, mettent en évidence la situation suivante :

Pyramide des âges de la population de l'aire de l'étude



Source : Enquête ménages – 2016

Concernant la structure de la population locale par genre, on constate une supériorité de la population masculine, représentant 53,50% du total.

En termes de répartition par âge, l'aire de l'étude se caractérise par la jeunesse de sa population. En effet, les jeunes de moins de 35 ans constituent 55,90%.

Population du centre par genre et par tranche d'âge

Tranche d'âges	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Total
0-4	17,9%	6,8%	9,6%	3,2%	12,7%
5-9	4,8%	2,7%	2,5%	1,3%	3,8%
10-14	2,4%	4,1%	1,3%	1,9%	3,2%
15-19	1,2%	17,8%	0,6%	8,3%	8,9%
20-24	15,5%	13,7%	8,3%	6,4%	14,6%
25-29	13,1%	12,3%	7,0%	5,7%	12,7%
30-34	8,3%	6,8%	4,5%	3,2%	7,6%
35-39	4,8%	5,5%	2,5%	2,5%	5,1%
40-44	4,8%	6,8%	2,5%	3,2%	5,7%
45-49	4,8%	2,7%	2,5%	1,3%	3,8%
50-54	7,1%	8,2%	3,8%	3,8%	7,6%
55-59	2,4%	4,1%	1,3%	1,9%	3,2%
60-64	7,1%	4,1%	3,8%	1,9%	5,7%
65-69	1,2%	0,0%	0,6%	0,0%	0,6%
>70 ans	4,8%	4,1%	2,5%	1,9%	4,5%
TOTAL	100%	100%	53,50%	46,50%	100%

Source : Enquête ménages – 2016

La population en âge d'activité (15 à 59 ans) est de 69,20% du total en 2016 (enquête ménages) contre 70,3% pour la commune en 2010. **Ceci induit l'augmentation de la demande potentielle en termes d'emploi, d'habitat et d'équipements de services...**

IV-SITUATION MATRIMONIALE DE LA POPULATION

La structure matrimoniale de la population permet de mesurer le niveau de sa nuptialité qui, à son tour, donne une idée sur la tendance de la natalité, donc sur le niveau de fécondité qui est un élément déterminant dans l'évolution de la population.

Au niveau de l'aire d'étude, la population en âge de mariage (15 ans et plus) constitue 80% de la population totale et se répartit comme suit :

États matrimoniaux au centre

États matrimoniaux	Masculin	Féminin	TOTAL
Célibataires	39,70%	38,10%	38,90%
Mariés	58,70%	58,70%	58,70%
Veufs ou divorcés	1,60%	3,20%	2,40%
Total	100,00%	100,00%	100%

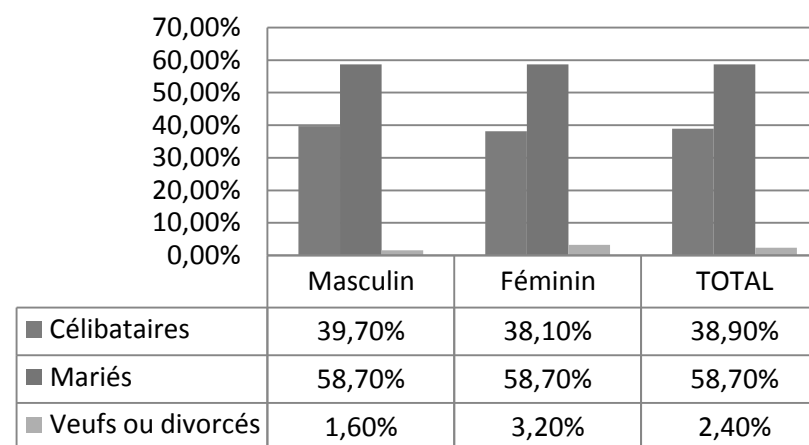
Source : Enquête-ménages 2016

Les mariés sont les principales composantes de la population de l'aire d'étude, ils dépassent de 58%. Ce taux est de 52,7% dans la commune selon le RGPH 2004. Le taux de célibat, quant à lui, reste relativement plus bas. Il est de 38,9% similaire à celui observé à l'échelle communale, soit 39,7%

Les personnes en situation de désunion, soit par veuvage soit par divorce constituent 2,4% de la population totale. Les femmes sont les plus concernées par cette situation avec un taux de 3,20% contre 1,60% pour les hommes.

L'importance de la proportion des mariés au niveau de l'aire d'étude implique une augmentation actuelle de la procréation, donc des enfants, et par la suite une demande supplémentaire en termes d'équipements sanitaires, d'éducation, de loisirs et d'habitat...

Etats Matrimoniaux de la population du centre



Source: Enquête-ménages 2016

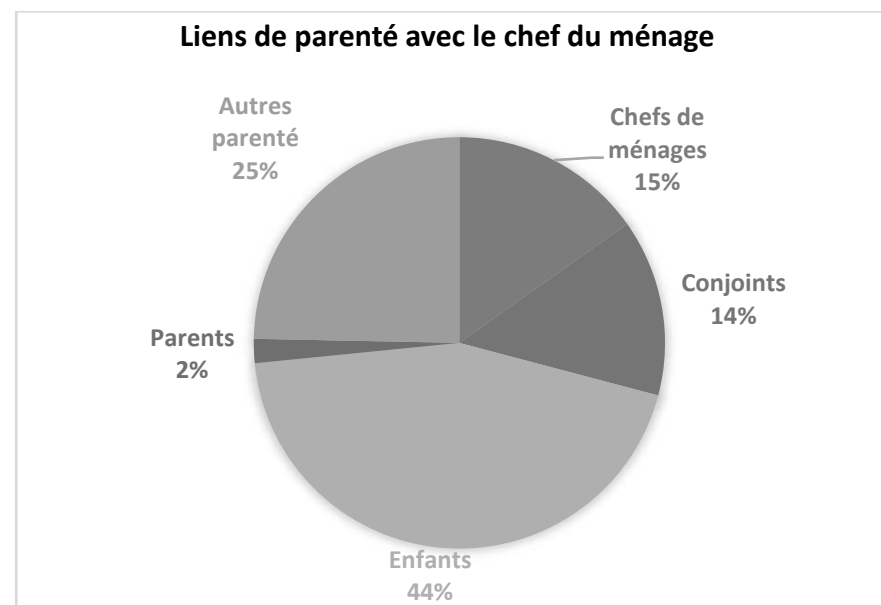
V- LIENS DE PARENTÉ AVEC LE CHEF DU MÉNAGE

En plus des chefs de familles, constituant 15% des membres des ménages et de leurs conjoints constituant 14%, ce sont les enfants qui forment la proportion la plus importante des membres des ménages du centre (44%).

Toutefois, l'enquête ménages a révélé l'existence d'une proportion non négligeable (25%) de personnes d'autres liens familiaux au sein des ménages. Ce qui dégage le phénomène d'indépendance des familles et la présence de familles élargies dans les ménages enquêtés. Les parents sont très peu présents (2%).

Ces résultats restent proches à celle observés du RGPH de 2004 concernant les liens avec le chef de ménage montrant que ces derniers constituaient 19% des ménages de la commune de Traiba. Les épouses ou conjoints représentaient 13% tandis que les enfants sont les plus représentés dans les ménages de la commune avec une moyenne de 52%. D'autre part, 16% des liens avec le chef de ménage restaient divers.

Ceci est synonyme de la persistance de solidarité familiale dans le centre d'étude.



Source: Enquête-ménages 2016

VI. NIVEAUX D'INSTRUCTION

Au niveau de l'aire d'étude, le taux d'analphabétisme révélé par l'enquête ménages est aussi important, soit près de 40,30%, avec un pourcentage plus prononcé chez les filles que chez les garçons (50,0% contre 30,80%).

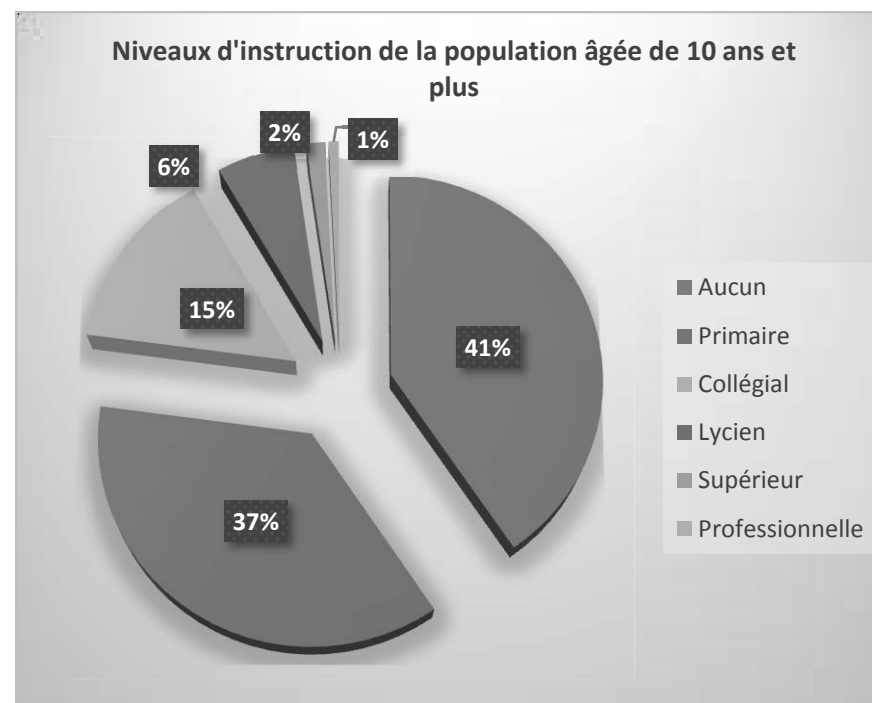
Niveaux d'instruction de la population de 10 ans et plus

Niveau d'instruction	Masculin	Féminin	TOTAL
Analphabètes	30,80%	50,00%	40,50%
Primaire	35,40%	37,90%	37,10%
Collégial	20,00%	9,10%	14,40%
Secondaire	9,20%	3,00%	6,10%
Supérieur	3,10%	0,00%	1,50%
Formation professionnelle	1,50%	0,00%	0,80%
TOTAL	100%	100%	100%

Source : Enquête ménages – 2016

Les informations obtenues de l'enquête ménages à propos des niveaux d'instruction permettent de mettre en évidence les constats suivants :

- La proportion assez importante de la population au niveau primaire, soit 37,1% ;
- La proportion faible de la population en enseignement collégial et lycien par rapport à la situation communale et provinciale, soit 20,50% au centre (enquête-ménages 2016) contre 26,2% dans la commune et 42,8% dans la province de Taza (RGPH 2004);



Source : Enquête ménages 2016

- La proportion de la population en enseignement supérieur est importante par rapport à l'échelle communale, soit 1,50% contre seulement 0,9%;
- La formation professionnelle n'intéresse pas la population de l'aire de l'étude ; d'autant plus qu'elle est dépourvue d'équipements en la matière ;

Pour tous les niveaux d'instruction, la proportion des filles est inférieure à celle des garçons.

D- CARACTÉRISTIQUES SOCIOÉCONOMIQUES

INTRODUCTION

Ce volet a pour objet d'identifier la vocation économique du centre et de la commune de Traiba et aussi de situer l'agglomération dans son contexte économique élargi, afin de cerner son impact sur l'emploi et sur la dynamique communale et extra-communale.

Aussi, l'analyse des caractéristiques socioéconomiques de la commune et de son centre chef-lieu reste-elle d'une importance capitale et peut être appréhendée en deux étapes :

- ✦ Une première étape introductive axée sur les données socioéconomiques générales de l'aire de l'étude et sa commune ;
- ✦ Une seconde étape destinée à mettre en exergue les caractéristiques sectorielles de la base économique locale et son rayonnement spatial et socio-fonctionnel.

I- LES DONNÉES GÉNÉRALES

I-1. TAUX D'ACTIVITÉ

Au niveau de l'aire de l'étude, le taux d'activité révélé par l'enquête ménages est de l'ordre de **35,8%**, dont 23,4% sont actuellement des actifs occupés. Par genre, le taux d'activité local masculin est aussi plus important que le féminin, soit 31,70% contre 3,8% en 2016.

Ces chiffres reflètent le faible niveau de participation de la femme au dynamisme économique local. Mais, en dehors des statistiques, nul ne peut nier le rôle de la femme rurale dans les travaux agraires et corvées ménagères au quotidien. Mais

il reste que les femmes rurales se déclarent souvent « Femmes aux foyers » lors des enquêtes.

Par ailleurs, le taux de chômage, ou la part des chômeurs dans la population active âgée de 15 ans et plus, est de l'ordre de **12,4%** au centre. Comparés aux moyennes nationales du milieu rural en 2010 (58,4% comme taux d'activité et 3,9% comme taux de chômage).

Le taux d'activité dans l'aire objet de l'étude s'avère modeste et le taux de chômage, par contre, reste plus faible.

Occupations de la population du centre

	Occupation	Masculin	Féminin	TOTAL
Actifs	Actifs occupés	42,90%	1,4%	23,4%
	Actifs en chômage	16,70%	6,8%	12,4%
Inactifs	Femmes aux foyers	0,0%	66,2%	31,0%
	Élèves, étudiants, stagiaires	9,5%	9,5%	9,5%
	Autres inactifs	31,0%	16,20%	24,1%
	TOTAL	100%	100%	100%

Source : Enquête ménages – 2016

La population inactive représente, quant à elle, 64,2% de la population de l'aire de l'étude. Elle se décompose en 31,0% de femmes aux foyers, 9,5% de scolarisés ou stagiaires, 24,1% de d'autres inactifs, essentiellement pour des raisons d'âge, d'infirmité ou de retraités.

I-2. BRANCHES D'ACTIVITÉS

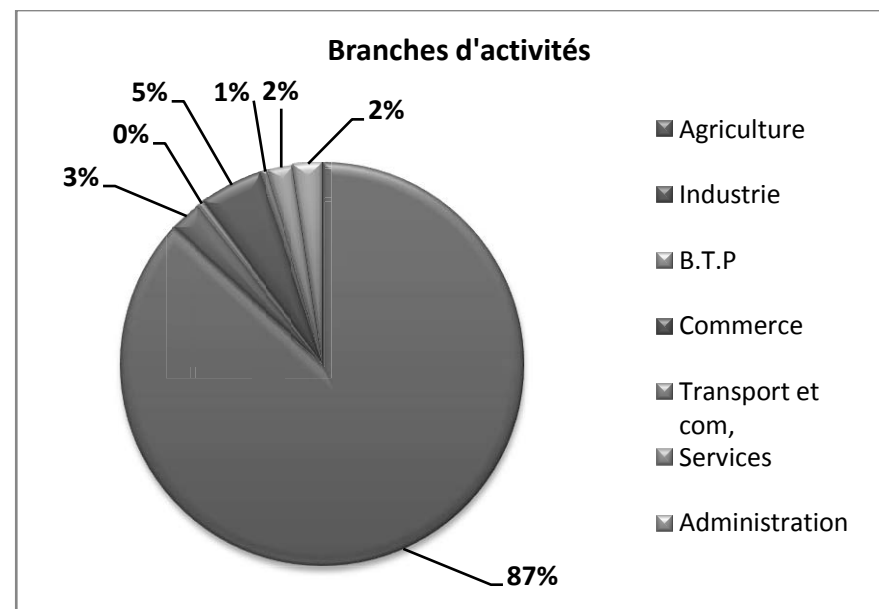
La ventilation des activités économiques selon les actifs occupés nous donne une idée sur les secteurs attractifs et pourvoyeurs d'emplois de la population communale de Traiba.

Sur le plan économique, sachant que le caractère rural est l'une des spécificités de ce territoire, l'activité autour de laquelle s'articule la base économique de la commune reste l'agriculture.

Par secteur, c'est le primaire qui se place en tête. En effet, l'agriculture mobilise près de **87%** des actifs occupés de la commune.

Le secteur tertiaire est représenté dans la commune par le commerce qui vient en deuxième position en occupant 5% de la population active communale, l'administration en occupant 2%, les services avec 2% ainsi que la branche du transport-communication qui mobilise 1% de la population communale.

Le secteur secondaire est présenté à travers l'industrie qui vient en troisième position avec 3% des actifs occupés, suivis par les BTP qui, n'emploient qu'un très faible taux d'actifs (0,5%).

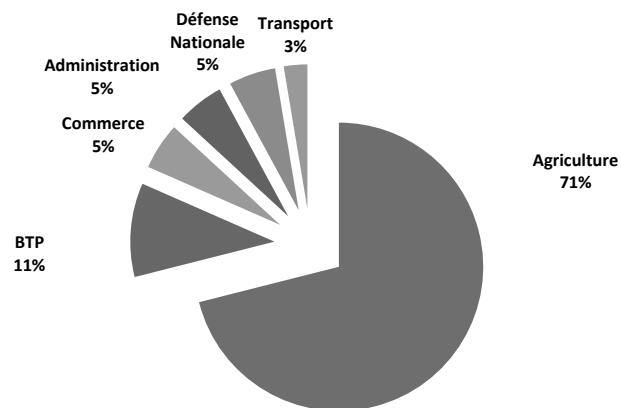


Source : RGPH 2004

Aussi, le présent plan de développement cherche-t-il à renforcer la tendance économique vers plus de diversification, de compétitivité et de répartition équitable des activités à travers le territoire communal.

Ceci étant, et afin d'avoir une idée sur la structure générale du tissu économique local, il importe de procéder à la ventilation des actifs occupés selon les secteurs d'activités exercées ; ceci est à même de mettre en évidence les secteurs les plus attractifs, dont les plus pourvoyeurs d'emplois.

Population active du centre par secteurs d'activité



Source : Enquête ménages – 2016

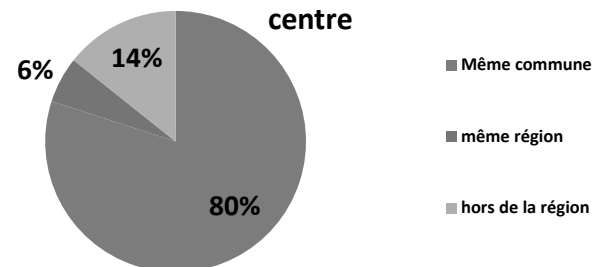
Ainsi ventilée, la structure économique de l'aire d'étude du présent PDAR est caractérisée par la présence déterminante de l'agriculture, occupant 71% des actifs, du Bâtiment à raison de 11% en deuxième lieu. En troisième position se placent le commerce, l'administration et la défense Nationale avec un taux d'occupation de 5% chacun. Les autres activités à savoir le transport vient au pied de la liste à raison de 3%.

I-3. DES LIEUX DE TRAVAIL INTRA ET EXTRACOMMUNAUX

En ce qui concerne les lieux de travail, l'enquête ménages a révélé que la majorité des actifs occupés (80%) exercent leurs métiers à l'intérieur de la commune. Les actifs travaillant à l'intérieur de la région représentent 6%.

L'enquête a également révélé que 14% des actifs occupés de l'aire de l'étude travaillent hors de la région notamment dans les villes d'Al Hoceima, Agadir, Esmaïra, etc...

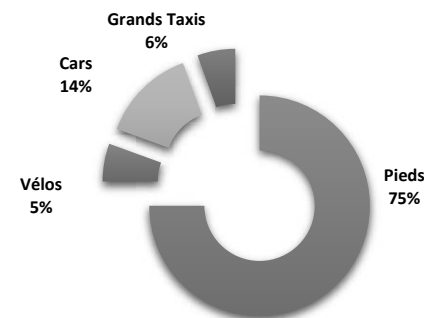
Lieux de travail des actifs occupés du centre



Source : Enquête ménages 2016

Aussi, les déplacements sont-ils en majorité effectués à pieds (75%). Les vélos sont utilisés par 5% des actifs et le transport en commun par 20% dont les grands taxis 6%.

Moyen de transport des actifs



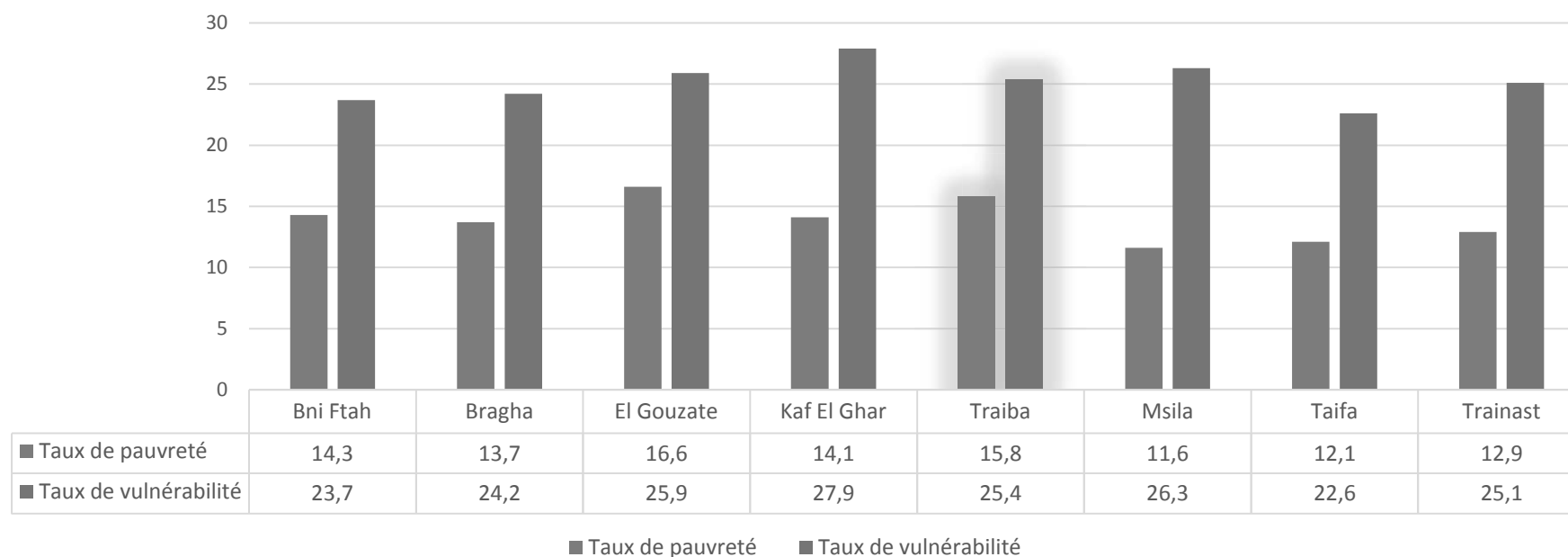
Source : Enquête ménages 2016

I-3. TAUX DE PAUVRETÉ ET DE VULNÉRABILITÉ

Dans la commune de Traiba, les ménages qui sont en deçà du seuil de **pauvreté** relative sont à hauteur de **15,8%** en 2007. Les ménages inférieurs au seuil de **vulnérabilité**, c'est-à-dire les ménages susceptibles de devenir pauvres, sont estimés à **25,4%** du total de la commune en 2007, ce qui nous amène à songer aux possibilités d'amélioration des conditions de vie de

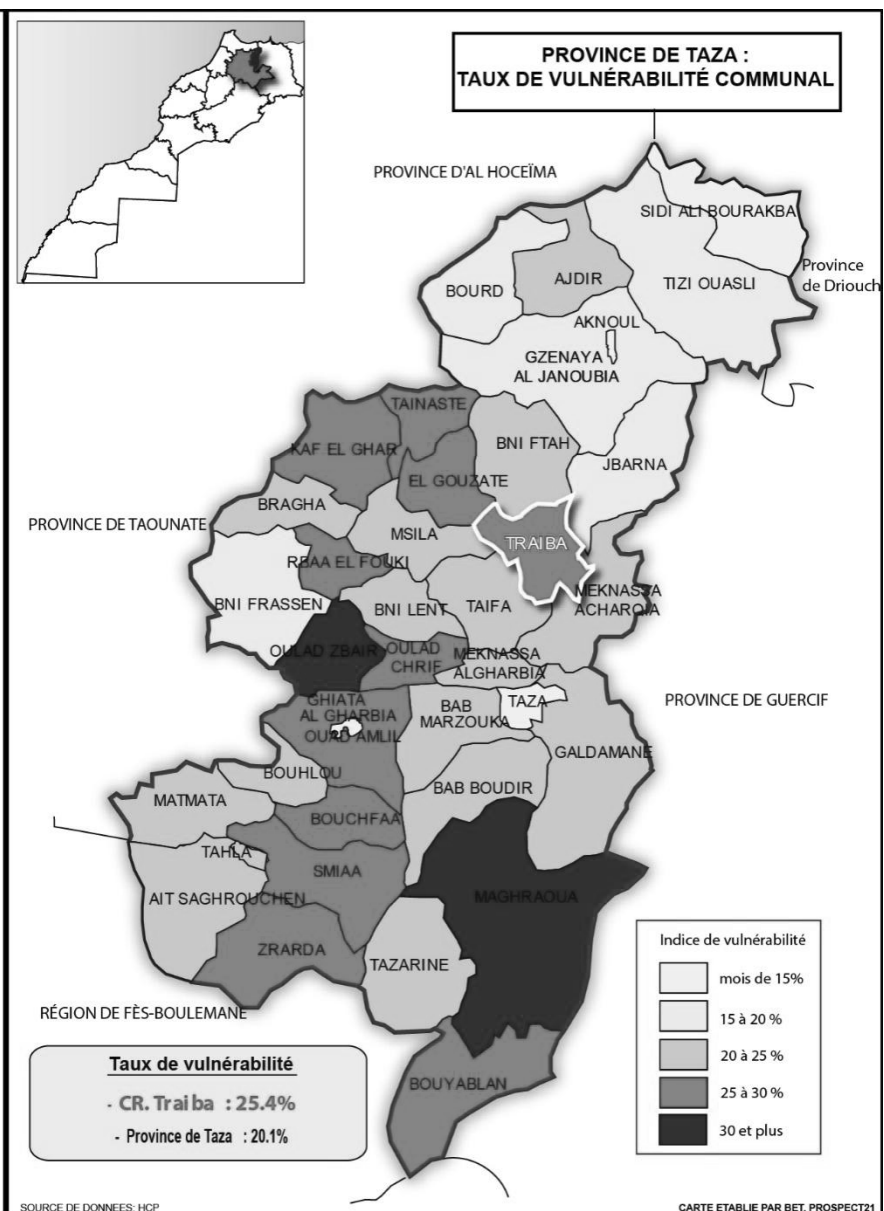
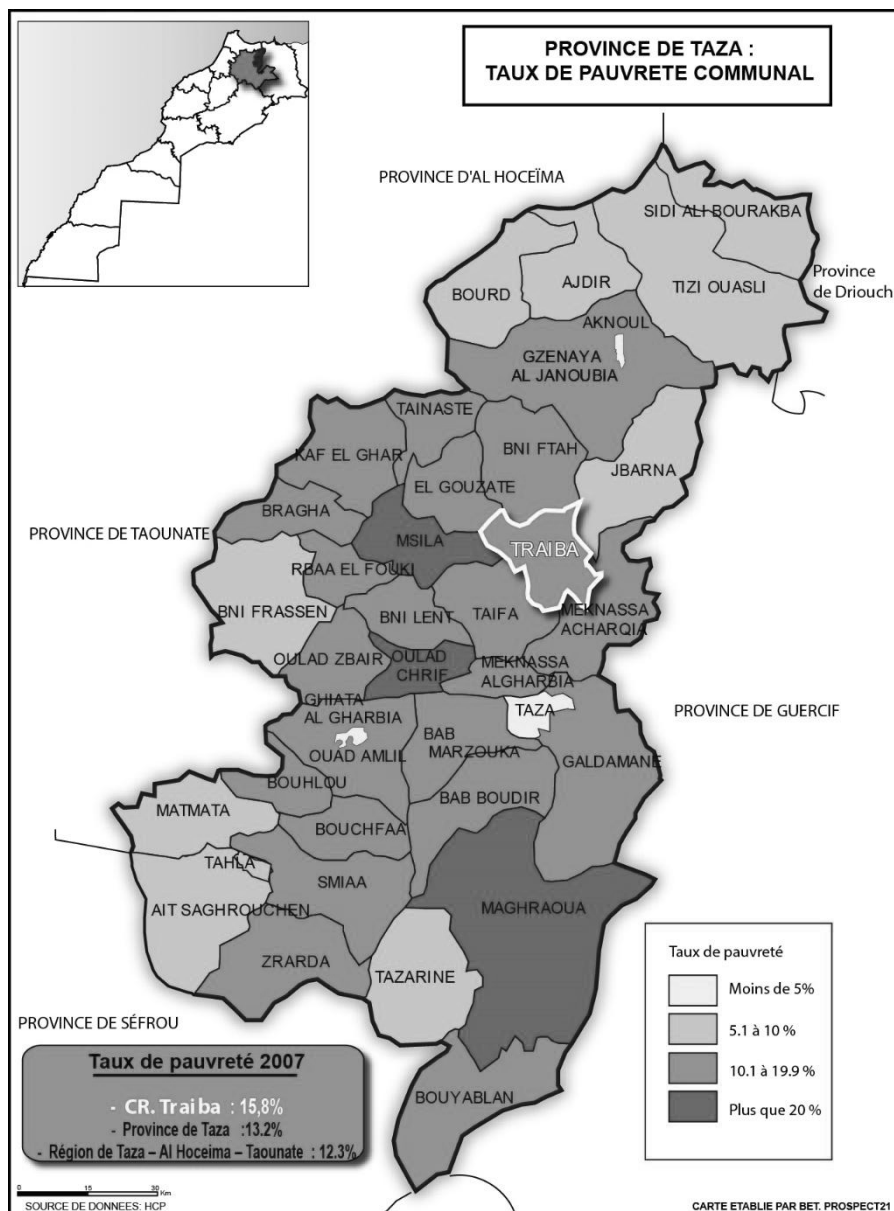
la population communale à travers une stratégie adoptant une approche territoriale, durable et équitable. Par ailleurs, la commune vient en quatrième position en ce qui concerne les taux de pauvreté et de vulnérabilité les plus élevés au niveau du cercle de Tainast tel qu'il est illustré sur le graphe ci-après :

Taux de pauvreté et de vulnérabilité au niveau du cercle de Tainast



Source : RGPH 2007

ÉTABLISSEMENT DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGGLOMÉRATION RURALE DE TRAIBA-PROVINCE DE TAZA



II- DONNÉES SECTORIELLES

L'activité économique est basée en grande partie sur l'agriculture. En outre, le centre Traiba dispose d'un souk hebdomadaire qui dynamise l'économie local malgré la concurrence exercée par le souk Boukelal.

II-1. AGRICULTURE ET L'ÉLEVAGE

La commune de Traiba est considérée comme un modèle de la prairie marocaine qui attache une grande importance à l'activité agricole malgré le manque de terres favorables et la prédominance de méthodes de production traditionnelles qui ne sont pas en mesure de garantir de bons rendements. D'autre part, la commune s'étend sur une région montagneuse de la série des montagnes du Rif. C'est également une zone boueuse ; ce qui sous-entend le fait qu'elle soit constamment menacée par l'érosion et le glissement à chaque fois que les précipitations sont importantes.

Dans l'ensemble, la commune est caractérisée par des conditions naturelles difficiles qui n'encouragent pas l'exercice d'une activité agricole qui puisse répondre aux besoins de la population locale.



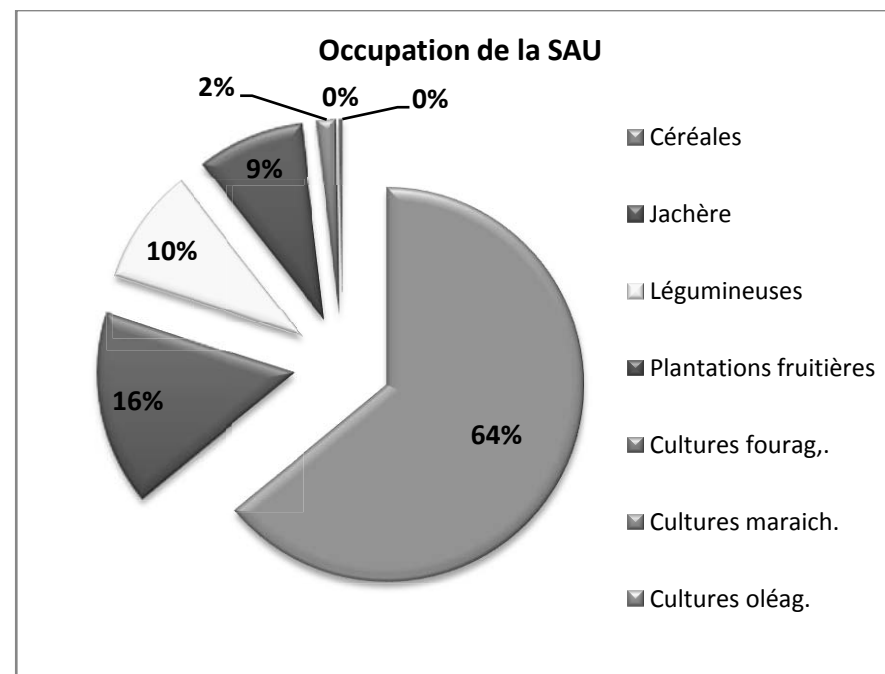
Tableau n°08 : Type d'utilisation du sol

Type d'utilisation		Superficie en ha	Pourcentage
SAU	Bour	4 817	43,4%
	Irrigué	103	1%
Total de la SAU		4 920	44,32%
Superficie totale de la commune		11 100	100%

Source : RGA, 1996

Selon le Recensement Général Agricole, la superficie agricole utile (SAU) de la commune de Traiba est de **4 920 ha** en 1996, soit 44,32% de la superficie totale, dont le Bour constitue une superficie majoritaire soit 4 817 ha, constituant 98% du total de la SAU. La surface irriguée, quant à elle, ne représente que 103 ha.

Cependant, selon la monographie de la commune (2011-2016), la surface agricole utile (SAU) représente actuellement 92,52% du territoire de la commune. On note également que la forêt représente 6,64% de la surface totale.



Source :RGA, 1996.

La filière céréalière constitue une des principales filières de la production agricole au niveau du territoire communal. C'est la principale spéculature adoptée par la plupart des agriculteurs. Elle occupe 64% du total de la SAU de la commune. Par ailleurs, les producteurs pratiquent une alternance céréales et jachère qui permet de reposer le sol durant une année. Ce qui sous-entend que la jachère détient la seconde place (16%). Vient en troisième lieu les légumineuses avec 491 ha, soit 10% de la SAU, suivie des plantations fruitières (453 ha), des cultures fourragères (82 ha) et des cultures maraîchères (11 ha).



Par ailleurs, il paraît important de signaler que l'agriculture a subi quelques changements. En effet, jadis, l'importance était accordée à l'orge comme étant une source de nourriture pour les familles d'autant plus de son rôle important en tant que fourrage pour le bétail. Aujourd'hui cette importance est détournée vers le blé et en particulier le blé dur qui s'adapte aux conditions climatiques locales.

Tableau n°09 : Principales cultures dans la commune Traiba

Type de culture	Part dans la SAU
Céréales	48,30%
Maraichages	20,15%
Fourrages	13,63%

Source : Monographie communale 2011-2016

En somme, l'agriculture est l'activité économique principale sur laquelle se base la majeure partie de la population de la commune. Cependant, cette activité est dominée par son caractère purement traditionnel et qui ne sert qu'à parvenir aux premiers besoins alimentaires de la population.

Pourtant, malgré la faible rentabilité, l'agriculteur se voit obligé de vendre une partie de sa récolte dans le but de combler d'autres besoins, dont le vestimentaire et la nourriture. On peut résumer les problèmes qui touchent à la cadence de productivité du secteur et qui l'empêchent de jouer son rôle comme levier de développement local comme suit :

- ♣ La sécheresse récurrente ;
- ♣ La diminution de la SAU ;
- ♣ Les incendies ;
- ♣ La limitation à la production de céréales et le non développement des produits agricoles ;
- ♣ Le manque d'encadrement pour moderniser et sophistication l'agriculture...

Outre l'activité agricole, nous trouvons l'élevage du qui est réputé comme étant une activité complémentaire. Il s'agit principalement de l'élevage d'ovins. Ces derniers représentent 84% du total du bétail avec 13 803 têtes. L'élevage de caprins a largement diminué ces dernières années en raison des dangers posés par cette race sur les oliviers. Par ailleurs, il existe un bon nombre de troupeaux de vaches qui sont considérées par les fermiers locaux une source de produits laitiers (lait et beurre).

Le cheptel recensé en 1996 est estimé à 13 803 têtes d'ovins, 1 530 têtes de bovins, 1 107 têtes de caprins, 2 tête de camélins, 142 têtes de chevaux, 1 291 têtes de mulets et 718 têtes d'ânes.



Les produits du secteur de l'élevage sont souvent dirigés vers les marchés hebdomadaires pour répondre aux besoins de la population en viande et en produits laitiers. La matière première, tels que la laine et le cuir, est exportée hors de la région par le biais d'intermédiaires commerciaux.

D'autre part, un certain nombre d'agriculteurs de la région s'intéressent à l'apiculture, on compte **167 ruches d'abeilles** au sein de la commune.

D'autre part, il importe de signaler que la commune a bénéficié de projets ambitieux dans le cadre du programme Maroc vert, ainsi que dans le cadre du programme du développement intégré des arbres fruitiers.

المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC

وزارة الفلاحة والصيد البحري
Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime
المديرية الجهوية للفلاحة لجهة تازة - تاونات - الحسيمة
Direction Régionale de L'Agriculture de Taza - Al Hoceima - Taounate
Direction Provinciale de L'Agriculture de Taza
المديرية الإقليمية للفلاحة بتازة

مشروع غرس الأشجار المثمرة بالمنطقة التابعة لتفوذ المديرية الجهوية للفلاحة لجهة تازة - تاونات - الحسيمة
الحصة رقم 1 : غرس أشجار الزيتون على مساحة 260 هكتار , بالجماعة القروية تربية - عمالة تازة
Travaux de plantation arboricole dans la zone d'action de la Direction Régionale de l'Agriculture de Taza-Al-Hoceima-Taounate
Lot N°1: Plantation de 260 ha d'oliviers, Commune Rurale de Traiba, Province de Taza.

الصفحة رقم : 11 / 2013/ DRATHT/DDFA
صاحب المشروع : Direction Régionale de L'Agriculture de Taza - Al Hoceima - Taounate
مكتب الدراسات : D.M.I.C
المقولة : BOUGHLALA MUSTAPHA
BET Assistance Technique :
Entreprise :

Projets du programme Maroc vert dans la commune de Traiba

المملكة المغربية
وزارة الفلاحة والصيد البحري
المديرية الجهوية للفلاحة لجهة تازة - تاونات - الحسيمة
المديرية الإقليمية للفلاحة لجهة تازة - تاونات - الحسيمة
برنامج التنمية المتكاملة للأشجار المثمرة
مشروع غرس أشجار الزيتون إقليم تازة
الحصة رقم 2 : غرس 150 هكتار
16/2013 DRATHT/DDFA
الجماعات القروية: تربية - مدار أغرم 2 - تازة -
صاحب المشروع : المديرية الجهوية للفلاحة لجهة تازة - تاونات - الحسيمة
مكتب الدراسات : DMIG
المقولة المنفذة : Ahmed siniti
تمويل من أجل انجاز : طط المغرب

II-2. INDUSTRIE DES CARRIÈRES

Aucune activité industrielle, au vrai sens du terme, n'est actuellement exercée au niveau de l'aire objet de la présente étude. Pourtant, la commune de Traiba dispose de différentes carrières de sable, de sel et de plâtre... Cependant ces carrières sont non exploitées vue le caractère accidenté du relief et la difficulté d'accessibilité.



II-3. COMMERCE

L'activité commerciale est presque inexistante dans la commune. On compte quelques unités de vente de produits de base et **un souk hebdomadaire (Tlet Traiba)** qui ne répond malheureusement pas à tous les besoins de la population. Et parmi les raisons du déclin de cette activité la difficulté du transport des marchandises au sein des douars à cause de la coupure des routes lors des saisons pluvieuses.



Ce souk est fortement concurrencé par les souks des communes voisines, notamment ceux de Taifa, Bni Ftah et Meknasa Charkia... A cela s'ajoute la dominance du centre Bouklal sur notre commune, dans le domaine du commerce de manière générale.



Unités de commerce, anciennes délaissées et nouvelles au niveau du souk.

II-4. TOURISME

Le secteur du tourisme n'est pas assez développé au niveau de la commune, ceci est dû au manque de la valorisation des richesses naturelles et historiques dont dispose le territoire. On trouve à titre d'exemple : deux **forêts** (forêt d'Aghram : 430 ha et forêt d'Azdem : 300 ha) des **sources d'eau**, des **oueds** et des montagnes (montagne d'Amsaf et montagne de Boukhnouss).

Ces sites peuvent laisser augurer le développement d'activités liées à l'agro et l'écotourisme sur le territoire de la commune. Toutefois, ceci reste tributaire des moyens financiers engagés par les différentes parties de développement territorial et est garanti par la dotation de la commune en équipements de base et les unités d'accueils.

Par ailleurs, l'aire de l'étude recèle des sites offrant des possibilités de chasse et de randonnées. En effet l'existence de forêts riches en faune et en flore est susceptible de favoriser l'aménagement d'importantes réserves de chasse du fait de l'existence de diverses espèces cynégétiques : lièvres, cailles, colombes, pigeons bleus... De même, les sites naturels peuvent être aménagés en stations de repos offrant le calme et la quiétude dans un milieu forestier d'intérêt biologique et écologique.



Potentialités touristiques au sein du territoire de Traiba



CONCLUSION

L'agglomération de Traiba, objet de la présente étude, appartient administrativement à la commune de Traiba. Tenant compte de sa situation géographique la zone du préif, cette commune représente un espace d'une grande diversité paysagère qui, dans un contexte de sécheresse, a vu sa qualité régresser, engendrant une situation de dichotomie territoriale, influençant négativement la dynamique de développement communal.

La structure montagnarde et forestière du territoire communal, entrecoupées par des sources d'eau, a engendré un manque flagrant de terres agricoles, qui se limitent à des terrasses de petites tailles couvrant les différents versants et vallées de la chaîne pré-rifaine. Un constat qui devient, suite à la récurrence des années de sécheresse, un grand défi de développement, induisant une situation de pauvreté et de vulnérabilité sociale, faisant de la commune un territoire d'une grande émissivité démographique (TAMA de -1,9% entre 2004-2014).

Par ailleurs, ce même cadre physique propose des éléments d'une importante richesse environnementale et paysagère, avec un couvert végétal, un patrimoine forestier d'une grande diversité, des sources d'eaux et quelques oueds, sans oublier la diversité faunistique de l'écosystème. Ce sont des éléments qui ne peuvent que favoriser une promotion économique (agricole, commerciale, touristique...) hautement rentable.

Sur le plan sociodémographique, l'évolution de la population de l'aire d'étude ainsi que de la commune de Traiba est à caractère régressif. Pourtant, cette population est composée de 69,2% d'habitants en âge d'activité et représente un bassin de main d'œuvre locale à rentabiliser, moyennant une formation adaptée et une éducation poussée, en vue d'en faire un catalyseur pour l'essor socioéconomique et culturel de notre aire d'étude.

Sur le plan économique, la commune de Traiba est un territoire vierge, à potentialités naturelles riches et prometteuses. Sa population a pu développer une structure économique basée sur le secteur primaire, l'agriculture et l'élevage, malgré le manque de terres agricoles et la prédominance de méthodes de production traditionnelles qui ne sont pas en mesure de garantir de bons rendements. L'amélioration des procédés de travail et d'exploitation des sols, moyennant des techniques adaptées au relief accidenté de la zone et à la nature pédologique des terres, permettra de rehausser ce secteur à un niveau plus sûr.

De sa part, la richesse des terres de la commune en carrières (sable, plâtre et sel...) permettra, avec une vraie volonté d'amélioration, de tirer la commune vers un processus d'industrialisation, ou du moins d'approvisionnement des unités d'industries immobilières situées dans les environs.

Quant au commerce, il reste peu développé. Il n'est assuré que par quelques unités de commerce alimentaire éparpillées dans le territoire communal et un souk hebdomadaire à faible rayonnement. L'épanouissement de cette activité reste tributaire du renforcement du rôle du souk Tlet Traiba et son réaménagement spatial et fonctionnel pour redynamiser ses activités, ainsi que de l'organisation des circuits d'échanges, à même de répondre à la grandeur croissante de l'activité qui se déroule dans la zone.

Par ailleurs, la commune devrait mettre en valeur les potentialités naturelles dont elle dispose en vue de développer un tourisme rural et de promouvoir la destination "Traiba" en tant que produit touristique, profitant de la proximité d'une population citadine aux environs, ainsi que d'une infrastructure routière relativement importante.

Ainsi, en plus de la mise à niveau spatiale du centre, une mise en valeur catégorique des potentialités économiques latentes dont il jouit demeure d'une grande nécessité. Cette relance

devrait être pensée selon une nouvelle vision de promotion territoriale, permettant l'essor d'un réseau fonctionnel qui se complète.

La promotion d'une dynamique économique et la restructuration du territoire communal, nécessitent donc une vision stratégique basée sur les facteurs contextuels cités dans ce chapitre, à savoir :

- ♣ Le facteur historique, à même de faire renaitre un héritage identitaire polyvalent (organisations tribales, architectures ancestrales, coutumes et traditions...) ;
- ♣ Le facteur géographique, tirant profit des richesses naturelles latentes et faisant face aux contraintes physiques qui ne manquent pas sur ce territoire ;
- ♣ Le facteur d'accessibilité et de desserte routière, en tant que condition importante d'ouverture du territoire et sa connectivité par rapport aux réseaux d'échanges à différentes échelles...

CHAPITRE II : ÉQUIPEMENTS D'INFRASTRUCTURE ET DE SUPERSTRUCTURE

INTRODUCTION

Les équipements d'infrastructure, les équipements sociaux et les services divers constituent l'assise de toute politique de développement dans le monde rural. Leur disponibilité permet la fixation de la population autochtone, voire l'attractivité des populations riveraines. Leur manque ou insuffisance freine, par contre, le processus de développement territorial et encourage l'exode vers d'autres centres et villes mieux équipés.

A- ÉQUIPEMENTS D'INFRASTRUCTURE DE BASE

Les équipements d'infrastructure constituent l'assise de toute politique de développement dans le monde rural. Leurs disponibilités servent à l'établissement des équipements sociaux, de l'habitat, du commerce et de l'industrie. Le manque ou l'insuffisance de ces équipements freine le processus de développement et encourage l'émigration vers d'autres centres et villes mieux équipés.

I- VOIRIE

La commune de Traiba est traversée par des routes classées, à savoir :

- ↳ Les Routes Provinciales goudronnées : **RP.5423 et RP.5421**;
- ↳ Une Route Provinciale non goudronnée : **RP.5410**.

Le centre Traiba est directement accessible par la route provinciale **RP.5423** reliant Bni Ftah à la route régionale numéro 505.



En ce qui concerne le réseau de connexion entre les différents douars, il est généralement assuré par des pistes communales, dont la majorité nécessite un renforcement. Il s'agit de pistes et de chemins en tout venant et dont l'état reste mauvais, notamment en saison de pluie ; ce qui condamne l'accès de la population aux services de base, comme l'éducation et les établissements de santé publique.

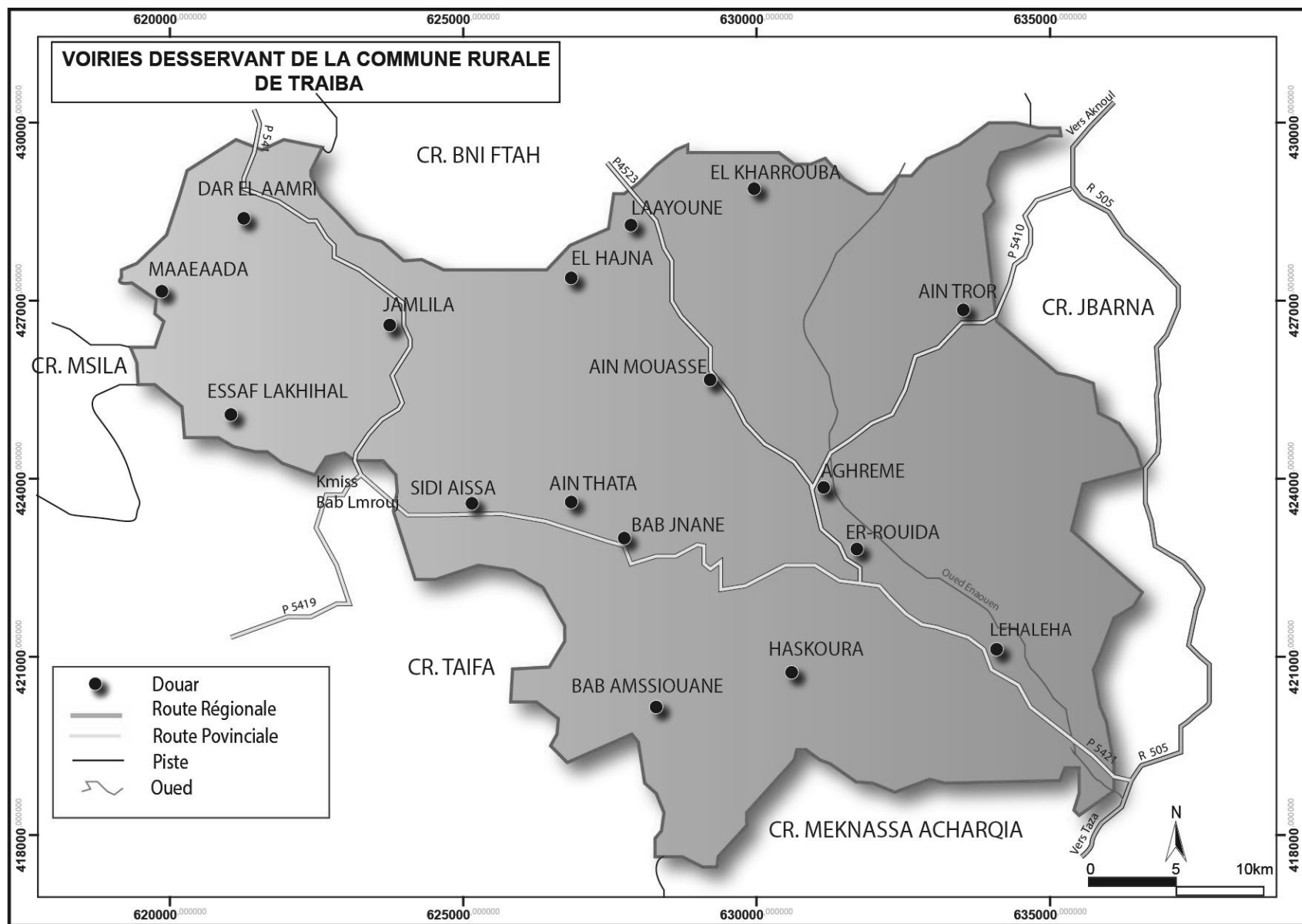


Par ailleurs, la commune a bénéficié de projets prometteurs en terme de couverture et d'amélioration du réseau routier communal, et ce dans le cadre de la deuxième tranche du programme national des routes rurales.

Ce programme est bien actif, en témoignent nos visites de terrains qui illustrent l'achèvement de certains tronçons lors de l'élaboration de cette phase.



Routes en chantier



II- ÉLECTRICITÉ

Presque tous les douars de la commune sont alimentés en électricité. Nous citons cependant quelques exceptions comme douar Bab Amsiwan et la partie ouest de douar Heskoura ainsi que quelques sous douars.

Néanmoins, une proportion importante de la population (29,24%) et des ménages (37,15%) ne bénéficie pas du réseau d'électricité malgré son existence.



III- EAU POTABLE

La majorité des foyers de la commune recourt à l'utilisation des eaux de sources ou des eaux de puits. Néanmoins, seulement une faible proportion d'habitants s'approvisionne en eau potable par des camions citernes. C'est pourquoi la commune, en collaboration avec l'Initiative National pour le Développement Humain a procédé à **l'aménagement de 13 sources d'eau et trois puits**. Sauf que ces efforts demeurent insuffisants pour subvenir aux besoins des habitants en ce qui concerne cette ressource vitale.



IV- ASSAINISSEMENT SOLIDE ET LIQUIDE

En termes d'assainissement, **la commune de Traiba ne dispose pas de réseau d'assainissement liquide, ni d'un service de collecte de déchets.**

On se débarrasse des déchets solides de manière individuelle en les jetant au bord de l'oued. Au niveau du souk hebdomadaire les déchets solides sont recueillis par les travailleurs du secteur de l'hygiène puis brûlés.



En ce qui concerne l'assainissement liquide, les fosses septiques est le moyen le plus répandu. Cela peut générer des impacts néfastes à l'environnement local ainsi qu'à la nappe phréatiques qui reçoit les infiltrations des eaux usées non traitées.



B- ÉQUIPEMENTS DE SUPERSTRUCTURE

I-LES ÉQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS ET SOCIOCULTURELS

La commune de Traiba présente un niveau de faiblesse en termes d'équipement administratifs et socioculturels. Ainsi, le siège de la commune situé au centre de Traiba reste le seul équipement administratif dont elle dispose.



En termes d'équipements socio-collectifs, le centre abrite un foyer féminin (centre de formation et d'éducation) et une boîte postale.



II- LES ÉQUIPEMENTS D'ENSEIGNEMENT

La commune de Traiba connaît des difficultés au niveau de l'enseignement. Ceci est dû principalement à la vulnérabilité et à l'insuffisance des équipements d'enseignement.

La commune ne dispose d'aucune institution d'enseignement préscolaire (crèche ou école coranique). Cela a naturellement un impact négatif sur les élèves qui une fois atteignent l'âge de scolarisation, trouvent des difficultés à s'adapter au primaire. Ce qui rend plus difficile la tâche de l'instituteur et qui entraîne le déclin du niveau des élèves. De plus, les cours s'étaient interrompus pendant les saisons pluvieuses à cause de la sévérité des conditions climatiques et des inondations que connaît la région.

Cependant, malgré toutes ces conditions, les habitants sont pleinement conscients de la nécessité d'enseigner leurs enfants. Cela est visible à travers les efforts déployés par la

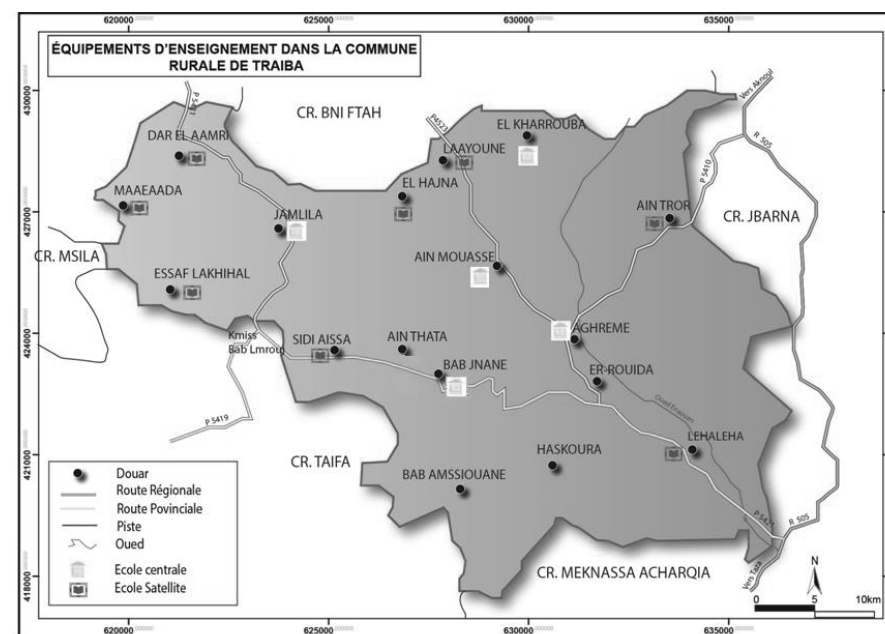


Groupe scolaire Traiba situé au centre

commune et les autorités locales pour la scolarisation et en particulier celles des filles. Chose qui a contribué de manière significative à réduire la proportion de déperdition scolaire. Cette dernière est de l'ordre de 1,29%.

Au niveau du primaire, nous enregistrons l'existence de **4 Groupes scolaires** divisés en 13 unités dispersées dans les douars de la commune.

Par ailleurs, il est primordial de prévoir la requalification des unités scolaires, de prévoir un transport scolaire qui facilite le déplacement des élèves ainsi que l'augmentation de l'effectif des bourses afin d'alléger la facture de scolarité aux ménages démunis.



III- LES ÉQUIPEMENTS SANITAIRES

La commune de Traiba connaît un manque au niveau des équipements sanitaires. En effet, au niveau de la commune existent **deux centres de santé**. Le premier se situe dans la fraction Traiba au centre communautaire. Il est supervisé par une seule infirmière qui s'occupe du suivi et de la surveillance des patients. Le deuxième centre se situe au niveau du douar Bab Lamrouj. Ses services couvrent les fractions d'Oulad Jrou et Oulad Rahmoun et également la commune de Taifa. Ce centre est aussi supervisé par une seule infirmière et un médecin qui se déplace entre les deux centres.

Cependant le taux de couverture en service de santé pour ces deux centres demeure très médiocre : 34% et 44% respectivement. D'autant plus que les services de ces centres se limitent aux premiers soins, la distribution de médicaments et d'analgésiques ainsi que la vaccination des enfants de moins de 5 ans.



Centre de santé de Traiba

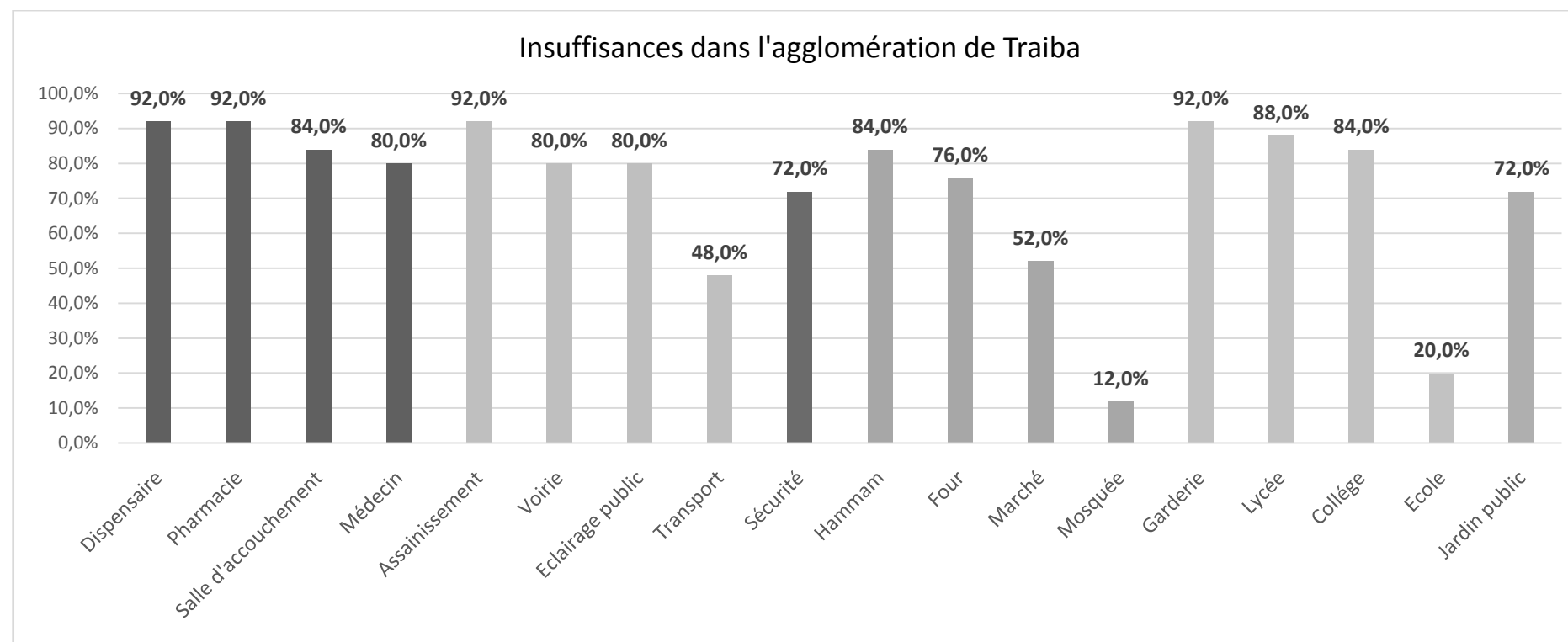
Par ailleurs, il existe **neuf sages-femmes bénévoles**, non formées, et ayant acquis un savoir-faire dans ce domaine grâce à l'expérience.

Elles supervisent, dans la plupart des douars, les accouchements normaux qui ne nécessitent pas de transporter les femmes enceintes aux centres d'accouchement ou à un hôpital proche.

C- INSSUFUSANCES DANS L'AGGLOMERATION

La satisfaction des besoins de la population locale en termes d'équipements supra et infrastructuraux reste le principal objectif des documents d'urbanisme. Or celle-ci exige, tout d'abord, l'identification de ces besoins, et ce à travers l'examen des carences qualitatives et quantitatives de l'espace, ainsi que par des sondages auprès de la population, détectant les services qu'ils estiment défaillants et révélant leurs aspirations quant à leur amélioration.

Les résultats obtenus nous permettront une programmation équitable des équipements aux court, moyen et long termes, selon les priorités.



Source : Enquête-ménages 2016

Telles que déclarées par la population enquêtée, les insuffisances au niveau de l'aire de l'étude peuvent être regroupées par catégorie de la manière suivante :

I. INSUFFISANCES EN ÉQUIPEMENTS DE SANTÉ

Il s'agit des insuffisances les plus pressantes, vu le caractère qu'elles revêtent directement sur la santé et le bien-être de la population. Les déclarations de la population à ce niveau atteignent **80,0%**, notamment en termes du manque de cadres du domaine de la santé. La création d'un nouveau dispensaire est déplorée par **92,0%** tandis que le besoin d'une salle d'accouchement bien équipée est soulignée par **84,0%** des enquêtés. La mise en place de pharmacies est déclarée par **92,0%**.

Ainsi, il est indispensable de prévoir l'amélioration des conditions sanitaires au niveau des centres de santé qui aident à desservir la population de Traiba et d'y prévoir également l'implantation d'une salle d'accouchement ou Dar Al Oumouma.

II. INSUFFISANCES EN ÉQUIPEMENTS D'INFRASTRUCTURE

Il s'agit de l'un des soucis les plus exigeants de la population locale. Elles concernent l'amélioration de l'état de la voirie, proposée par **80,0%** des enquêtés. Dans ce même sillage, **48,0%** des enquêtés déplorent le manque de moyen de transport.

La généralisation et l'amélioration de l'éclairage public est une autre préoccupation de la population locale. Le taux de **80,0%** des déclarations révèle l'urgence de résoudre ce problème, tant pour l'amélioration du cadre urbain de l'aire de l'étude que pour la maîtrise de la sécurité durant la nuit. A ce propos, l'insécurité est déplorée par une grande partie des enquêtés (**72,0%**).

Aussi le problème d'assainissement a été désigné par la quasi-totalité des ménages enquêtés, soit **92,0%**.

La prise en compte de ces besoins dans la programmation des équipements par ce plan de développement, permettra un aménagement au service de l'homme et de son cadre de vie urbain et social.

III. INSUFFISANCES EN ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ

A ce niveau, les habitants de l'aire de l'étude révèlent le besoin de création d'un Hammam (**84,0%**), d'un four (**76,0%**), d'un marché ou centre commercial (**52,0%**), et d'une Mosquée (**12,0%**).

A notre tour, nous proposons dans ce cadre la création, d'un centre vétérinaire, d'une maison de l'artisan « Dar Saniâa », d'un bureau pour le règlement des factures d'eau et d'électricité, d'un bureau de poste, d'un poste de gendarmerie royale ou de forces auxiliaires,...

IV. INSUFFISANCES EN ÉQUIPEMENTS D'ENSEIGNEMENT

Dans ce domaine, la population propose :

- La construction de garderies pour les petits enfants, à raison de **92,0%** ;
- La construction d'un lycée, à raison de **88,0%** des enquêtés ;
- La construction d'un collège, à raison de **84,0%** des enquêtés ;
- L'implantation d'une nouvelle école, à raison de **20,0%** des enquêtés.

A notre tour, nous proposons la mise en place d'un centre de formation professionnelle, d'une école communautaire,...

V. INSUFFISANCES EN ÉQUIPEMENTS CULTURELS, DE SPORT ET DE LOISIRS

Les jardins publics sont les seuls besoins dans ce domaine. Ils représentent **72,0%** des déclarations des habitants de l'aire de l'étude.

Toutefois, le diagnostic soulève l'absence d'autres équipements socioculturels à l'instar d'un centre culturel, d'une bibliothèque, d'une salle multimédia, d'un complexe socio-sportif, d'une maison de jeunes... et que la population ne classe pas parmi ses besoins prioritaires.

Il revient donc au présent plan de développement de faire des propositions transversales, touchant tous les domaines socioéconomiques et intéressant toutes les catégories de la population.

CHAPITRE III : HABITAT ET DYNAMIQUE SOCIO-SPATIALE

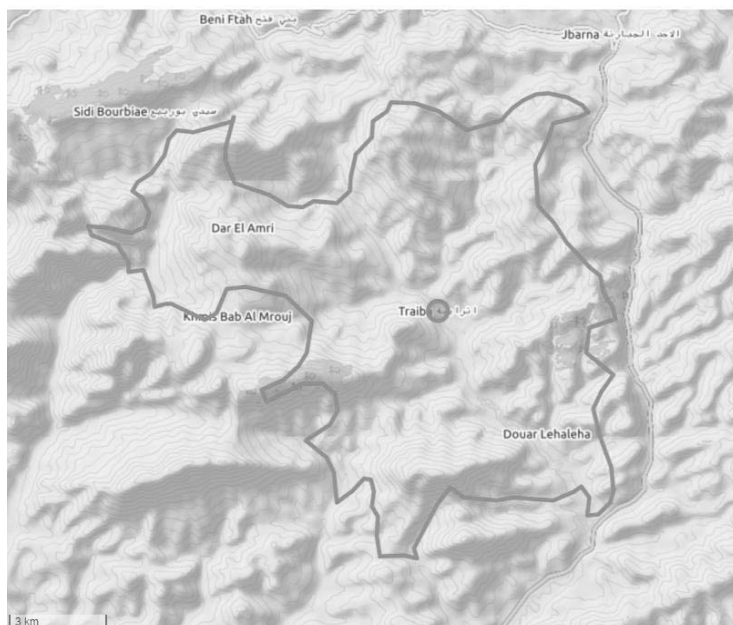
INTRODUCTION

La revitalisation de l'agglomération de Traiba et son essor en tant que pôle de développement communal, constituent l'objectif primordial du présent plan de développement. Aussi, l'objet de ce chapitre réside-t-il en l'analyse de l'influence de la composante spatiale sur la formation du territoire étudié en termes de mutations, d'organisation et d'extensions... et leur contribution au réaménagement de l'espace et/ou l'émergence de nouveaux groupements territoriaux ou de zones avec des fonctions bien déterminées.

A- MORPHOLOGIE ET DÉVELOPPEMENT SPATIAL

I-STRUCTURE COMMUNALE

La commune de Traiba est située au milieu de la province de Taza.



- ↳ Elle présente un **relief dominé par des collines** (50%) s'ouvrant sur les montagnes du Rif (34%) ;
- ↳ Les plaines ne couvrent, en revanche, que 16% du territoire communal ;
- ↳ Elle est traversée par des routes classées (**RP. 5410 ; RP.5423 et RP. 5421**) et d'autres non classées ;
- ↳ Elle est traversée par des **Oued** non permanents et des sources d'eau ;

Ces éléments, ainsi que les terres agricoles qui couvrent la quasi-totalité de la commune, présentent **de grandes contraintes d'aménagement à prendre en considération** dans toute étude d'urbanisme, en l'occurrence le présent plan de développement :

- ↪ tant en termes de frein à l'extension (coupures physiques de l'espace, accessibilité difficile, enclavement...);
- ↪ qu'en termes de risques naturels (inondations en périodes de crues, séisme...);
- ↪ et surtout en tant qu'espaces naturels à sauvegarder et à mettre en valeur.



II-MORPHOLOGIE URBAINE DU CENTRE

Traiba est un centre embryonnaire composé de :

1. **Un petit noyau d'équipements** à caractère administratif, sanitaire, éducatif et socio-économique : Siège communal, centre de santé, école, mosquée, souk et moulin. Ledit noyau est situé au contrebas d'une zone accidentée, sur la rive droite de l'Oued Larbaa. Il est desservi par une route le reliant à la RR505 ;
2. **De l'habitat rural dispersé** bien loin de ce noyau, dont une partie sur la zone accidentée, et l'autre sur la partie basse à côté de la route.
3. **Oued Larbaa** divise le territoire du centre de Trayba en deux parties et constitue une contrainte majeure à l'urbanisation.



II-1-LE NOYAU ADMINISTRATIF :

De par sa situation aux abords de l'Oued Larbaa et au pied d'une colline, le noyau d'équipements se trouve exposé aux risques suivants :

- Inondation due aux débordements de l'Oued au moment de grandes crues ;
- Erosion à cause des eaux de pluie chargées d'alluvions drainées par les talwegs situés en amont.

Ceci impose le recours aux moyens de protections adéquats qui seront préconisés par des études spécifiques : digues ou murs de protection contre les débordements de l'Oued, système de récupération et de déviation des eaux déversées par les talwegs en question, etc.

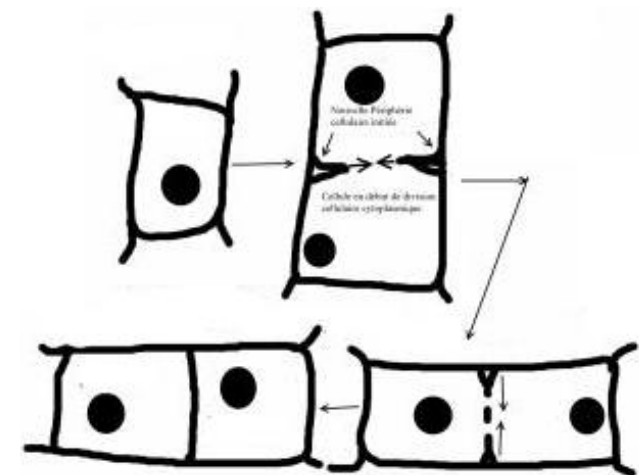




II-2-L'HABITAT :

L'habitat prédominant dans le centre de Traiba est de type rural dispersé.

Les habitations réalisées en matériaux naturels locaux, sont constituées de pièces organisées autour d'une cours centrale à ciel ouvert. Son extension se fait au'our d'une deuxième cours à l'instar de division des cellules organiques.



B- CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DES CONSTRUCTIONS

I. TYPOLOGIE D'HABITAT

L'aire de l'étude est une zone rurale de la commune de Traiba. Ce qui explique la présente marquante de l'habitat rural dans le parc logement de l'aire d'étude à raison **de 84%**.

L'habitat économique y constitue à peine **16%** des constructions. Ceci est l'état de l'image encore embryonnaire du centre.

Type d'habitat (En %)

Type d'habitat	Douar Er-Rouida	Douar Aghrem	Douar Ain Mouasse	Total
Rural	80,0%	71,4%	92,3%	84,%
Économique	20,0%	28,6%	7,7%	16,00%
Total	100%	100%	100%	100%

Source : Enquête ménages – 2016

L'habitat économique est présent surtout dans le douar d'Aghrem à raison de 28,60%, pour se réduire à peine 7,70% à l'échelle du douar d'Ain Mouasse. Douar Rouida en abrite une proportion de 20%.

Ce type intègre également les logements de fonction qu'abrite le centre.

II. MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Contrairement à d'autres centres de la province, la modernisation du cadre bâti au niveau de l'aire de l'étude à travers l'introduction de nouveaux matériaux de construction (le béton armé maçonnerie, les briques, la peinture)...reste encore un phénomène tardif Ceci est explicité davantage à travers les résultats de l'enquête ménages, ventilés dans le tableau suivant :

Matériaux de construction – Structure verticale

Structure verticale	Douar Er-Rouida	Douar Aghrem	Douar Ain Mouasse	Total
Béton armé	0,0%	28,6%	7,7%	12,0%
Pisé	0,0%	0,0%	15,4%	8,0%
Pierre	100%	57,1%	76,9%	76,0%
Mixte	0,0%	14,3%	0,0%	4,0%
Total	100%	100%	100%	100%

Source : Enquête ménages – 2016

En effet, la pierre constitue parmi les matériaux de construction les plus utilisés à raison de 76% des matériaux utilisés pour les structures verticales des habitations, tandis que le béton armé maçonnerie représente 12% des constructions totales et le pisé 8%.

L'utilisation de plusieurs matériaux à la fois est observée au niveau de quelques 4% des maisons de l'aire de l'étude, notamment à douar Aghrem.

Au niveau des toits, les matériaux, là encore, sont généralement traditionnels :

Matériaux de construction – Structure horizontale

Toits	Douar Er-Rouida	Douar Aghrem	Douar Ain Mouasse	Total
Dalle béton	0,0%	28,6%	7,7%	12,0%
Tôle ondulée	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Roseau, bois, terre	100%	71,4%	92,3%	88,0%
Total	100%	100%	100%	100%

Source : Enquête ménages – 2016

La plus grande proportion revient donc aux toits dont les matériaux sont mélangés entre le roseau, bois et la terre à raison de 88,00% avec une majorité marquée au niveau du douar Er-Rouida, soit 100%.

Les structures en dalle bétonnée, représentent à peine 12,00% des toits des constructions de l'aire de l'étude, avec une présence de 28,60 de celles du douar d'Aghrem.

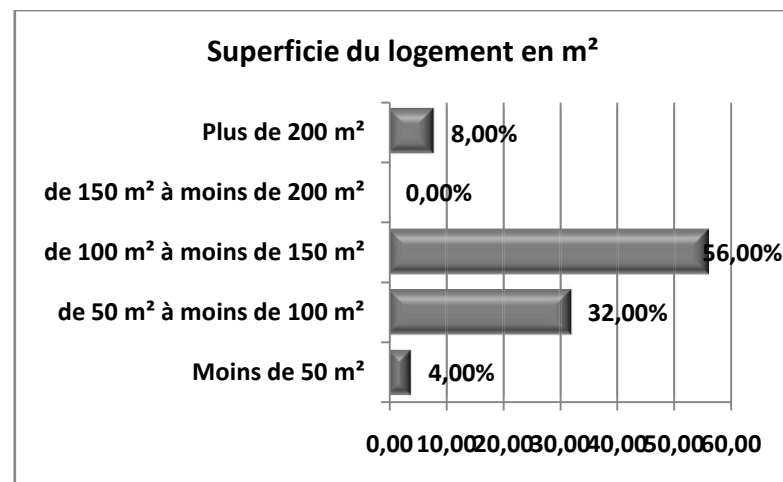
Ainsi identifiés, les matériaux de construction utilisés dans les habitations, tant pour la structure verticale que pour la structure horizontale, révèlent la persistance encore du style rural et l'apparition timide de style urbain au niveau de l'aire d'étude du Plan de développement



III. SUPERFICIE ET NOMBRE DE PIÈCES

Superficies des logements

Le volet sur la superficie moyenne des logements permet d'appréhender les types d'habitat dominants, correspondant à des segments de la demande bien précise à tenir en compte dans la formulation des zonages.



Source : Enquête ménages – 2016

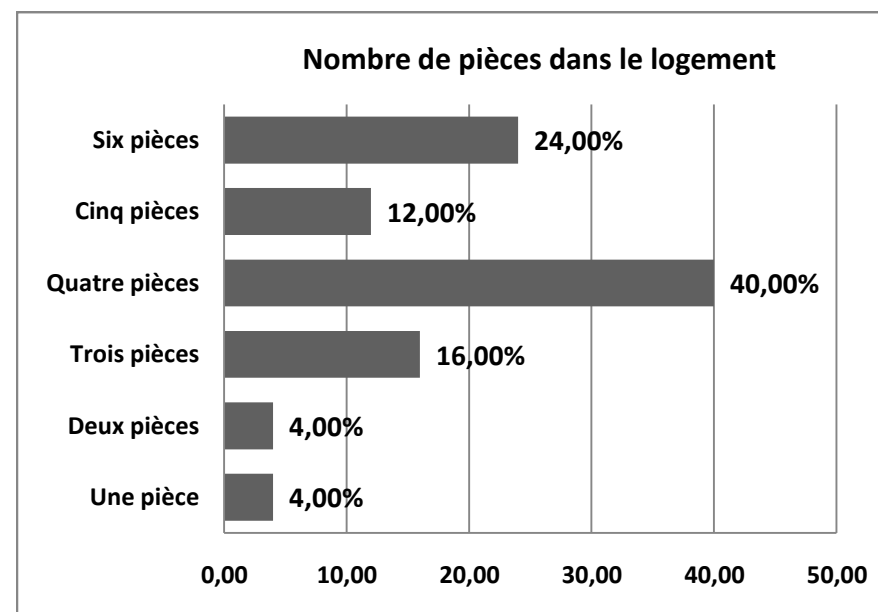
Corroborés aux constats révélés par l'enquête ménages concernant les superficies des logements, les résultats en termes de nombre de pièces confirment la mixité dimensionnelle des habitations au centre de Traiba. Ainsi ventilées, les superficies des logements mettent en relief la diversité des dimensions du cadre bâti de l'aire de l'étude, allant d'environ 40 à plus de 300 m². Les constructions les plus présentes sont celles allant de 100 à moins de 150 m², représentant 56% du total

Nombre de pièces

L'analyse du graphe et tableau ci-dessous a pu dégager l'évolution des nombres de pièces comparativement aux résultats du RGPH 1994, en effet, les maisons à une ou deux pièces ont été estimées à 16,8% en 2004, soit une hausse de 0.7 points depuis 1994.

La même situation est remarquée au niveau des logements de 4 pièces et de plus de 5 pièces qui enregistrent des hausses respectives de 3,19 points et de 6,1 points.

Quant aux logements qui disposent de 3 ils ont connu une baisse de 10,7 points et de 3,63 points respectivement.



IV. STATUTS DES TERRAINS ET STATUTS D'OCCUPATION DES LOGEMENTS

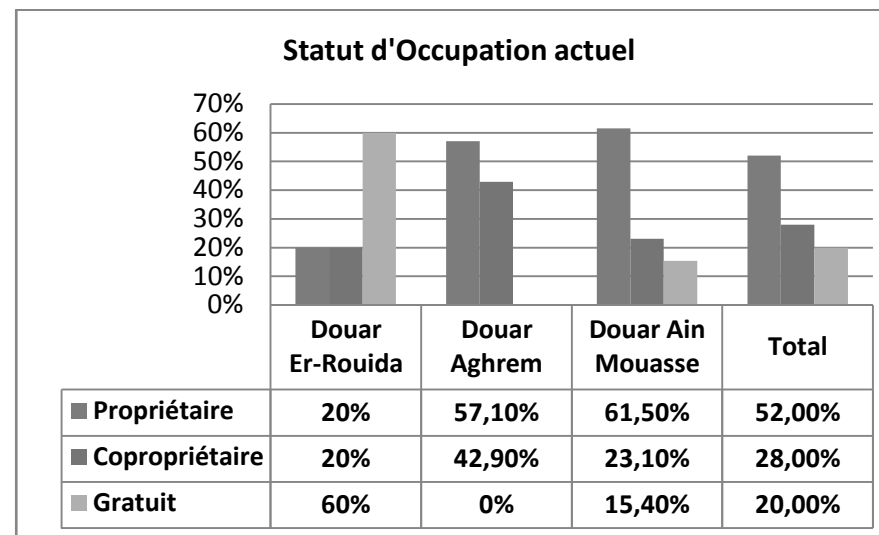
Le statut d'occupation des logements, joint aux statuts juridiques des terrains, est un indice important dans la détermination des besoins en logements et de zones à ouvrir à l'urbanisation dans le cadre du présent plan de développement.

Ainsi, **88%** des occupants du parc logement sont **propriétaires** de leurs maisons. Le reste des familles sont soit des occupants gratuitement (11%) ou des locataires (1%).

Les habitations de l'aire d'étude de Traiba sont en majorité construites sur des terrains privés .Ce constat est détecté au niveau des trois douars de l'aire de l'étude, à l'exception de quelques logements de fonction dont le statut relève de la propriété communale.

Le statut d'occupation des logements, joint aux statuts juridiques des terrains, est un indice important dans la détermination des besoins en logements et de zones à ouvrir à l'urbanisation dans le cadre du présent plan de développement.

Les résultats de l'enquête ménages à ce propos font état de la situation suivante :



Source : Enquête ménages – 2016

Ainsi, 80,00% des occupants du parc logement sont propriétaires ou copropriétaires de leurs maisons. Le reste des familles sont soit des occupants gratuitement, soit des occupants de logements de fonction (20%) .Le mode de location est absent.

L'héritage reste le principal mode d'acquisition des terrains de construction, soit 66,7% dans l'ensemble. Tandis que les opérations d'achat ne présentent que 11,0%.

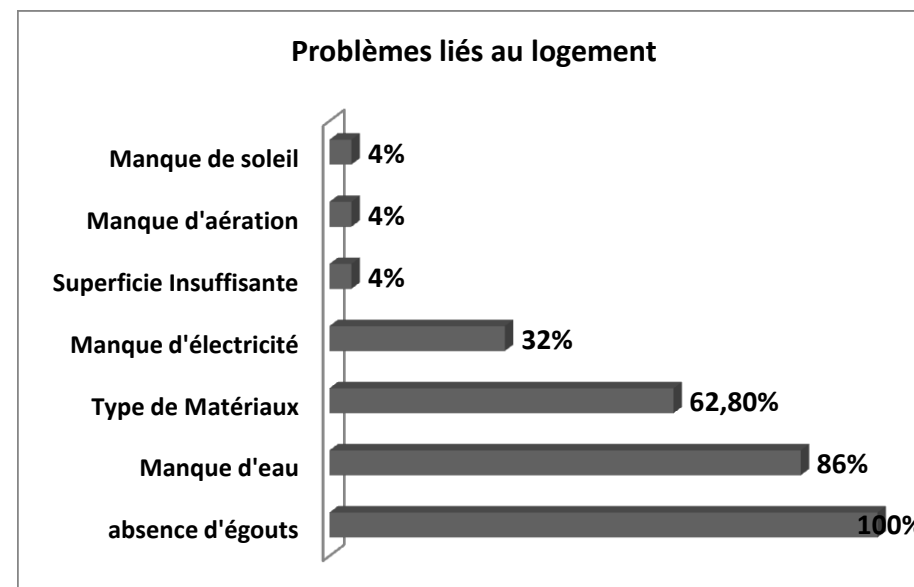
L'autopromotion reste le seul mode de construction répandu à l'échelle de l'aire de l'étude. De même que l'apport personnel reste le principal mode de financement de ces constructions.

V. PROBLÈMES LIÉS AUX LOGEMENTS

L'examen des données de l'enquête ménages concernant les problèmes que ressent la population du centre en relation avec les conditions d'habitat montre que, parmi les premières proclamations figure l'absence d'égouts pour l'assainissement soulevée par la totalité des enquêtés. L'absence de branchement individuel pour l'eau est le deuxième problème soulevé par les enquêtés, soit 86%, la fragilité de type de matériaux de construction avec 62,80% et du manque d'électricité à raison de 32%.

Les autres problèmes, à l'instar, de la superficie du logement, du manque d'ensoleillement et d'aération restent de moindre proclamation par la population.

Cet état de fait révèle les efforts à déployer, tant par la Commune que par la société civile, pour la dotation de l'aire de l'étude en équipements de première nécessité, tels que l'eau potable et l'assainissement.



Source : Enquête-ménages 2016

CONCLUSION

Sur le plan morphologique, la commune de Traiba et son chef-lieu se caractérisent par l'hétérogénéité et la mixité de ses composantes : sur un territoire de montagnes et de collines, entre des terrains agricoles, des plantations arboricoles de haute valeur, des forêts, des oueds et des sources d'eau,... l'on retrouve des groupements d'habitat (douars) disséminés sous forme de constructions généralement dispersées à isolées.

Ces douars sont généralement de structure rurale, avec une certaine tendance vers la modernisation suite à l'introduction progressive de l'habitat économique en béton armé.

Ils se caractérisent par des trames parcellaires spontanées, avec des trames viaires désorganisées, créées de manière aléatoire, suivant les parcours spatio-fonctionnels et au gré des agencements entre le plein et le vide.

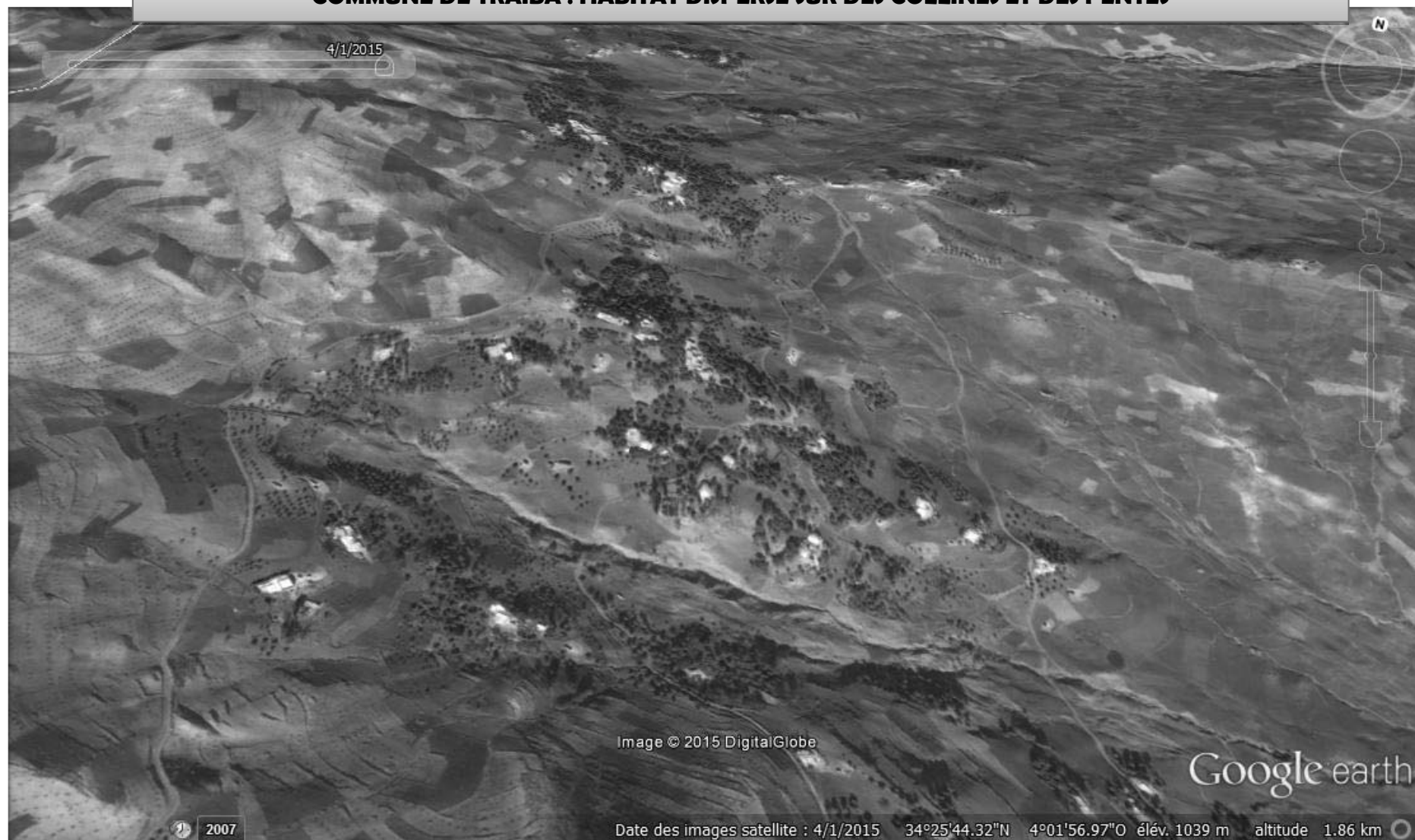
Les matériaux utilisés dans les habitations rurales sont généralement prélevés de l'environnement local. Les maisons ont des formes régulières (carré ou rectangle) constituées de quatre volumes cubiques simples structurés autour d'un patio central découvert.

Les chambres sont organisées autour de ce patio qui remplit plusieurs fonctions (circulation, organisation spatiale et lieu de détente en été.)

Des extensions se font, parfois, progressivement par la construction de deux ou trois pièces à l'extérieur du patio, et parfois par la multiplication de la bâtisse initiale.

Les structures horizontales (planchers et terrasses) sont généralement à deux pentes disposées longitudinalement sur les pièces de la bâtisse. La structure du plancher est sous forme de charpente dont la structure originelle est constituée de rondins, tronc d'arbres et morceaux de bois selon le couvert végétal dominant sur les lieux. Dans certaines unités, les terrasses sont en tôle en tuile ou en zinc. Ce matériau a remplacé le chaume et la terre autrefois utilisés.

COMMUNE DE TRAIBA : HABITAT DISPERSÉ SUR DES COLLINES ET DES PENTES



CHAPITRE IV : DOCUMENTS D'URBANISME ET ASPECT ENVIRONNEMENTAL

A-DOCUMENTS D'URBANISME

I-PLAN DE DEVELOPPEMENT

Le centre de Traiba est doté d'un Plan de développement homologué par arrêté du gouvernement de la province de Taza, approuvé par arrêté du ministre de l'intérieur n°1280.87 du 13 Avril 1992 et publié au Bulletin Officiel n°4156 de du 24Juin1992. Ainsi, avant d'entamer les études d'aménagement de l'aire de l'étude, une évaluation réaliste et objective de l'ancien document d'urbanisme s'avère nécessaire, et ceci à travers une étude comparative afin de faire ressortir les tendances d'urbanisation, le taux de réalisation du plan de d'développement, les blocages qui n'ont pas permis sa mise en œuvre.

II-EVALUATION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT

Le tableau ci-après fait état d'une évaluation préliminaire de l'ancien PDAR du Centre de Traiba en faisant ressortir ses composantes qui ont été mis en œuvre, ceux qui ne l'ont pas été ainsi que les actions qui ont vu le jour en dérogation ou en déphasage avec les orientations et les zonages du PDAR de 1992.

A la lecture de l'évaluation de l'ancien PDAR, on constate que le taux de mise en œuvre est très faible puisque l'ensemble des équipements programmés ont étaient pas réalisés, à titre d'exemple, on constate que parmi les 13 voies programmées, aucune voie a été réalisée jusqu'à maintenant, soit un taux de réalisation nul. Concernant les équipements collectifs et d'intérêt général Aucun des équipements prévus par ledit PDAR n'a été réalisé (centre de travaux, poste, deuxième école, terrain de sport, gendarmerie, maison de jeunes, centre de formation professionnelle, entraide nationale, gare routière, cimetière, mosquée, four, hammam,...).Il ressort donc un taux de réalisation nul pour la majorité des équipements prévus.

Par ailleurs, le constat à propos du composant habitat est similaire à celui des équipements, en effet, toutes les zones d'habitat prévus dans le plan de développement n'ont pas été mise en œuvre, cela est dû peut être à l'extension des zone d'habitat existantes.

DESIGNATIONS	Existant	Projeté par le PDAR du centre de Traiba homologué en 1992				Non projeté réalisé
		Réalisé	Pourcentage	Non réalisé	Pourcentage	
			(%)		(%)	
ZONE D'HABITAT en (Ha)	0	0	0%	8,7	100%	0
EQUIPEMENTS CULTUELS						
Cimetière	0	0	0%	1	100%	0
Mosquée	0	0	0%	1	100%	0
Total	0	0	0%	2	100%	0
LES SERVICES PUBLICS						
Maison Communale	1	0	0%	0	0%	0
Poste	0	0	0%	1	100%	0
Tribunal	0	0	0%	1	100%	0
Centre de travaux	0	0	0%	1	100%	0
Gendarmerie	0	0	0%	1	100%	0
Foyer Féminin	0	0	0%	1	100%	0
Hammam	0	0	0%	2	100%	0
Four	0	0	0%	2	100%	0
Entraide nationale	0	0	0%	1	100%	0
Total	1	0	0%	10	100%	0
EQUIPEMENTS DE SANTE						
Dispensaire	0	0	0%	1	100%	0
Total	0	0	0%	1	100%	0
LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PUBLIC						
Ecole	1	0	100%	1	100%	0
Total	1	0	100%	1	100%	0
EQUIPEMENTS DU COMMERCE						
Souk	1	0	0%	0	0%	0
Total	1	0	0%	0	0%	0

DESIGNATIONS	Existant	Projeté par le PDAR du centre de Traiba homologué en 1992				Non projeté réalisé
		Réalisé	Pourcentage	Non réalisé	Pourcentage	
			(%)		(%)	
EQUIPEMENTS DU COMMERCE						
Souk	1	0	0%	0	0%	0
Total	1	0	0%	0	0%	0
EQUIPEMENTS SOCIO-COLLECTIFS						
Maison des jeunes	0	0	0%	1	100%	0
Terrain de sport	0	0	0%	1	100%	0
Total	0	0	0%	2	100%	0
PLACES, PARKINGS, PARCS ET ESPACES VERTS						
Parking	0	0	0%	4	100%	0
Place publique	0	0	0%	2	100%	0
Espace Vert	0	0	0%	4	100%	0
Total	0	0	0%	10	100%	0
VOIES CARROSSABLES ET CHEMINS PIETONS						
Voies	1	0	0%	13	100%	0
Chemins piétons	0	0	0%	7	100%	0
Total	1	0	0%	20	100%	0

Ceci devrait nous inciter à chercher les causes et les raisons derrière cette situation :

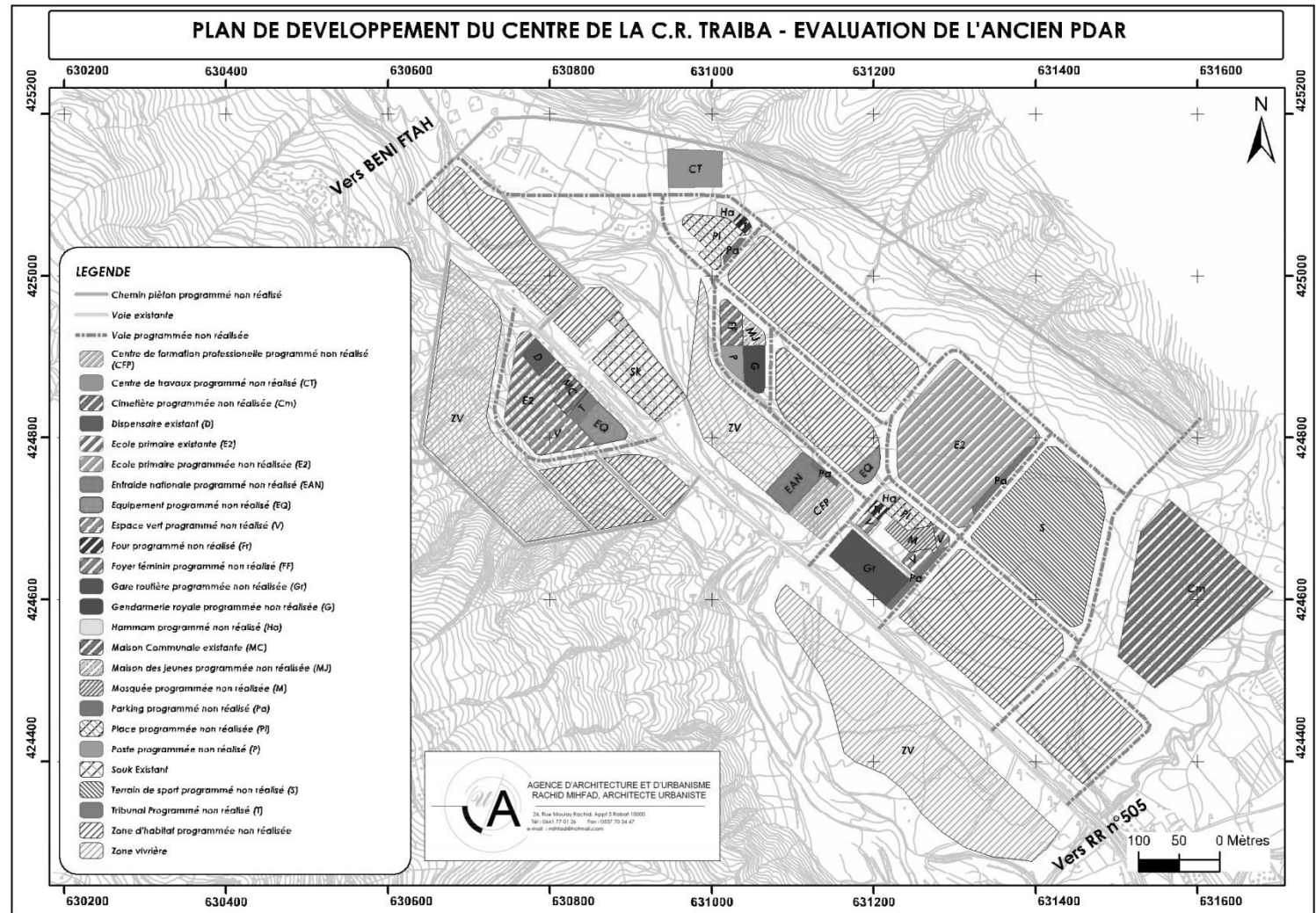
- Est-ce une surestimation du document d'urbanisme étant donné qu'il s'agit d'un centre à très faible attractivité, voire répulsif ?
- Est-ce un problème de moyens financiers ?
- Est-ce un problème de mobilisation de foncier ?

- Est-ce due à la présence de risques majeurs (inondations, ...) ?

Le futur plan de développement de l'agglomération de Traiba constitue un catalyseur à sa croissance et permettra non seulement de lui donner un outil juridique pour la gestion de son espace local, mais aussi de la propulser, d'assurer sa dynamique et son développement à différentes échelles (sociales, économiques, urbaines,...) et lui permettre de faire

face aux différentes contraintes dont elle est confrontée, notamment :

- ♣ Le besoin en équipements de superstructure et d'infrastructure... ;
- ♣ Le besoin d'une mise à niveau spatiale et sociale ;
- ♣ Le besoin de mobilisation d'un foncier assaini ;
- ♣ Le besoin d'une dynamisation économique, tirant profit de sa situation sur une route provinciale ;
- ♣ Le besoin de renforcement de son attractivité ;
- ♣ Le besoin de consolidation du rôle d'encadrement du chef-lieu de la commune ;
- ♣ Le besoin de la protection de l'environnement et de la lutte contre les risques naturels...



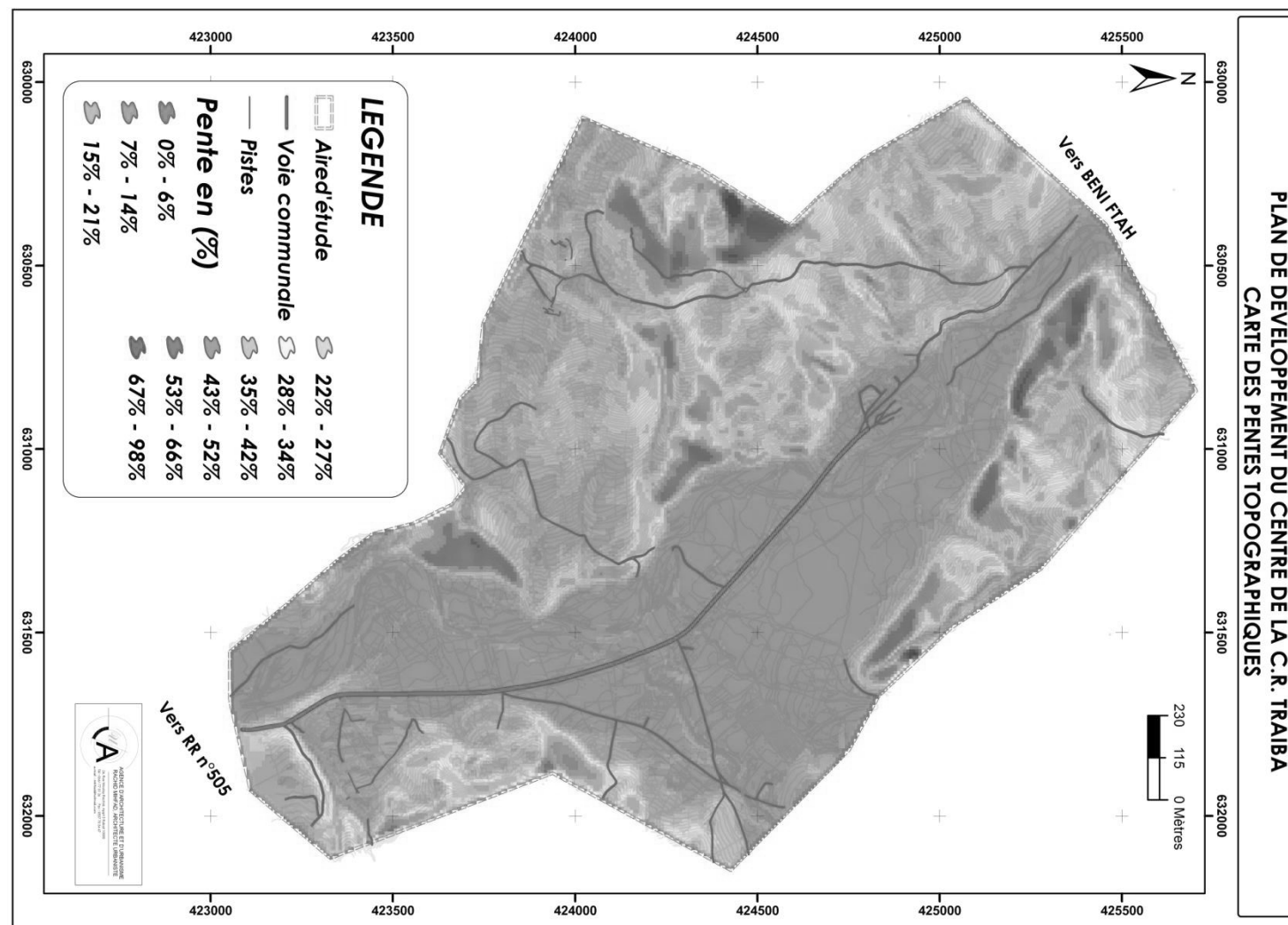
B-ASPECT ENVIRONNEMENTAL

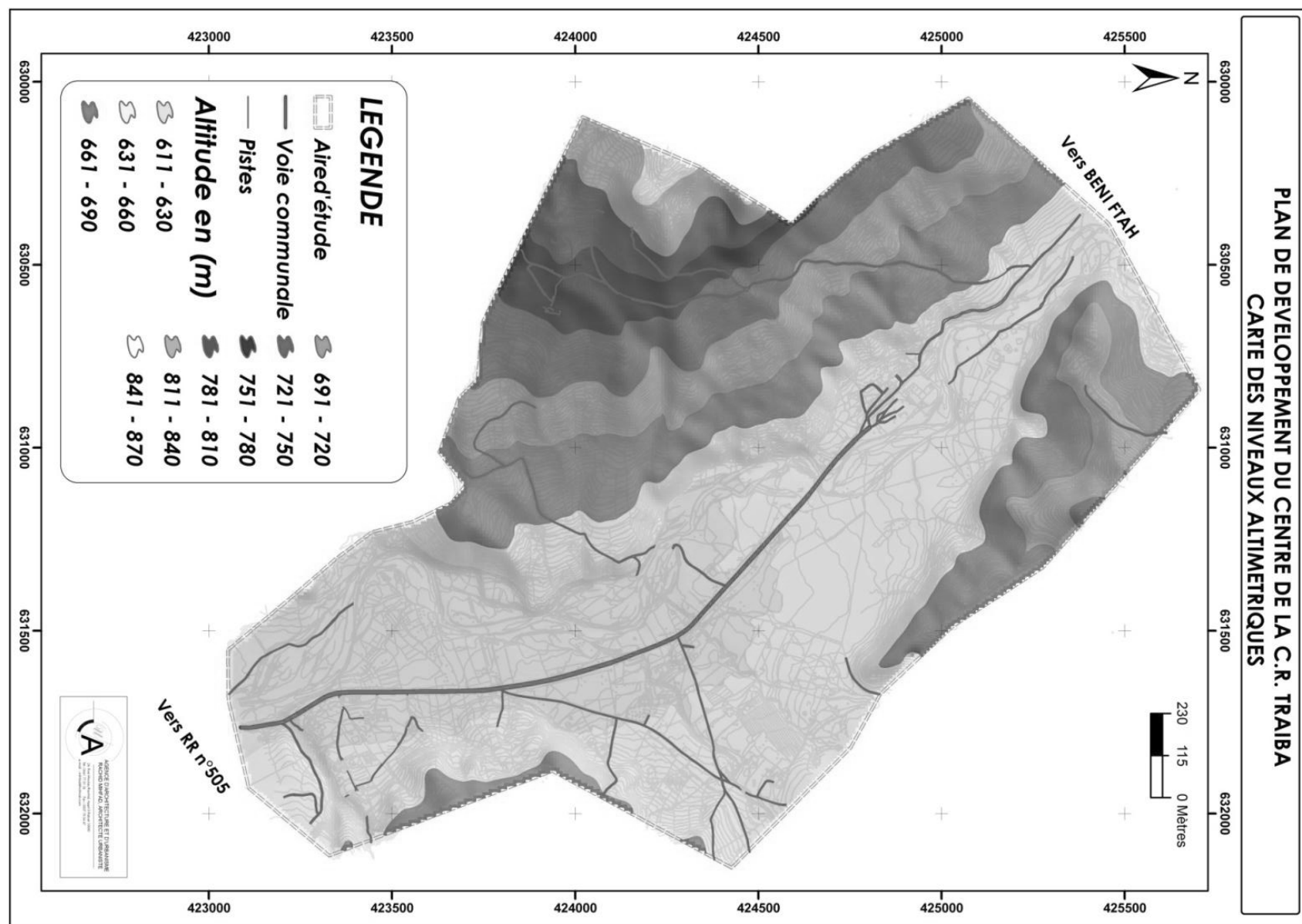
Sa situation sur le lit de Oued Larbaa dont une grande partie est exposée au risque d'inondation ne favorise pas son développement urbain, d'autant plus qu'il appartient à un environnement accidenté (risque d'érosion et de glissement de terrain).

I-LE RELIEF

L'aire d'étude se trouve dans un terrain en cuvette où les terrains de faible pente se limitent au centre de l'aire d'étude s'élargissent au Sud, pour se réduire au nord. Tandis que les terrains de plus de 22% de pente se concentrent essentiellement dans la partie Ouest de l'aire d'étude avec des altitudes allant de 661 mètres à plus de 870 mètres.

La zone Nord-Est présente également des terrains très accidentés dont les pentes varient de 28% à 66% et des altitudes allant de 661 mètres jusque 750 mètres.





II-LES ZONES INONDABLES

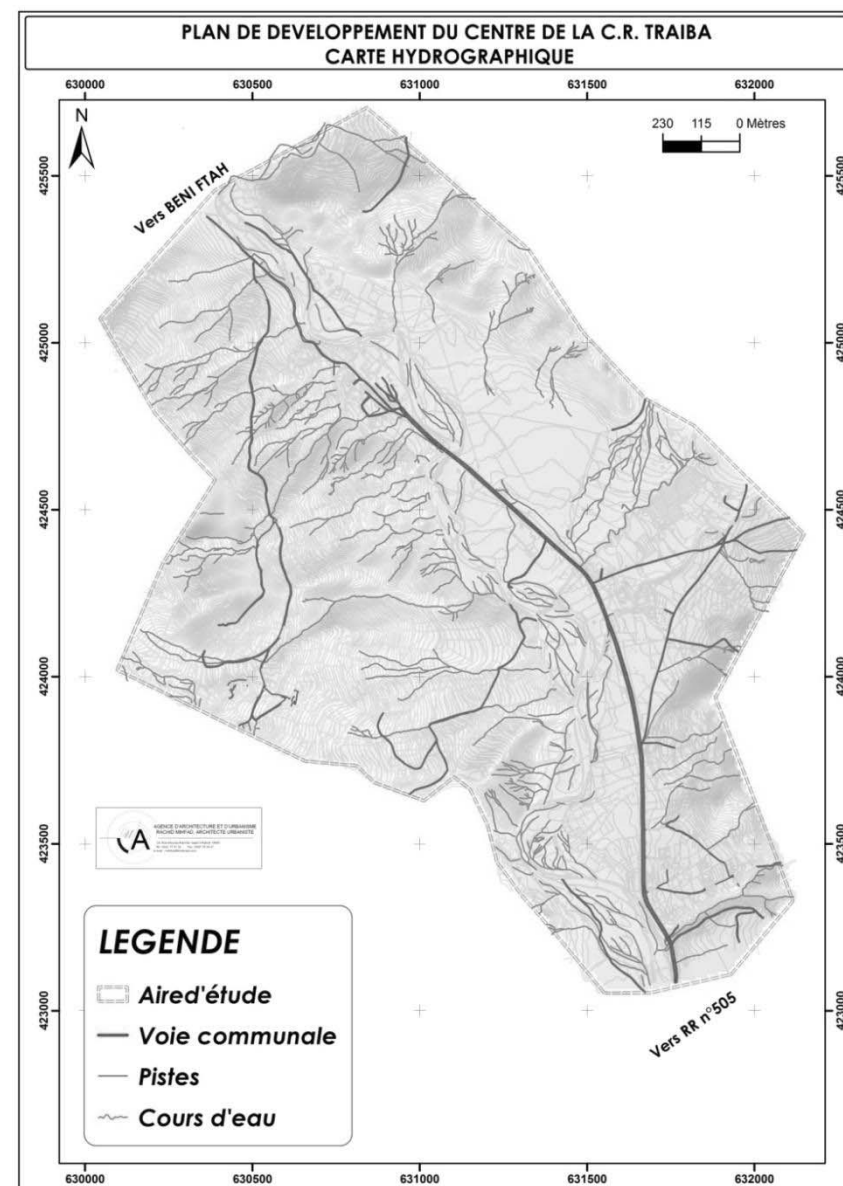
Rappelons que l'emplacement du centre sur le lit d'oued Larbaa et aussi dans la zone de confluence de plusieurs oueds le rend menacé par les inondations durant chaque période de fortes crues. En effet, la situation du centre au piémont de deux chaâbas endommage les constructions traversant leur cheminement. Ces deux chaâbas posent aussi un problème de transport solide.

Les inondations au niveau du centre objet d'étude sont liées principalement aux problèmes de :

- ↗ Les débordements lors du passage des fortes crues des oueds étudiés ;
- ↗ L'occupation du domaine public hydraulique
- ↗ Les insuffisances de la capacité de transit des ouvrages hydrauliques
- ↗ Et à l'intervention humaine au niveau des cours d'eau.

Malgré une série des interventions au niveau du site, soit à travers la mise en place des endiguements en gabion en contact direct avec la rive droite de l'oued LARBAA ou un remblai en tout venant sur la rive gauche. Néanmoins, pendant les fortes crues, l'oued LARBAA bloque les eaux des chaabas ce qui provoque un retour d'eau vers les habitats situés proche du siège de la commune.

La zone où se situe le siège de la commune, le souk et la zone urbanisable sont les zones qui demandent une protection indispensable contre les inondations.



III-PROPOSITION DES SCHEMAS D'AMENAGEMENT

Les simulations hydrauliques des crues centennales montrent qu'une grande partie du centre est inondable.

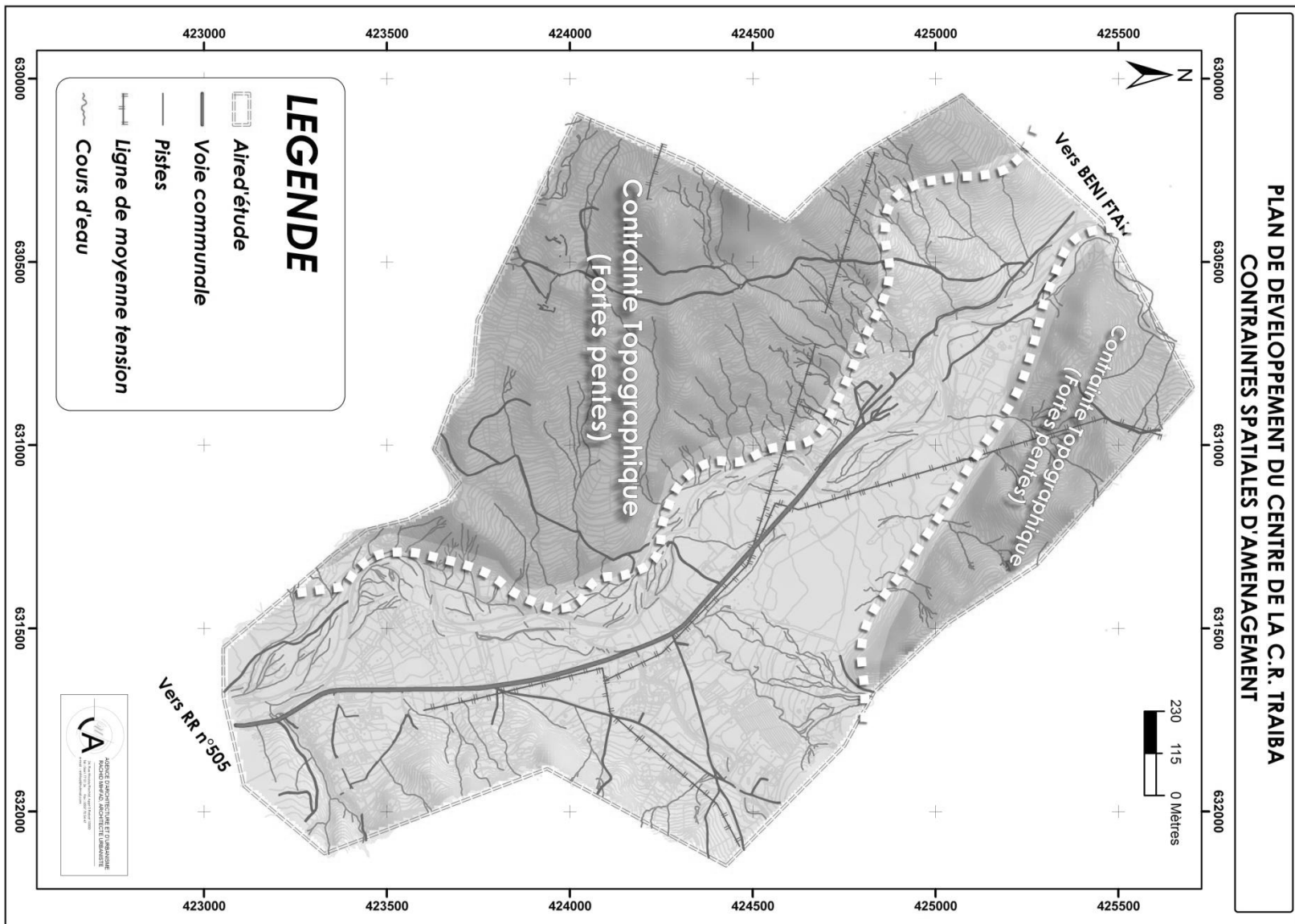
Pour une protection contre les crues de périodes de retour centennal, l'étude de protection contre les inondations du centre opte pour une protection en phases du centre. Ainsi, cette étude propose en premier lieu une protection qui s'avère indispensable, il concerne les aménagements et les constructions existantes. Pour se faire, cette étude suggère :

- Le prolongement de l'endiguement en gabion existant au niveau de la rive de l'oued Larbaa en aménageant un mur en moellons taillés d'une hauteur de 2,5m et sur une longueur de 360 m pour éviter le débordement de l'oued Larbaa sur le souk et les constructions adjacentes situées sur sa rive droite. Il faut également fermer l'ouverture située au niveau de la digue en gabion existante et détruire l'épi existant au même endroit ;
- La construction de deux murs de protection en moellons taillés, d'une hauteur de 1,2m, pour protéger le centre contre les venus d'eau des chaâba4 et 5 situées en arrières du centre. Ils s'étalent sur une longueur totale de l'ordre de 530m.

En deuxième phase, l'étude propose l'aménagement de certains ouvrages de franchissement et la rive gauche de l'oued Larbaa. Ainsi, l'étude propose :

- La protection contre les eaux de l'oued Larbaa de la zone concernée par le plan d'aménagement et ceci par la mise en place d'une digue en tout venant avec une carapace en enrochement. La digue est d'une longueur de 680m et d'une hauteur de 1,5m ;
- Le renforcement du pont existant sur l'oued Larbaa à l'entrée du centre par un dalot de trois batteries triples de dimensions 2.1m x 2.1m ;
- Le renforcement du dalot simple existant sur la Chaâba 2 par un dalot triple de dimensions 1.5m x 1.5m ;
- La construction d'un dalot sur la Chaâba 1, il se constitue de 3 batteries triples de dimensions 1.5m x 1.5m ;
- Le recalibrage de la Chaâba 1, en amont de la RP 423, sur une longueur de 260m. Sa largeur à la base sera de l'ordre de 22m et le fruit des berges est de 3/2 ;
- Le recalibrage de la chaâba 2, en amont de la RP 423, sur une longueur de 160m. Sa largeur à la base sera de l'ordre de 4m et le fruit des berges est de 3/2 ;
- La mise en place d'un réseau de drainage pour protéger la zone concernée par le plan d'aménagement contre les venus d'eau des petits ravins situés sur la rive gauche de l'oued Larbaa.

Il est à signaler que les ouvrages de franchissement, les murs de protection et les canaux ne seront efficaces sans un curage, un désherbage et un entretien régulier surtout avant les périodes des crues.



DEUXIEME PARTIE : PROJECTIONS SOCIO-SPATIALES ET PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

CHAPITRE I : PROJECTIONS DÉMOGRAPHIQUES

A. PRINCIPES DES PROJECTIONS

De par la nature de la présente étude, le diagnostic dressé dans la première partie du rapport, joint à la synthèse A.F.O.M établie ci-dessus, a pour objet de relever le double défi suivant :

- ❖ Permettre la compréhension de la situation actuelle de l'aire de l'étude et l'évaluation des conditions de vie de sa population ;
- ❖ Constituer le véritable point d'ancrage de la formulation des projections et de la définition des tendances.

Compte tenu des développements précédents, et si nous considérons que le premier objectif a été atteint, la cohérence de notre démarche nous incite dans cette partie à orienter nos investigations dans le sens prospectif. Les tendances à définir et les projections à formuler ne peuvent évidemment pas être considérées comme des prédictions parfaites. L'essentiel de l'acte de projeter consiste surtout dans la délimitation des frontières au-delà desquelles la validité des propositions retenues n'est plus garantie. Les projections que nous allons formuler comportent donc probablement une marge d'incertitude et excluent de facto les mutations radicales qui, si elles se produisent, risquent de bouleverser les données de base et les tendances qui en découlent.

Ainsi, et quel que soit le degré de fiabilité et de précision qu'elles puissent atteindre, les présentes projections démographiques ne peuvent prétendre à l'exactitude des effectifs annoncés, mais tenteront de les approcher tant que possible. Pour ce, les calculs menés à cet égard prendront en considération les principales composantes démographiques et les conditions socioéconomiques de la population de l'aire de l'étude.

Deux scénarios (ou variantes) sont donc présentés : un scénario tendanciel et un scénario volontariste, utilisant tous deux la formule exponentielle suivante :

$$P_t = P_0 \times (1+r)^x, \text{ où :}$$

P_t : l'effectif de la population à la date t

P_0 : l'effectif de la population à la date de départ

r : Le taux d'accroissement annuel intercensitaire moyen

x : Nombre d'années de projection (la différence entre la date de départ et l'année de projection)

B- RÉSULTATS DES PROJECTIONS

I. SCÉNARIO 1 : VARIANTE TENDANCIELLE

La méthode tendancielle tient compte de l'évolution passée, pour décrire la tendance future de la population. Elle suppose que la population évoluerait dans les années à venir selon le rythme d'accroissement antérieur et qu'il n'y aurait pas de grandes mutations en termes de mortalité, de fécondité et de migration.

Cette variante s'appuie donc sur l'hypothèse d'une croissance démographique allant dans le sens de la tendance observée durant la décennie des deux derniers recensements, étant deux sources nationales officielles.

Nous optons dans ce cas pour le taux d'accroissement annuel global, observé dans les trois entités de l'aire de l'étude (douars de Er-Rouida ; Aghrem et Ain Mouasse) durant la période intercensitaire 1994-2004, soit un TAMA de **(-2,9%)**.

Pour la commune, le taux enregistré entre 2004 et 2014 est de **(-1,9%)**.

Projections de la population - Scénario 1

	Année	2014	2016	2020	2026
Aire de l'étude	Population	-	278	250	210
	Ménages	-	44	40	35
Commune Traiba	Population	6672	-	5945	5300
	Ménages	1217	-	1085	965

Source : Population et ménages de la commune 2014 : RGPH 2014.

Population et ménages de l'aire d'étude 2016 : Enquête ménages et Plan de restitution.

Selon le scénario tendanciel, **la population de l'aire de l'étude serait, globalement, en régression**. Elle ne serait que de 250 habitants et 40 ménages, pour atteindre à l'horizon du plan de développement environ 210 habitants et 35 ménages.

A l'échelle communale, la population serait de 5945 habitants en 2020, répartis sur 1085 ménages pour atteindre, en 2026 environ 5300 habitants et 965 ménages.

Ce scénario tendanciel est à éviter, car il est synonyme d'un vidage progressif de l'aire de l'étude et sa commune mère ; chose qui se contredit avec les objectifs de la présente étude, notamment le développement socioéconomique et spatial de ce territoire.

En fait, la méthode tendancielle présente l'inconvénient du maintien de la tendance antérieure. Ainsi, en projetant une situation à partir d'un constat réel basé sur la croissance globale, on projette aussi les circonstances du moment et les données à caractère structurel et conjoncturel qui sont susceptibles de connaître des changements à l'avenir.

Cette remarque fondamentale nous amène à opter pour une méthode volontariste, où des facteurs socioéconomiques endogènes et exogènes sont sensés agir dans l'évolution démographique de l'aire de l'étude.

II. SCÉNARIO 2 : VARIANTE VOLONTARISTE

Ce scénario se permet de corriger la tendance antérieure par l'introduction de certaines données socioéconomiques, spatiales et conjoncturelles importantes. Dans ce sens, il est primordial de prendre en compte les projets communaux en cours de réalisation, les projets qui peuvent être réalisés dans le cadre de la mise en œuvre du présent plan de développement, ainsi que les possibilités de développement d'un climat d'investissement privé.

Ce deuxième scénario prend en considération les tendances évolutives des principaux indicateurs sociodémographiques, annonçant une augmentation de la procréation, donc de la hausse de la croissance démographique. Il s'agit notamment de :

- **La jeunesse de la population locale (55,9% de moins de 35 ans) ;**
- **L'importance de la proportion des mariés (58,7%) ;**
- **L'âge modéré au premier mariage, situé à 29,6 ans ;**
- **Le taux de natalité de l'ordre de 19 pour mille.**

Il tient aussi compte des orientations générales de développement de l'aire de l'étude, notamment :

- L'amélioration du cadre de vie général de la population et le renforcement de l'attractivité locale par l'aménagement du réseau viaire, l'amélioration de l'accessibilité et de la connectivité par rapport à l'armature provinciale et régionale, ainsi que par le branchement au réseau public d'assainissement et la généralisation de l'adduction en eau potable ;

- La mise à niveau paysagère et architecturale locale et la promotion d'un habitat règlementaire authentique ;
- La promotion d'une économie plus productive et génératrice de revenus et de richesses ;
- La valorisation des actions de qualification des ressources humaines.

Ainsi, l'on propose, pour l'aire de l'étude, un taux d'accroissement évolutif, soit un TAMA de l'ordre de 4% pour la première période 2016-2020, puis un TAMA de 6% à l'horizon du plan de développement. Ce TAMA serait plus modéré pour la commune, soit 1,5% durant la première période et 3% durant la deuxième.

Pour les ménages, on suppose le maintien de la tendance à la baisse de la taille moyenne tant au centre qu'à l'échelle de toute la commune.

Projections de la population - Scénario 2

	Année	2014	2016	2020	2026
Aire de l'étude	Population	-	278	325	460
	Ménages	-	44	55	80
Commune	Population	6672	-	7295	8710
Traiba	Ménages	1217	-	1460	1740

Source : Population et ménages de la commune 2014 : RGPH 2014.

Population et ménages de l'aire d'étude 2016 : Enquête ménages et Plan de restitution.

Selon la variante volontariste, la population de l'aire de l'étude atteindrait, en 2020, environ 325 habitants répartis sur 55 ménages et s'estimerait, à l'horizon du plan de développement, à quelques 460 habitants répartis sur 80 ménages.

Pour les mêmes horizons, la commune compterait 7.295 habitants et 1.460 ménages, puis 7.810 habitants et 1.740 ménages.

CHAPITRE II : PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

A. PRINCIPES ET FONDEMENTS

Bien que la commune de Traiba soit située dans une zone à caractère montagneux et que son climat soit de type semi-continental à aride à influence méditerranéenne, avec des pluies irrégulières, elle est dotée de ressources hydriques très importantes. En effet, le réseau hydrographique traversant la commune est constitué d'oueds et de Chaâbas, dont principalement **Oued Larbaa**, et la commune abrite une multitude de sources d'eau et de puits.

Selon ce constat, les perspectives économiques de la commune annoncent la promotion d'une **agriculture irriguée**, basée sur l'arboriculture, avec l'apparition de quelques activités accompagnantes, notamment de **commerce** et de **l'artisanat**.

Les perspectives économiques de la commune tiennent compte des principales orientations de l'étude du **SRAT** de l'ex-région de Taza -Al Hoceima -Taounate. Cette étude a classé la commune de Traiba dans l'espace projet du « **Prérif de Taza** ». Le Prérif de Taza est une zone constituée de collines vallonnée au sud et de moyenne montagne au nord. Les sols, souvent marneux, présentent des qualités agro-pédologiques limités. Le climat semi-aride, l'exposition aux vents secs venus du sud-est, les sols dégradés et les faibles ressources hydriques rendent cet espace particulièrement répulsif.

Cet espace, pourtant situé au cœur du territoire régional, souffre d'un enclavement très marqué et de ce fait, ne bénéficie pas de la dynamique insufflée par l'axe Fès-Taza-Oujda. Les routes goudronnées, peu nombreuses, sont régulièrement coupées ou fortement dégradées par les glissements de terrains.

Cet espace présente des conditions de vie difficiles et constitue un pôle important d'émigration vers les grandes villes marocaines et l'Europe. Les petits centres urbains qui ponctuent le Prérif de Taza (Tainaste, Oulad Zbair) n'ont pas encore les moyens de le structurer et de retenir ses habitants, compte tenu des limites de leurs bases économiques et de services.

L'agriculture traditionnelle constitue la principale activité économique du Prérif de Taza. Il s'agit en grande majorité d'une agriculture vivrière peu rémunératrice (céréalière extensive en bour, arboricole) associée à un peu d'élevage d'ovins et de caprins. Les revenus économiques les plus importantes pour le Prérif de Taza sont celles découlant des activités marginales (contrebande notamment) et des transferts des Résidents Marocains à l'Etranger.

Le SRAT se décline en dix programmes régionaux d'aménagement du territoire (PRAT) qui sont, en l'occurrence, les infrastructures et la diffusion du développement, la valorisation du littoral, la politique de montagne et la revitalisation des espaces ruraux.

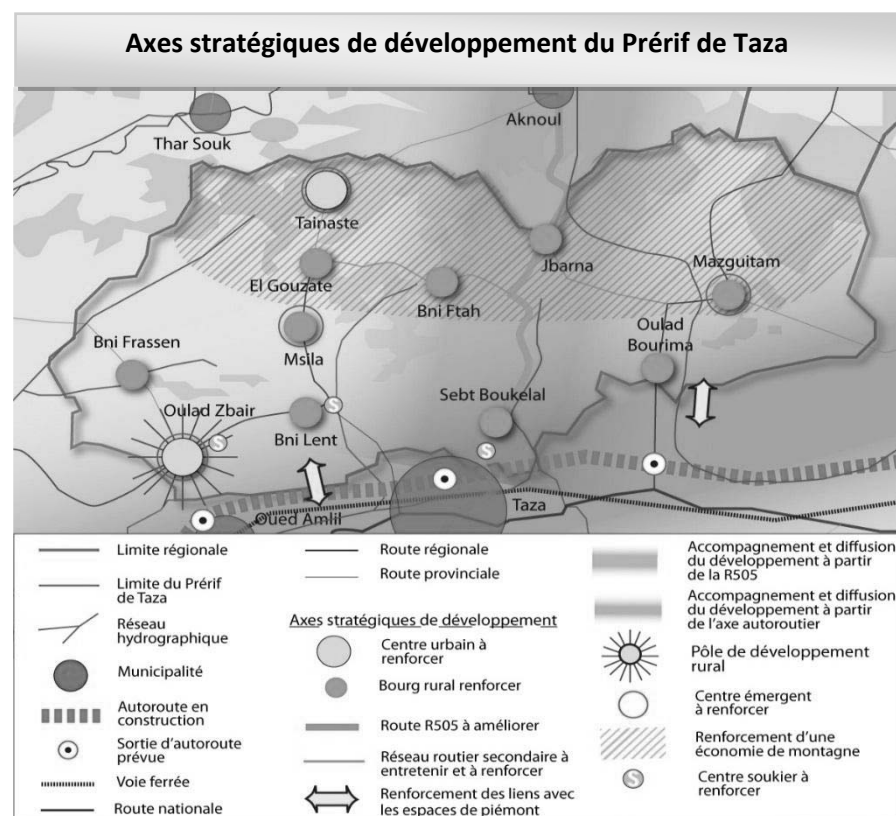
Il s'agit également du renforcement des villes, la préservation et valorisation des ressources naturelles, la prévention et la limitation des risques, la compétitivité économique régionale, l'équité territoriale ainsi que l'ingénierie territoriale.

Objectifs stratégiques	Objectifs spécifiques	Programmes Régionaux d'aménagement du Territoire (PRAT)
1/ Valoriser les dynamiques spécifiques des territoires régionaux	↳ Assurer une diffusion en profondeur du développement par l'ouverture et le désenclavement de la région ; ↳ Valoriser le littoral régional tout en préservant ses ressources ; ↳ Promouvoir une politique de montagne spécifique aux massifs régionaux ; ↳ Promouvoir des relations équilibrées entre les villes et les espaces ruraux ; ↳ Revitaliser les espaces ruraux ; ↳ Renforcer et valoriser le positionnement des villes régionales.	PRAT n°1 : Infrastructures et diffusion du développement PRAT n°2 : préservation et valorisation du littoral PRAT n°3 : politique de montagne PRAT n°4 : revitalisation des espaces ruraux PRAT n°5 : renforcement des villes
2/ Promouvoir un développement régional durable, compétitif et équitable	↳ Préserver et valoriser les ressources naturelles régionales ; ↳ Prévenir et limiter les risques ; ↳ Renforcer les potentiels économiques des territoires de projet ; ↳ Assurer un développement régional partagé.	PRAT n°6 : préservation et valorisation des ressources naturelles PRAT n°7 : prévention et limitation des risques PRAT n°8 : compétitivité économique régionale PRAT n°9 : équité territoriale
3/ Structurer un partenariat pour le développement régional	↳ Développer les structures organisant les acteurs régionaux ; ↳ Définir et mettre en œuvre les outils du développement régional.	PRAT n°10 : Formation d'une ingénierie territoriale

Concernant l'espace projets du Prérif de Taza, le SRAT propose :

- **Lutter contre la dégradation des sols** : L'érosion très active et dévastatrice, en raison de la nature des sols (marnes prédominants), de la faiblesse du couvert végétal et de la brutalité des abats d'eau, fait de cet espace un pays de badlands. Une stratégie prioritaire pour le Prérif de Taza est la lutte contre la dégradation de ses sols. Des dispositifs pour briser l'écoulement des eaux afin de réduire le transport des sédiments doivent être mis en place. Le reboisement et l'ensemencement de certaines zones doivent être également prévus pour mettre en valeur les terrains en pente.
- **Freiner l'exode rural de la population** : Le Prérif de Taza est le seul espace projet régional à avoir connu un taux d'accroissement négatif pour la période 1994-2004. Il s'agit donc d'un espace particulièrement répulsif, n'arrivant pas à endiguer la fuite de ses habitants. Des stratégies de développement visant à améliorer les conditions de vie de la population et à structurer l'armature urbaine existante doivent être menées. La population du Prérif de Taza est l'une des plus pauvres au niveau régional. Les revenus issus de l'agriculture sont très faibles et les autres secteurs économiques sont quasiment inexistantes au niveau de l'espace. Les revenus les plus conséquents, ceux issus des résidents marocains à l'étranger et de la contrebande ne sont pas réinvestis sur le territoire. Des mesures incitatives peuvent être prises pour encourager l'investissement financier local. Les petits centres urbains du Prérif de Taza n'offrent pas les services et les équipements de bases à leur population. Une stratégie de mise à niveau urbaine est à réaliser : désenclavement, alimentation en eau potable, électrification, équipements socio-collectifs de base, aides à la création de l'emploi. Ces aménagements permettront à ces centres de gagner en attractivité et de capter une partie de l'exode rural.
- **Désenclaver et ouvrir le territoire vers l'extérieur** : Le Prérif de Taza accuse un certain nombre de dysfonctionnements liés essentiellement à son enclavement géographique qui reste une grande contrainte à tout essor économique de la zone. L'amélioration des voies de communication reste la condition sine

qua none pour parvenir au développement de cet espace et permettre l'attraction des investissements et, par-delà, le renforcement des différents secteurs productifs, notamment ceux qui offrent des opportunités d'emplois. Le renforcement de la route régionale 505 en voie express est une opportunité majeure pour le développement du Prérif de Taza vers l'extérieur. Constituant le deuxième axe de raccordement nord-sud de la région, cette route régionale doit permettre de diffuser la dynamique de développement induite par la Rocade Méditerranéenne, au nord et par l'axe de Fès-Oujda, au sud.



Les perspectives économiques établies dans le cadre de cette étude se basent sur le principe de reconfirmation de la première vocation de la commune, à savoir **la fonction agricole** et faire de ce secteur un moteur de développement d'autres activités économiques. Ceci est possible moyennant l'engagement de la commune dans le programme national tracé par **le Plan Maroc Vert**.

Le plan de l'ex-région de Taza-Al Hoceima-Taounate table sur une enveloppe de 5,2 milliards de DH d'investissements et **75 projets** concernant essentiellement :

- L'extension et le renouvellement des plantations d'agrumes et l'agrégation de leur production ;
- L'extension et l'intensification d'oliviers accompagnée de la production et la transformation d'olives ;
- L'extension, la réhabilitation et la valorisation des amandes, des figues et l'intensification de la culture du câprier ;
- L'intensification et l'agrégation de la production laitière et la valorisation du lait de chèvres comme produit du terroir ;
- L'amélioration de la productivité du cheptel ovin, la création des ateliers d'engraissement des taurillons et l'intensification de la production de viande caprine ;
- La création d'un centre apicole régional et le développement de l'agrégation sociale dans le domaine de l'apiculture en soutenant les coopératives ;

Les projets transverses concernent :

- L'aménagement et la réhabilitation de la petite et moyenne hydraulique (PMH) ;
- La création de plateformes oléicoles...

A l'échelle provinciale, 31 projets ont été retenus dans le cadre du plan Maroc vert pour développer les filières de production végétale et animale, nécessitant un montant global de 974,13 millions de DH.

Les 15 projets retenus dans le cadre du premier pilier du plan couleront plus de 208,6 millions de DH dont 165 MDH réservés à 12 projets de **stockage des grains**, 17,83 MDH pour **la valorisation du lait** y compris la province de Guercif, 17,47 MDH pour **l'engraissement des bovins et caprins** et 8,3 MDH pour **la valorisation du miel**.

Les 16 autres projets prévus dans le cadre du deuxième pilier du plan nécessiteront plus de 765,52 MDH dont 598,2 MDH pour la réalisation de 12 projets pour **l'extension et la valorisation de l'olivier** et 165 MDH pour **le développement de l'amandier**.

Le programme d'aide américain «Millenium Challenge Account» (MCA) accorde 415,5 MDH pour le financement en 5 ans des opérations de **plantations et d'entretien** de 32.000 ha (25.200 ha en **olivier**, 5.300 ha en **amandier** et 1.500 ha en **figuier**).

Le Fonds Hassan II consacre aussi 93 MDH pour le projet de développement de la filière de l'olivier au profit de 2.800 agriculteurs des communes de **Traiba** et Béni Ftah (cercle de Taineste). Il attribue également 73 MDH pour le projet de développement de la filière amandier sur 2.100 ha au profit de 6 communes relevant du cercle d'Aknoul.

B. PRINCIPAUX AXES DE DÉVELOPPEMENT

S'appuyant sur les orientations de ces deux études stratégiques et partant du diagnostic établi dans le cadre du présent Plan de développement, les principales actions à même de rehausser les secteurs porteurs de l'économie locale portent sur les axes de développement que voici :

I. LE DÉVELOPPEMENT D'UNE AGRICULTURE DE MONTAGNE, IRRIGUÉE ET PLUS RENTABLE

Cet axe requiert l'élaboration d'un **plan de développement agricole PDA**, outil de planification visant la définition d'une vision concertée du développement de l'agriculture en montagne et la détermination des meilleurs moyens d'exploiter pleinement le potentiel agricole et d'entreprendre des actions concrètes pour la commune. Ce plan aura pour finalité :

- La mise en place d'un programme de formation des agriculteurs et des éleveurs de la commune (**centre de formation agropastoral - CFA**) ;
- La subvention financière des agriculteurs intéressés pour l'acquisition d'outils hydrauliques appropriés en vue d'encourager l'irrigation localisée, système économe d'eau (le goutte-à-goutte en l'occurrence) ;
- La protection des zones agricoles à forte productivité contre le déferlement de l'urbanisation, par



l'encouragement du regroupement des habitations et le contrôle rigoureux des constructions ;

- La mise en valeur des terrains de **parcours par des cultures fourragères** adaptées (atriplex, luzerne, cactus...) en vue d'améliorer le rendement de l'élevage ;
- L'encouragement de l'élevage **caprin** ;
- L'amélioration des races du cheptel local par des races plus prolifiques ;

▪ L'amélioration de l'état de la voirie en vue de faciliter l'acheminement des produits agropastoraux vers le marché extérieur ;

▪ La reconversion des exploitations fragiles de la céréaliculture en plantations des productions à plus forte valeur ajoutée (**oliviers, amandiers, figuiers, pommiers, cactus, caroubiers...**) ;

▪ Le soutien technique et financier des petits agriculteurs et des éleveurs et leur organisation dans des **coopératives** ;

▪ L'encouragement des investissements privés portant sur de nouveaux modèles d'agrégation (**aviculture moderne, ruches modernes, plantes aromatiques et médicinales...**) ;

- L'encouragement des cultures bio par l'organisation de concours de qualité et de foires intercommunales ;

- L'amélioration des revenus agricoles par l'adoption de nouveaux modes de production ainsi que par la territorialité des plus-values et la valorisation des produits du terroir ;
- L'encouragement de la création de coopératives agropastorales...

Le Plan Communal de Développement **PCD** de la commune de Traiba propose la modernisation du secteur agricole et l'amélioration de sa productivité, soient :

- La mise à la disposition des agriculteurs et des éleveurs d'engrais, de semences sélectionnée et de fourrages ;
- La création d'un centre pour l'insémination et l'amélioration des races du cheptel local ;
- La lutte contre les oiseaux qui ravagent les récoltes ;
- La lutte contre les sangliers ;
- Le reboisement des terres incultes par des arbres fruitiers ;
- La création d'un centre agricole de sensibilisation et de vulgarisation agraires ;
- La mise en place d'un service vétérinaire ;
- La construction et la réparation des points d'eau et des séguías ;
- L'appui aux coopératives et associations œuvrant dans le domaine...

II. LA PROMOTION ET LA DIVERSIFICATION DES ACTIVITÉS NON AGRICOLES

Cet axe vise la diversification du tissu économique local et l'élargissement des champs d'action des différentes catégories de la population. La commune détient dans ce domaine les atouts nécessaires, notamment les produits

agropastoraux actuels et potentiels (olives, amandes, figes, viande, miel, laine,...).

Les activités non agricoles à développer concernent différents domaines, notamment le commerce, les services, le tourisme l'artisanat et l'administration. Elle interpelle par conséquent :

■ **L'adoption d'une stratégie de marketing territorial** pour la promotion des produits locaux (huile d'amande et d'olive, conserves ou confiture de figes, essences des plantes aromatiques et médicinales, miel, viandes caprines et lait...), en vue de conquérir les marchés externes, régionaux et nationaux ;

■ **La promotion d'une activité industrielle non polluante** par :

- L'encouragement de l'installation **d'unités frigorifiques** pour la conservation des produits locaux ;
- La création de coopératives de développement, de promotion et d'exploitation des plantes aromatiques et médicinales se trouvant dans les montagnes ;
- La création de coopératives de développement, de promotion et d'exploitation des produits laitiers des caprins ;
- La création d'une coopérative de conditionnement et de mise en bouteille de miel ;

■ **La promotion du commerce et de l'artisanat en rapport avec les produits de terroir :**

- L'organisation des secteurs du commerce et de l'artisanat en partenariat avec leurs chambres respectives et les coopératives provinciales et régionales ;
- Le développement d'une formation professionnelle dans les domaines de l'artisanat et du commerce ;
- L'encouragement de la commercialisation des produits artisanaux par la création de petites

associations et coopératives d'artisanat pour faire valoriser le savoir-faire exercé généralement à domicile ;

- La création de **“Dar Saniâa”** pour l'occupation des femmes et des filles de la commune, la promotion de leur savoir-faire par l'organisation d'ateliers ou de foires d'exposition, ainsi que l'organisation de sessions de formation des adhérentes aux techniques de commercialisation et de promotion de leurs produits ;
- L'étude de possibilités d'octroi de dons aux jeunes diplômés de la commune pour la création de petites ou moyennes entreprises commerciales et/ou artisanales (**ruches modernes, unités de menuiserie, moulins électriques, unités de tissage, unités de vente...**) ;
- L'encouragement de la création de nouvelles associations pour l'organisation des secteurs de commerce, d'artisanat et des services ;

Le Plan Communal de Développement PCD de la commune de Traiba propose :

- La sensibilisation des commerçants pour l'animation du souk hebdomadaire ;
- L'organisation des commerçants au niveau du souk ;
- La simplification des procédures de location du souk ;

- La sensibilisation de la population de l'intérêt des coopératives de production ;
- L'organisation des artisans et des métiers indépendants ;
- L'organisation de sessions de formation des acteurs de promotion des AGR ;



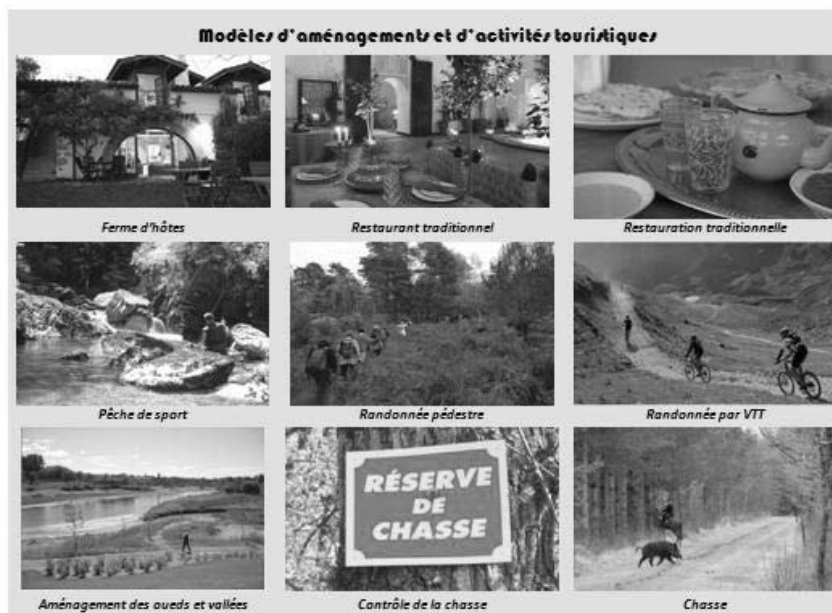
III-LE DÉVELOPPEMENT D'UN TOURISME ÉCOLOGIQUE ET CULTUREL

L'étude du SRAT prévoit, pour la zone du Rif Central, le **développement d'un tourisme écologique et culturel**. « Les potentialités naturelles de la zone offrent de grandes possibilités de développement de niches spécifiques du tourisme écologique et culturel... Les sites touristiques de cet espace sont multiples et sont à caractère écologique et rural. Les actions les plus importantes pour la promotion de ce secteur on cite :
*/ Le développement des produits de niche dans la forêt. */
L'enrichissement de l'offre touristique et la valorisation des atouts naturels et culturels de l'arrière-pays par la création d'un Pays d'Accueil Touristique (PAT). Ce PAT prévoit notamment la création d'une maison d'accueil touristique et des gîtes ruraux.». ¹

En effet, la commune recèle de nombreux atouts et potentialités touristiques, notamment :

- ↳ La forêt avec sa faune et sa flore diversifiées, **en tant qu'espace de chasse** ;

- ↳ Ses oueds et ses sources d'eau où pourrait se développer **une activité de sport et de dépaysement** ;
- ↳ Ses paysages agricoles verdoyants, à même de promouvoir un tourisme rural ou **l'agritourisme**, permettant aux touristes citadins (comme principal segment) d'apprécier les produits spécifiques de ce terroir et de renouer les liens avec la nature....



La commune de Traiba peut également offrir des **espaces de randonnées pédestres, équestres ou à vélos**, moyennant un aménagement paysager authentique des rivières et leurs vallées. L'intérêt de ces randonnées est la découverte de la faune et de la flore spécifique de la zone.

Il reste à signaler que la commune est relativement bien desservie en voies de communication (passage des routes provinciales RP.5421 ; RP.5423 et RP.5410 et proximité de la RR.505) outre sa situation près

de la ville de Taza. Cette situation permettra à notre commune de recevoir des touristes citadins à la recherche de bien-être et de l'aire pure de montagnes afin de fuir le stress des villes.

¹ SRAT de la région de Taza-Al Hoceima-Taounate. Vision et Espaces Projets.

Dans ce sens nous proposons :

- ↪ La mise en place d'unités d'hébergement (fermes d'hôtes, résidences touristiques, gîtes, chez l'habitant...) ;
- ↪ La construction d'une unité d'accueil et d'orientation touristique (Maison d'accueil touristique...) ou d'un centre d'information touristique (CIT) ;
- ↪ L'encouragement de la réalisation d'unités de restauration traditionnelles ;
- ↪ L'aménagement des abords des oueds et leur équipement en mobiliers urbains, en éclairage,...
- ↪ Le reboisement des collines et montagnes limitrophes ;
- ↪ Le contrôle de la chasse dans la zone et la création d'une réserve de chasse ;
- ↪ La programmation d'événements périodiques pour l'animation et le renforcement de l'attractivité du centre (Moussems, Foires,...) ;
- ↪ L'encouragement des MRE à l'investissement touristique dans leur commune d'origine...

IV- LE DÉSENCLAVEMENT DU TERRITOIRE ET LEDÉVELOPPENT D'UN CADRE DE VIE DÉCENT

Le développement socioéconomique de notre aire d'étude ne peut avoir lieu sans son désenclavement, le renforcement de son accessibilité, l'amélioration de ses services de base et la promotion de son cadre architectural et paysager.

Ainsi, il s'avère judicieux de mettre en place une stratégie de développement socio-spatiale, visant la valorisation et la requalification des entités objets de l'étude en termes de programmation des équipements d'infrastructure et de superstructure, ainsi qu'en termes de rehaussement de la qualité architecturale et paysagère.

Ainsi, il est du devoir du présent plan de développement de proposer les actions suivantes :

- ↪ **L'entretien des pistes existantes ;**
- ↪ **La construction et l'aménagement de nouvelles pistes** à même de renforcer l'accessibilité entre les différentes composantes territoriales de la commune et ses environs ;
- ↪ **L'amélioration des services rendus par le centre de santé** (affectation d'un médecin permanent, renforcement du personnel paramédical, dotation en matériel médical et médicaments nécessaires,...) ;
- ↪ L'encouragement du secteur privé pour la construction de **pharmacies** ;
- ↪ La mise en place d'un certain nombre **d'établissements préscolaires** pour répondre aux besoins de la population dans ce domaine ;
- ↪ La mise en place de **Dar Taliba** ;
- ↪ L'aménagement des équipements visant l'encadrement et l'orientation des jeunes et des femmes de la commune (**centre culturel, centre de formation, maison de jeunes, bibliothèque et autres...**) ;
- ↪ La création d'un **centre de formation professionnelle** prodiguant des formations spécialisées dans les domaines de l'agriculture moderne, de l'élevage, du tourisme et de l'artisanat ;
- ↪ La création **d'espaces de loisirs, des jardins et places publiques, des espaces verts...** ;
- ↪ L'aménagement d'un **terrain de sport de proximité** (près du centre de santé) ;
- ↪ La construction d'une **mosquée** près du souk ;
- ↪ L'aménagement d'une **halte routière** et d'une **station de services** ;
- ↪ L'aménagement d'un siège pour le **Caïdat** ;
- ↪ La création d'un bureau de **poste**, de la **gendarmerie royale ou forces auxiliaires** et d'un **centre agricole** ;

- ↪ L'étude de possibilité de l'adduction des foyers en **eau potable** ;
- ↪ La réalisation d'une **étude d'assainissement** pour la dotation de l'aire de l'étude en un système d'assainissement liquide et solide convenable à la topographie et aux spécificités des centres étudiés (pentes, habitat éclaté...) ;
- ↪ La mise en place d'une unité pour le paiement des factures d'eau et d'électricité ;
- ↪ **L'implantation d'arbres** le long des voies principales, la mise en place de trottoirs et **l'implantation de panneaux de signalisation** et d'indication des principales entrées de l'aire de l'étude ;
- ↪ **L'aménagement paysager des chemins et pistes** menant vers les champs agricoles ;
- ↪ L'encouragement et la promotion de **l'architecture traditionnelle locale**, moyennant la réalisation de plans types et d'ordonnancements homogènes pour les façades ;
- ↪ L'introduction d'œuvres artistiques dans la conception des logements (Zellige beldi, bois, fer forgé...) ;
- ↪ L'amélioration des techniques de constructions traditionnelles et la formation des maçons locaux...



Le rapport du PCD de la commune soulève les propositions suivantes :

- L'extension, l'aménagement et la construction des routes provinciales (RP.5423, 5421) ;
- L'extension et l'aménagement des pistes à l'échelle de tout le territoire communal ;
- La construction de ponts sur les principaux oueds de la commune ;
 - La mise à niveau du réseau d'électricité et l'amélioration de ses services ;
 - L'adduction en eau potable et le branchement des différents douars ;
 - La réparation des sources des différents douars ;
 - La réalisation d'une étude d'assainissement liquide au niveau du centre ;
 - L'assistance des foyers pour l'installation des fosses septiques aux normes ;
- La couverture de la commune en réseaux de communication ;
- La liaison des administrations aux réseaux de communication ;
- La réhabilitation, le réaménagement et l'équipement des établissements scolaires de tous les douars ;
- La construction de logements de fonctions pour les enseignants ;

- La construction d'un collège au centre ;
- La construction d'unités de préscolaire au niveau des établissements ;
- La mise à la disposition des étudiants de transport scolaire de et vers le collège Ibn Hazem à Bab Mrouj ;
- La provision du centre de santé en médicaments et sa dotation en personnel qualifié ;
- La construction d'une salle d'accouchement ;
- L'acquisition d'une ambulance ;
- La construction d'autres centres de santé ou dispensaires dans le reste des douars ;
- La création d'une maison de jeunes, dotée d'équipements sportifs et socioculturels ;
- La mise à niveau du terrain de sport de douar Rouida ;
- La construction de Dar Al Oumouma ;
- L'organisation de sessions d'alphabétisation des femmes ;
- L'encouragement de création de coopératives pour l'amélioration des revenus des femmes ;
- L'appui aux associations pour la protection de l'enfance ;
- La construction d'une école communautaire ;

V- LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le territoire communal de Traiba appartient à la zone géographique du Prérif, une zone accidentée, fragile, sismique, marquée par l'importance de sa configuration morphologique, constituée de montagnes, de nappes phréatiques, d'un réseau hydrographique de surface important, de vallées, de forêts d'une faune et flore variées, de beaux paysages verdoyants,...

De sa part, la commune de Traiba recèle de ressources naturelles inédites : Oueds, forêts, couvert végétal, ainsi que des espaces agricoles et des arbres fruitiers, notamment d'oliviers et d'amandiers.

Ces ressources sont actuellement exposées à de nombreux risques, notamment :

- ☞ La pollution due à l'évacuation des eaux usées dans l'absence d'un système d'assainissement ;
- ☞ La dégradation du couvert végétal ;
- ☞ La régression des surfaces des forêts ;
- ☞ L'érosion des hauts sites ;
- ☞ La sécheresse et la désertification ;
- ☞ Les inondations et les glissements de terrains ;

Pour cela, leur protection s'avère l'une des priorités pour le développement durable de la zone.

Dans ce cadre, nous proposons à travers le présent Plan de développement, pour la gestion des ressources naturelles du territoire de la commune :

- ☞ **La gestion des zones inondables et la maîtrise des risques**, et ce par la réalisation de digues, de murs de protection ou, éventuellement, des barrages collinaires;
- ☞ **Le reboisement de la forêt** en dégradation incessante pour la protection des sols contre la désertification et l'érosion ;
- ☞ **L'aménagement des ouvrages de stockage et de distribution des eaux** de consommation et d'irrigation pour éviter le gâchis ;
- ☞ L'organisation d'ateliers de **sensibilisation des agriculteurs** sur les moyens d'économie d'eau et sur les nouvelles techniques d'irrigation localisée ;
- ☞ L'encouragement et la sensibilisation des usagers de la forêt et des oueds à **l'application des clauses de la charte de l'environnement** et du développement durable ;

- ↗ L'adoption du **concept d'éco-conditionnalité** qui consiste à n'attribuer les aides que si l'agriculteur respecte les obligations de la loi sur l'eau ;
- ↗ Le lancement, en partenariat avec l'ONEP, d'une étude du **schéma directeur d'assainissement liquide** de la commune ;
- ↗ La couverture de l'aire de l'étude en **réseaux d'assainissement liquide et solide** adéquats ;
- ↗ **L'aménagement des bassins versants** limitrophes ;
- ↗ L'approvisionnement en eau potable et assainissement liquide de tous les équipements publics de la commune (écoles rurales, dispensaires, mosquées...) ;
- ↗ L'investissement dans le romarin et le thym pour des fins pharmaceutique et thérapeutique...

Par ailleurs, il importe de signaler que l'ex-région de Taza- Al Hoceima-Taounate a vécu plusieurs catastrophes d'ordre naturel :

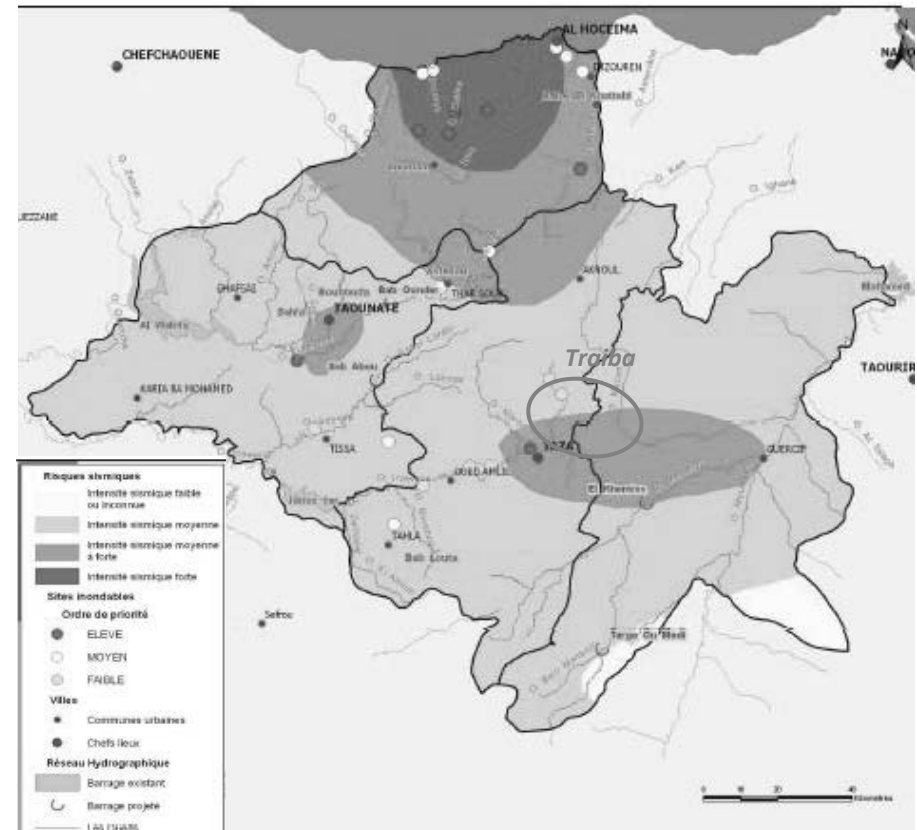
- ↗ Le séisme d'Al Hoceima de 2004 ;
- ↗ Les invasions des acridiens en 2005 au niveau de la province de Guercif
- ↗ Les inondations de Taounate en 2009 ;

La carte ci-contre présente les risques sismiques et inondations au niveau régional en distinguant l'intensité de ceux-ci :

A l'examen de cette carte, il apparaît que la commune de Traiba appartient à la zone sismique d'intensité moyenne à forte. Pour ce, les présents plan de développement devraient se baser sur la réglementation relative à la construction parasismique RPS2000, et prendre en compte, dans leurs

propositions les normes parasismiques rendues obligatoires depuis 2002.

CARTE DES RISQUES NATURELS DE L'EX- REGION TAZA-AL HOCEIMA-TAOUNATE :SISMICITE ET INONDATIONS



Source : SRAT de la région de Taza-Al Hoceima-Taounate

CHAPITRE III : PRESENTATION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT

En révision de l'ensemble des éléments et conclusions du diagnostic qui tracent l'image socio-économique et spatiale actuelle du centre de Tlet Traiba, il paraît clair que celui-ci n'a jusqu'à présent pas tiré avantage de son potentiel de développement varié lié principalement à sa fonction centrale en tant que chef-lieu communal et à sa position stratégique dans l'armature urbaine principalement provinciale.

I - LES OBJECTIFS DU PLAN DE DEVELOPPEMENT

Les principaux objectifs du Plan de Développement peuvent être résumés ainsi qu'il suit :

- Renforcer la fonction centrale du centre à l'échelle communale ;
- Donner au centre les moyens susceptibles d'élever son attractivité et son niveau de compétitivité en vue de le qualifier à jouer un rôle plus dynamique au sein de l'espace communal voire même provincial et régional ;
- Fédérer et organiser le tissu existant ;
- Orienter et maîtriser l'extension urbaine du centre.

II - LES PRINCIPES D'AMENAGEMENT

Les principes d'aménagement qui doivent guider la conception de ce document sont issus des recommandations du débat national sur l'aménagement du territoire. Ainsi, l'aménagement du centre doit :

- Etre pragmatique et réaliste et ce, en tenant compte des capacités financières, techniques et humaines réelles de la commune pouvant être mises en œuvre pour réaliser les aménagements prévus (préservation, entretien et renforcement du patrimoine existant, rationalisation de l'exploitation du foncier, etc.) ;
- Etre axé sur l'homme dans la mesure où celui-ci est considéré comme composante essentielle du développement local (amélioration du cadre de vie, offre d'emploi, etc.) ;
- Protéger et mettre en valeur les spécificités locales et régionales ;
- Etre en harmonie avec la nature (ne pas empiéter sur l'arrière-pays agricole etc.) ;
- S'inscrire dans une vision globale de développement durable.

III - LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES D'AMÉNAGEMENT

Les options d'aménagement à retenir pour le Plan de Développement du centre de Tlet Traiba, chef-lieu de la commune de Traiba prendront en compte les facteurs suivants :

- Les données démographiques et socio-économiques actuelles ;
- Les contraintes naturelles, techniques, foncières, etc. ;
- L'estimation des besoins de la population ;
- La volonté exprimée par les différents acteurs locaux et régionaux de donner à ce centre les moyens nécessaires pour jouer un rôle de polarisation et de structuration de l'espace communal.

Le Plan de Développement du centre de Tlet Traiba aura, par ailleurs, le souci et l'ambition de fédérer le tissu éclaté du centre via un aménagement global et harmonieux qui prend en considération l'ensemble des composantes spatiales du centre à savoir l'occupation actuelle des sols, les contraintes naturelles, etc...

IV - LES OPTIONS D'AMÉNAGEMENT DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DU CENTRE DE TLET TRAIBA

Dans le souci d'intégration des différentes composantes spatiales du centre et de la recherche d'une cohésion équilibrée, harmonieuse et totale du tissu urbain, les options d'aménagement retenues dans la conception du projet du Plan de Développement du centre de Tlet Traiba peuvent se décliner ainsi qu'il suit :

- 1- Le fondement de toute la conception urbanistique du PDAR et de la composition spatiale du centre de Tlet Traiba repose sur l'épine dorsale du centre constituée de la route communale traversant le centre reliant la RP5423 et la RR 505 ... ainsi que sur la prise en compte des différentes contraintes physiques dont notamment la topographie du site ;
- 2- Afin de renforcer l'attractivité du centre de Tlet Traiba, le projet de plan de Développement a programmé la réalisation de plusieurs nouveaux équipements socio-économiques, culturels, éducatifs et sportifs ;
- 3- le plan de Développement du centre de Tlet Traiba opte pour le renforcement et le rééquilibrage du pôle central actuel, la création de pôles tertiaires. Le souci étant l'équilibrage de la répartition des équipements tant sur le plan spatial qu'en terme de rang et d'accessibilité aux services publics ;
- 4- La typologie d'habitat projetée est constituée d'habitat de faible densité (R+1) et d'habitat de moyenne densité (R+2). L'objectif étant de répondre à une demande variée et d'élever le niveau d'urbanité

du centre ;

- 5- Le Plan de Développement a prévu également une zone rurale (RA) aux alentours de la partie à urbaniser, et ce, pour répondre, à la fois, aux besoins de la population de la partie périphérique en matière d'habitat rural et faire face à un développement éventuel de l'habitat non réglementaire ;
- 6- Pour ce qui est du schéma d'organisation de la circulation, le Plan de Développement du centre de Tlet Traiba a opté pour une trame hiérarchisée de voirie pour structurer l'organisation spatiale du centre et assurer une liaison directe et fluide entre ces différentes composantes :
 - Voies structurantes de 30 m d'emprise ;
 - Axes de liaison et de desserte des quartiers entre 20 et 15 m ;
 - Voies de contournement de 15 m et 20 m ;
 - Aménagement de parkings de stationnement, de places en nombre suffisant par endroits qui s'y prêtent.

V - EVALUATION DES SUPERFICIES DU PLAN DE DEVELOPPEMENT

Recoupé avec les besoins relevés sur terrain et avec les différentes normes sectorielles, le futur plan de développement a été conçu dans l'optique d'une mixité sociale et en offrant plus de choix de typologies d'habitat, d'un renforcement et d'une diversification de sa base économique, du renforcement de son rôle de pôle urbain structurant du territoire communal et émergeant dans son

territoire provincial dans le cadre d'une complémentarité avec les territoires limitrophes.

Par ailleurs, le projet du Plan de Développement du centre de Tlet Traiba est un compromis, le moins qu'on puisse dire qu'il est difficile à définir, entre :

- Les besoins des populations futures du centre à l'horizon du plan de développement ;
- La volonté et les approches volontaristes des acteurs locaux afin de dynamiser et de rehausser le rang du centre en tant que pôle structurant de son espace communal et intercommunal, et peut-être une future commune urbaine ;
- La prise en compte du faible taux de mise en œuvre des documents d'urbanisme à l'échelle nationale au regard à bon nombre de contraintes dont principalement celles financières, foncières, procédurales,...
- Le souci de ne pas hypothéquer le devenir et de l'extension du centre par un zonage et une réglementation sensiblement plus généreuse par rapport aux besoins du centre sur la prochaine décennie ;

A la lumière de ce qui précède, le tableau suivant fait état de la contenance du projet du Plan de Développement du Centre de Tlet Traiba en définissant les différentes affectations et sous-affectations en nombre, en superficie, existants, projetés,...etc.

TABLEAU DE CONTENANCES DU CENTRE DE TLET TRIBA

AFFECTATION		Observation	Superficie (m ²)	
ZONE D'HABITAT DISPERSE (R+1) (HD)			142 358	
ZONE D'HABITATECONOMIQUE CONTINU (R+2) (HE2)			119 257	
ZONE NON AEDIFICANDI			210 366	
ZONE DE BOISEMENT (RB)			65 524	
ZONE AGRICOLE (RA)			398 530	
EQUIPEMENTS	E1 (Ecole)	Existant	4 160	40 014
	E2 (Collège)	A créer	9 114	
	MC (MAISON COMMUNALE)	Existant	559	
	S (CENTRE DE SANTE)	Existant	1 518	
	PS (POSTE)	A créer	1 868	
	Eq1 (centre de qualification de la femme)	Existant	2 950	
	Eq2 (logement de fonction)	Existant	1 936	
	ML (MOULIN)	Existant	108	
	TEL (RESEAU DE TELECOMMUNICATION)	Existant	148	
	FF (FOYER FEMININ)	A créer	934	
	MJ (MAISON DE JEUNES)	A créer	933	
	SP (EQUIPEMENT SPORTIF)	A créer	3 332	
	DT (DAR TALIB)	A créer	2 237	
	SOUK	Existant	7 551	
	M1 (MOSQUEE)	Existant	213	
	M2 (MOSQUEE)	A créer	1 660	
	M3 (MOSQUEE)	Existant	793	
ESPACES VERTS, PLACES ET PARKINGS			35 318	
VOIRIE			158 367	
PERIMETRE D'AMENAGEMENT			1 169 734	